



Rapport d'activité des services **2020**

Plus d'informations sur loire-atlantique.fr

**Loire
Atlantique**

SOMMAIRE

Édito du président	P 3
Édito du directeur général des services	P 4
Le Département en quelques chiffres	P 5
Présentation des élu·es	P 6
Organigramme des services	P 8
Coordonnées de l'Hôtel du Département et des 6 délégations	P 10
RÉTROSPECTIVE DES TEMPS FORTS 2020	P 12

UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE P 21

Accompagner les plus fragiles pour qu'ils trouvent leur place dans la société	P 22
Action sociale de proximité et insertion	
Agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap	
Accompagner les âges de la vie	P 29
Protection de l'enfance et accompagnement des familles	
Vieillesse et personnes âgées	

UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ P 35

Être acteur de la transition écologique et énergétique	P 36
Ressources, milieux naturels et foncier	
Faciliter les mobilités	P 40
Conforter un modèle d'aménagement équilibré organisé autour des polarités	P 47
Développement des territoires	
Déploiement des infrastructures numériques	
Habitat	
Promouvoir le tourisme comme un levier majeur de développement du territoire	P 50
Concevoir et mettre en œuvre une politique en faveur de la mer, du littoral et des voies navigables	P 52
Soutenir l'économie de proximité et l'économie sociale et solidaire	P 53

UN DÉPARTEMENT CITOYEN P 55

Accompagner la jeunesse pour qu'elle prépare son avenir au sein de la société	P 56
Éducation	
Jeunesse	
Faire société en s'appuyant sur les forces vives	P 63
Citoyenneté	
Renforcer la culture, le sport et les solidarités internationales, comme vecteurs de lien social	P 66
Culture et patrimoine	
Sports et activités de pleine nature	
Solidarités internationales	
Offrir une administration innovante et exemplaire au service de l'utilisateur	P 75
Ressources humaines, dialogue social et qualité du service public départemental	
Finances, budget et commande publique	

BILAN FINANCIER	P 82
------------------------------	-------------



Cela fait déjà plus d'un an que notre pays est touché par la Covid-19. Depuis mars 2020, nous portons au quotidien un masque, nous limitons nos réunions et retrouvailles, nous appliquons les gestes barrières pour freiner au maximum la propagation de ce virus et pour protéger nos proches les plus fragiles. Grâce à la découverte de vaccins, de remèdes, nous pouvons enfin entrevoir la possibilité de reprendre nos vies d'avant, même si l'apparition de nouveaux variants nous rappelle régulièrement de rester vigilant-es.

Dès mars 2020, notre collectivité a été en première ligne pour faire face à l'urgence de la situation. Un approvisionnement en masques a, notamment, été déployé sur tout le département, en partenariat avec les intercommunalités pour fournir l'ensemble des habitant-es de la Loire-Atlantique.

De plus, notre collectivité, grâce à la mobilisation de l'ensemble des agent-es, a continué à assurer ses missions de service public. Toutes les missions qui pouvaient être télétravaillées l'ont été et pour les missions nécessitant une présence physique, les professionnel·les concerné·es ont continué à intervenir sur le terrain. Ce professionnalisme, durant cette période, est soumis à rude épreuve quand il faut sans cesse s'adapter aux différents protocoles sanitaires. À cet effet, notre collectivité a démontré sa capacité à s'adapter et à innover face à l'inconnu. Les publics fragiles ont continué à être accueillis, les collégien·nes ont pu travailler et manger dans des conditions optimales, les automobilistes ont pu emprunter les routes départementales en toute sécurité et les enfants placé·es ont continué à être protégé·es. La vie démocratique de notre institution s'est organisée différemment avec la tenue de sessions départementales en distanciel, avec la mise en place d'outils de vote électronique. Tout a été fait et bien fait pour garantir la continuité du service public.

Au-delà des impacts organisationnels, cette crise sanitaire a des conséquences sociales qui impactent fortement les politiques publiques et le budget du Département. À ce titre, en février 2021, un budget primitif 2021 en hausse de 45 millions d'euros par rapport au précédent exercice, a été voté. Ce budget a été renforcé pour répondre aux défis de la crise (hausse de 12% du nombre des allocataires du RSA), pour soutenir les plus fragiles (fonds solidarité, aide d'urgence pour les jeunes, aide aux loyers) et les secteurs fortement impactés (fonds citoyenneté, soutien aux entreprises). C'est en période de crise que nous mesurons à quel point les services publics sont indispensables pour notre quotidien.

Michel MÉNARD
Président



2020 marquera sans aucun doute plusieurs générations de nos concitoyen·nes par cet avènement inédit de la crise sanitaire et ses multiples impacts.

2020 se regarde aussi comme une année d'exception pour les services publics, avec la fierté d'avoir pu compter sur l'ensemble des agent·es départemen-

taux·ales pour affronter cette crise Covid en montrant notre capacité collective à avancer au service des territoires et des habitant·es de Loire-Atlantique. Face à cette situation, la première étape a consisté pour notre collectivité à tout mettre en œuvre pour poursuivre ses missions essentielles en adaptant les plans de continuité d'activité de chaque direction et service et de leurs équipes. Dans tous les domaines d'actions, le Département a innové, coopéré et créé des solutions.

Ce rapport d'activité reflète cette responsabilité et cet engagement dans la conduite des actions, dans la réalisation des missions de service public malgré les contraintes sanitaires, avec notamment, sa mobilisation dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale et/ou économique, et ce, alors même que cette crise accentuait les difficultés auxquelles elles étaient confrontées. Il illustre aussi la volonté du Département de poursuivre la collaboration permanente avec les acteurs et actrices locaux·ales dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement et du développement solidaire. Les champs de l'éducation, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et du sport ont tout autant été investis par le Département pendant cette crise en repensant, parfois, ses modes d'interventions ou ses modalités d'aide en urgence, pour maintenir et entretenir ce lien collectif qui unit les habitant·es de la Loire-Atlantique.

De très nombreuses actions, ont été rendues possibles et réalisées par la mobilisation et la capacité d'adaptation du Département, sur le terrain ou en télétravail, avec innovation, ADN de notre collectivité, qui aura irrigué la recherche d'alternatives aux modes classiques d'intervention ou de solutions nouvelles. Parmi celles-ci, il s'agit de citer la création d'un internat éphémère pour faire face et accompagner des situations particulières de la protection de l'enfance ou bien encore l'adaptation de dispositifs pour être en capacité, par exemple, d'allouer une aide à un·e allocataire ou d'accueillir une famille dans les services de la protection maternelle et infantile par le recours à la téléconsultation.

D'autres évènements, survenus cette même année, ont montré la mobilisation des équipes pour surmonter des situations qui auraient pu compromettre la bonne marche du service public et leur trouver des réponses réactives et efficaces : comme l'incendie du bâtiment Germaine Tillion, siège de nombreux services, à la sortie du premier confinement, ou la cyberattaque massive, alors même que les systèmes d'information étaient la clé de voûte du fonctionnement pendant la crise Covid, ou encore le défi du chantier en urgence pour le pont de Varades dont la continuité de fonctionnement à pleine charge était compromise et ne pouvait être maintenue.

Pour leur énergie, leur créativité et leur sens du service public au moment même où les habitant·es de la Loire-Atlantique en avaient le plus besoin, je remercie sincèrement l'ensemble des collaborateur·rices de la collectivité en partageant avec eux·elles la réelle fierté du travail accompli pour assurer la continuité de nos missions.

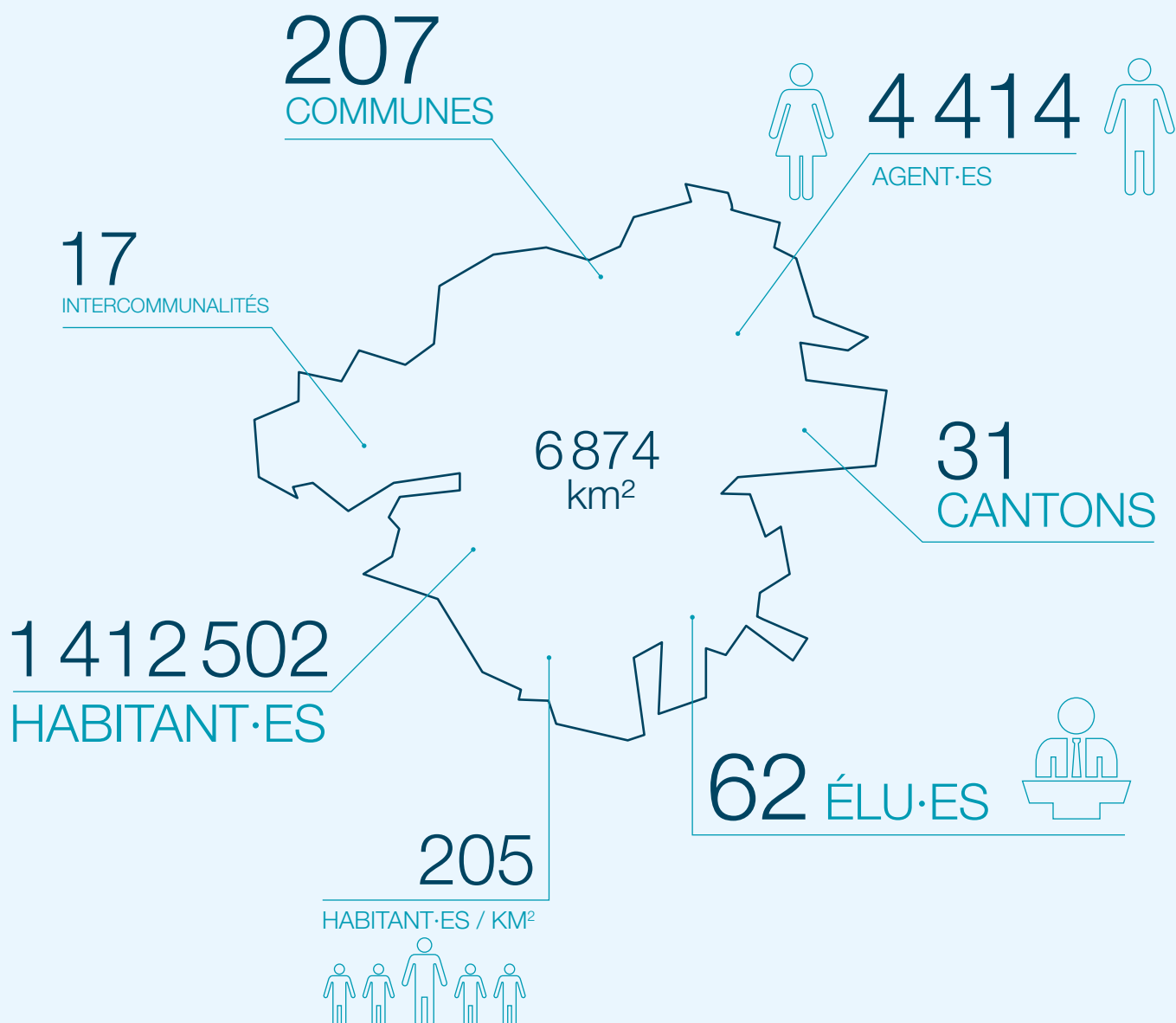
Xavier-Pierre LUCAS
Directeur général des services

LE DÉPARTEMENT

en quelques chiffres

La Loire-Atlantique est le 1^{er} département des Pays de la Loire par la population (1 412 502 habitant·es au dernier recensement) et le 2^e département par sa superficie de 6 874 km².

Avec plus de 16 700 habitant·es supplémentaires accueilli·es chaque année, la Loire-Atlantique est un département attractif.



62 ÉLU·ES dans 31 cantons au 31 décembre 2020

ANCENIS



Nadine You
(UDI)



Claude Gautier
(SE)

BLAIN



Claire Tramier
(Divers gauche écologiste)
Vice-présidente
Personnes en situation
de handicap



Marcel Verger
(DVG)
Vice-président
Finances, budget et
commande publique

CARQUEFOU



**Véronique
Dubettier-
Grenier**
(DVD)



Serge Mounier
(DVD)

CHÂTEAUBRIANT



Catherine Ciron
(LR)



Bernard Douaud
(DVD)

CLISSON



Nelly Sorin
(DVD)



François Guillot
(LR)

GUÉMENÉ-PENFAO



**Anne-Sophie
Douet**
(SE)



Yannick Bigaud
(DVD)

GUÉRANDE



Chantal Brière
(DVD)



**Jean-Pierre
Bernard**
(SE)

LA BAULE-ESCOUBLAC



Danielle Rival
(LR)



Gatien Meunier
(LR)

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE



Elisa Orion
(DVD)



Erwan Bouvais
(DVD)

MACHECOUL



Karine Fouquet
(SE)
Département velo



Jean Charrier
(SE)
Vice-président
Mobilité

NANTES 1



**Fabienne
Padovani**
(PS)
Vice-présidente
Familles et protection
de l'enfance



Vincent Danis
(DVG)
Intervention
spécialisée

NANTES 2



**Françoise
Hameon**
(LREM)
Vice-présidente



David Martineau
(PS)
Open data et territoires
connectés

NANTES 3



Fanny Sallé
(DVG)
Solidarités
internationales



Alain Robert
(PS)
Projets métropolitains
d'intérêt départemental

NANTES 4



**Abbassia
Hakem**
(PS)
Adoption



Jérôme Alemany
(PS)
Aménagement
numérique

NANTES 5



Lylane Jean
(DVG)
Vice-présidente
Action sociale de
proximité et insertion



Ali Rebouh
(DVG)
Vice-président
Ressources humaines,
dialogue social
et qualité du service
public départemental

NANTES 6



Christine Orain
(PS)
Vice-présidente
Éducation et politique
éducative



Pascal Bolo
(PS)
Économie sociale
et solidaire

NANTES 7



Catherine Touchefeu

(PS)
Vice-présidente
Culture et patrimoine



Michel Ménard

(PS)
Habitat

NORT-SUR-ERDRE



Anne-Marie Cordier

(UDI)



Jean-Luc Besnier

(UDI)

PONTCHÂTEAU



Danielle Cornet

(DVG)
Action foncière



Bernard Lebeau

(DVG)
Vice-président, Développement
économique de proximité, économie
sociale et solidaire, tourisme et ports

PORNIC



Christiane Van Goethem

(LR)



Patrick Girard

(LR)

REZÉ 1



Myriam Bigeard

(PS)
Maison départementale
des personnes
handicapées



Freddy Hervochon

(PS)
Vice-président, Ressources
et milieu naturel, action foncière,
mer et littoral et vieilles navigables

REZÉ 2



Malika Tararbit

(PS)
Vice-présidente
Sport et activités
de pleine nature



Samuel Landier

(PS)
Commande publique

SAINT-BREVIN-LES-PINS



Marie-Christine Curaudeau

(SE)



Yannick Haury

(SE)

SAINT-HERBLAIN 1



Carole Grelaud

(PS)
Ressource éducative



Hervé Corouge

(PS)
Vice-président
Jeunesse et citoyenneté

SAINT-HERBLAIN 2



Marie-Paule Gallochet

(écologiste)
Égalité des droits, lutte
contre les discriminations



Bernard Gagnet

(PS)
Vice-président
Développement
des territoires

SAINT-NAZAIRE 1



Annaig Cotonnec

(PS)
Vice-présidente
Vieillesse et
personnes âgées



Bertrand Choubrac

(SE)
Insertion
par l'économie

SAINT-NAZAIRE 2



Lydia Meignen

(PS)
Ports, voiles nautiques



Philippe Grosvalet

(PS)
Président du Conseil
départemental

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU



Karine Paviza

(SE)



Stéphane Beaugé

(LR)

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE



Marcelle Chapeau

(DVD)



Laurent Turquois

(LD)

VALLET



Charlotte Luquiau

(DVD)



Pierre Bertin

(LR)

VERTOU



Agnès Paragot

(UDI)

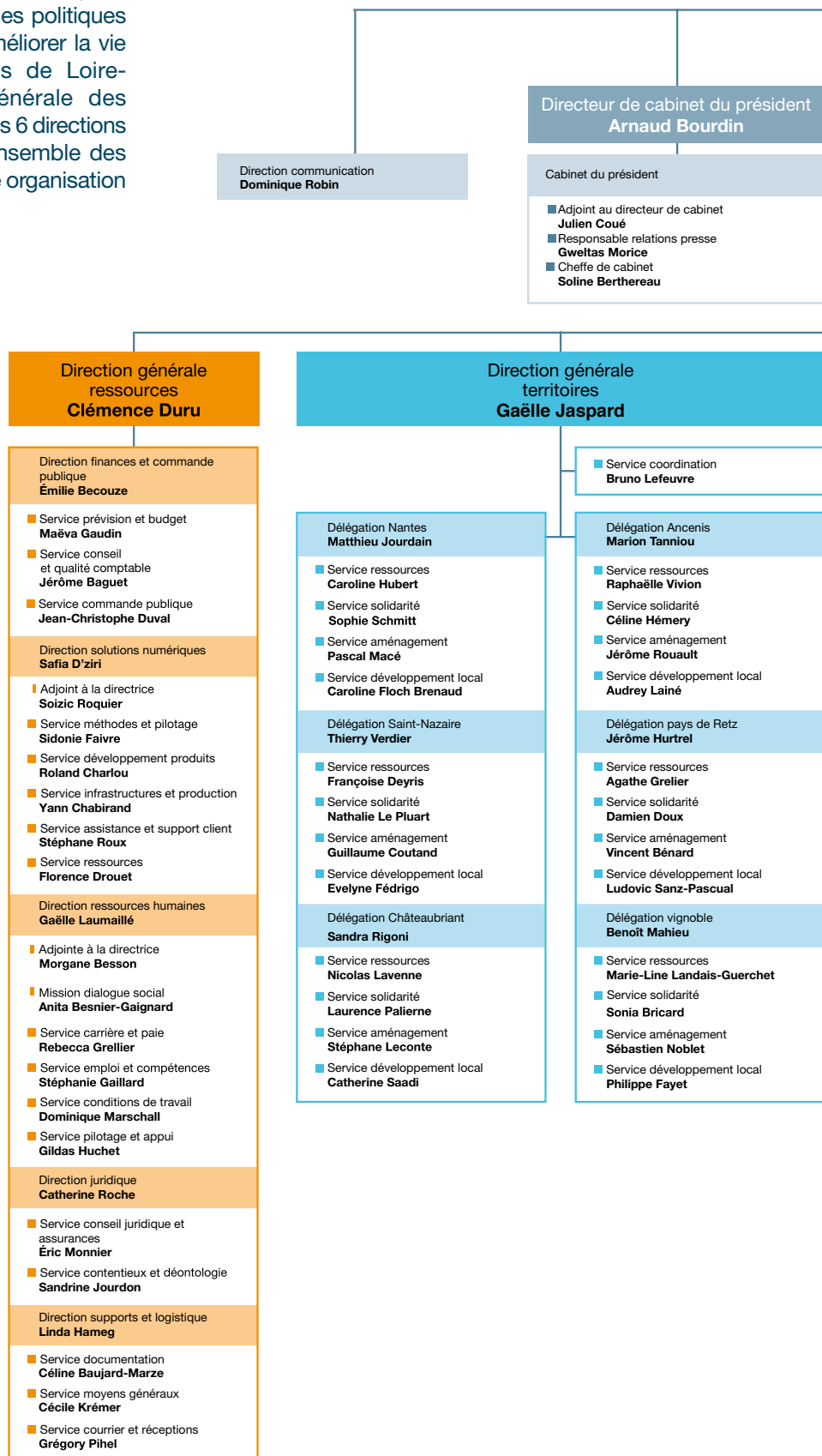


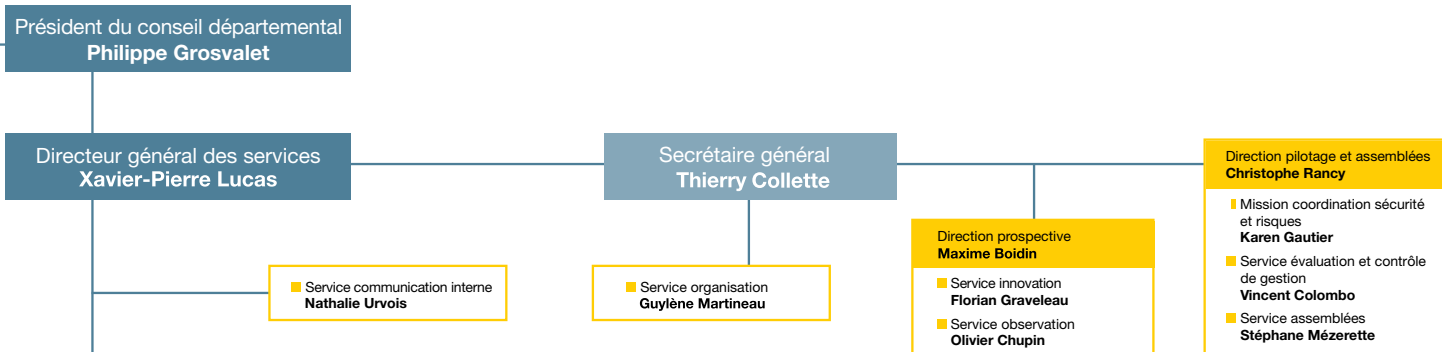
Rodolphe Amailland

(LR)

ORGANIGRAMME des services

Les services départementaux ont pour mission de mettre en œuvre les politiques votées par les élu-es pour améliorer la vie quotidienne des habitant-es de Loire-Atlantique. La direction générale des services coordonne l'action des 6 directions générales qui regroupent l'ensemble des agent-es et s'appuient sur une organisation largement territorialisée.





**Direction générale solidarité
Cécile Chollet**

- Direction autonomie
Marie-Eve Mosset**
- Adjoint à la directrice
Simon Favreau
 - Service parcours et soutien à domicile
Danielle Desfontaine
 - Service offre médico-sociale
Sébastien Richard
 - Service prestations et financement
Vincent Coutand
- Direction enfance familles
Laurent Gollandeau**
- Adjointe au directeur
Hélène Lobato Lesoudier
 - Service protection de l'enfance
Marie Joyau
 - Service mineurs non accompagnés
Émilie Suaud
 - Service protection maternelle et infantile
Nathalie Jannin-Buronfosse
 - Service adoption et accès aux dossiers
Gwenaël Lacaze
 - Service observation et support
Brigitte Pla
 - Centre départemental enfance familles
Christine Omam
- Direction solidarités insertion
Gaëlle Daniel**
- Service insertion – emploi
François Parpaillon
 - Service développement social
Chantal Hérissé
 - Service systèmes d'information solidarité
Christophe Macé

**Direction générale aménagement
Benjamin Bruneteau**

- Direction infrastructures
Stéphane Faivre**
- Mission qualité
Pascal Lemonnier
 - Service infrastructures et voies navigables
Anne-Cécile Olivier
 - Service administration générale
Véronique Hélier
- Sous-direction travaux
Julie Mathalou**
- Service travaux
Laurent Rimbault
 - Service ouvrages d'art
Thibaut Pannetier
- Sous-direction études
Laurent Renou**
- Mission vélo
Valérie Bréhier-Jaunatre
 - Service politiques et coordination
Pierre-Yves Auffret
 - Service études et concertation
Jean-Pierre David
 - Service études techniques opérationnelles
Sylvain La Néelle
- Direction déplacements
Bruno Caillabet**
- Adjoint au directeur
Franck Herbreteau
 - Service exploitation information usagers
Michel Aumoitte
 - Service gestion ouvrages d'art
Denis Lepetit
 - Service entretien sécurité routière
Fabrice Slamani
 - Loire-Atlantique matériels et travaux
Miguel Cantin
- Chargé de mission agenda 21
Alphonse Rubio**
- Direction valorisation des espaces
Anne-Élisabeth Beuzit**
- Mission climat énergie
Christine Vibert
 - Service environnement
Isabelle Perez-Sauvagnat
 - Service foncier
Robert Cronier
 - Service tourisme et littoral
Clotilde Guyot
- Direction développement territorial
Clément Le Bras-Thomas**
- Service aménagement du territoire X
 - Service habitat
Arnaud Legentil
 - Service économie
Martine Pineau
 - Service aménagement numérique
Morad Benbadra
 - Loire-Atlantique numérique
Clément Le Bras-Thomas
- Direction patrimoine immobilier
François Garçon**
- Service budget et moyens financiers
Sophie Picault
 - Service énergie des bâtiments
Erwan Olivo
 - Service gestion du patrimoine bâti
Quentin Aillot
- Sous-direction opérations immobilières
Fabrice Julia**
- Service développement du patrimoine bâti X
 - Service modernisation du patrimoine bâti
Sophie Guillard

**Direction générale citoyenneté
Sophie Renard**

- Direction éducation
Valérie Le Goff**
- Service politiques éducatives
Bruno Vieillescazes
 - Service programmation et fonctionnement des collèges
Valérie Collorec
- Direction culture
Mireille Pinaud**
- Service action culturelle et patrimoine
Sylvie Bretéché
 - Archives départementales
Philippe Charon
 - Bibliothèque départementale
Marion Duart
 - Grand patrimoine de Loire-Atlantique
Julie Pellegrin
- Direction sports
Anne-Flore Hervio**
- Mission animation sportive
Christophe Sérandour
 - Service sport et activités de pleine nature
François Thomas
- Direction vie citoyenne
Marie-Laurence Derrien**
- Service participation citoyenne et usages numériques
Jean-Philippe Lefèvre
 - Service relations avec le public et égalité des droits
Christine Mazouin
 - Service international
Juliette Mato
 - Service jeunesse et vie associative
Virgile Merle

Décembre 2020

- Ressources
- Thématiques
- Territoires

COORDONNÉES

de l'Hôtel du Département et des 6 délégations

Pour être plus proche des habitant-es et des partenaires, le Département a mis en place une délégation à Ancenis, Châteaubriant, Nantes, Saint-Nazaire, dans le pays de Retz (à Pornic) et dans le vignoble (à Clisson). Ces structures à taille humaine, avec des équipes aux missions renforcées et aux compétences transversales, sont à l'écoute des habitant-es et des partenaires pour garantir un service public de qualité sur l'ensemble du département.

Hôtel du Département

3 quai Ceineray CS 94109 - 44041 NANTES CEDEX 1

Accueil général téléphonique : **02 40 99 10 00**

contact@loire-atlantique.fr

DÉLÉGATIONS	OÙ ÉCRIRE ?	TÉLÉPHONE / COURRIEL
ANCENIS	118 place du Maréchal Foch CS 50166 - 44155 ANCENIS CEDEX	Tél. 02 44 42 12 00 delegation-ancenis@loire-atlantique.fr
CHÂTEAUBRIANT	Bâtiment B 10 rue d'Ancenis CS 20129 - 44144 CHÂTEAUBRIANT CEDEX	Tél. 02 44 44 11 00 delegation-chateaubriant@loire-atlantique.fr
NANTES	26 boulevard Victor Hugo CS 96308 - 44263 NANTES CEDEX 2	Tél. 02 44 76 73 00 delegation-nantes@loire-atlantique.fr
PAYS DE RETZ	10 - 12 rue du docteur Guilmin CS 91739 - 44215 PORNIC CEDEX	Tél. 02 44 48 11 00 delegation-pays-retz@loire-atlantique.fr
SAINT-NAZAIRE	12 place Pierre Semard CS 30423 - 44616 SAINT-NAZAIRE CEDEX	Tél. 02 49 70 03 00 delegation-st-nazaire@loire-atlantique.fr
VIGNOBLE	2 cours des Marches de Bretagne CS 39431 - 44191 CLISSON CEDEX	Tél. 02 44 76 40 00 delegation-vignoble@loire-atlantique.fr

LES 6 DÉLÉGATIONS
DU DÉPARTEMENT

Délégation
CHÂTEAUBRIANT

Délégation
SAINT-NAZAIRE

Délégation
ANCENIS

Délégation
NANTES

Délégation
PAYS DE RETZ

Délégation
VIGNOBLE

RÉTROSPECTIVE des temps forts 2020

JANVIER

Des lieux d'accueil et de proximité réhabilités et adaptés



Le Département poursuit ses travaux de réorganisation de ses lieux d'accueil avec la réalisation d'espaces départementaux des solidarités parallèlement à la mise en œuvre de la rénovation de son action de proximité. L'équipe médico-sociale ainsi que celle des animateur·rices sportif·ves ont ainsi intégré, le 20 janvier 2020, le nouvel espace des solidarités de Nort-sur-Erdre, situé dans les anciens locaux du centre d'intervention routière, réhabilités et agrandis pour accueillir le public dans des espaces adaptés. Ce lieu sera aussi ouvert au réseau des partenaires de l'action sociale et médico-sociale avec une salle de réunion disposant d'un accès séparé pour faciliter son utilisation en externe.

FÉVRIER

Lancement de la formation au référentiel d'évaluation participative ESOPPE des situations des enfants et des familles en protection de l'enfance

En protection de l'enfance, l'évaluation fine de la situation de l'enfant est déterminante dans l'analyse de la réponse aux besoins de l'enfant et des familles. Le Département a engagé un plan ambitieux de formation à un référentiel d'évaluation des situations et observations participantes en protection de l'enfance, validé scientifiquement, nommé ESOPPE. L'objectif est de partager des références et une méthode, d'harmoniser des pratiques et de consolider une culture commune au niveau départemental.



Vaste démarche de formation de deux ans, débutée en février 2020, avec 900 professionnel·les progressivement formé·es, elle est destinée aux agent·es de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile, de l'action sociale de proximité ainsi qu'aux partenaires du Département principalement pour les professionnel·les des établissements et services qui accueillent les enfants ou qui interviennent au domicile des familles.

MARS

COVID-19 : mise en place du télétravail généralisé et accompagnement des agent-es

Afin d'assurer la protection des agent.es, dans le cadre de la continuité des missions pendant la crise sanitaire, le Département a rédigé et mis en place un guide de précautions sanitaires. Il a porté une attention particulière au suivi et à l'accompagnement des personnels, notamment les plus vulnérables.



Le télétravail a été généralisé : près de 2500 agent-es ont travaillé à distance durant le premier confinement. Lors du second confinement, ce sont 25 % des agent-es départementaux-ales qui ont télétravaillé à temps plein. Pour prévenir les risques physiques et psychosociaux, des conseils ont été délivrés sur les gestes et postures ou encore sur l'aménagement du poste de travail en télétravail, et la cellule d'écoute psychologique est restée active. Une enquête a été réalisée après le premier confinement pour contribuer à l'évolution du dispositif de télétravail.

Ce télétravail massif a été permis par la mise en œuvre par le Département d'un plan d'action d'urgence sur les systèmes d'information. Cette action a nécessité de vérifier la capacité des infrastructures des datacenters et de les sécuriser, de déployer des ressources complémentaires en matériels et logiciels pour les agent-es et les usager-ères, avec la mise en œuvre de kiosques de distribution d'équipements informatiques (1 600 portables déployés), et de renforcer l'accompagnement des agent-es dans la prise en main des outils. Les usages quotidiens de la messagerie ont augmenté de 60 % et ceux de visioconférences, ont été multipliés par 5.

MARS

Inciter les collèges à une démarche labellisée d'introduction des produits bio et de qualité dans la restauration

Le Département poursuit sa démarche de développement d'une offre de restauration de qualité, axée autour des produits biologiques et locaux, avec un coût modéré pour les familles, en incitant les collèges à s'engager dans des dispositifs ou actions comme la "semaine des saveurs", le défi "collège à alimentation positive", ou des actions favorisant la mise en relation des consommateur-rices / acheteur-ses et des producteur-rices.



Autre action d'accompagnement à l'atteinte de la loi Egalim qui fixe notamment l'objectif d'introduire 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20 % de produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022, d'appel à projet "manger local et bio", en mars 2020. Celui-ci a eu pour ambition de valoriser les collèges engagés dans la démarche en leur proposant une certification "label en cuisine" par l'organisme indépendant Ecocert. Cette labélisation est une reconnaissance objective de l'avancée du collège sur l'introduction du bio et de la qualité au restaurant scolaire.

Cette année 2020 a également permis de travailler à initier les contours du projet de développement d'un groupement d'achats à destination de la restauration collective dont les collèges seront les premiers partenaires.

AVRIL

Poursuivre le travail social et l'aide aux plus démunis en période de crise sanitaire

Les règles strictes du premier confinement, qui rendaient impossibles les contacts directs avec les usager·ères, ont rendu nécessaire une forte adaptation du travail social pour maintenir une mission essentielle du Département sur le champ de la solidarité.



Les premiers temps de la crise sanitaire et le maintien de l'assistance indispensable auprès des personnes les plus défavorisées ont conduit à repenser et réorganiser une partie du travail social à distance. Les professionnel·les des 34 espaces départementaux des solidarités, mais aussi de l'accueil familial, de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile (PMI) et des unités "personnes âgées-personnes handicapées", se sont mobilisé·es pour répondre à cet enjeu et maintenir le nécessaire lien avec les usager·ères, en leur permettant de bénéficier des soutiens et aides, d'autant plus nécessaires en période de crise. Chaque semaine du mois d'avril 2020, 2 300 appels d'usager·ères ont été traités, 200 consultations/vaccinations PMI effectuées et 850 échanges téléphoniques avec des personnes âgées (ou leur mandataires), bénéficiaires ou demandeur·ses d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) réalisés.

AVRIL

Une mobilisation réactive du Département pour soutenir ses fournisseurs en difficulté

Le Département s'est prestement investi dès avril pour apporter à ses fournisseur·ses des solutions pour faire face à la crise.

Pour les entreprises qui ont repris leur activité rapidement après le premier confinement, il a mis en place une batterie de mesures visant à soutenir leur trésorerie. Il a ainsi actionné un régime d'avance sur la base d'un taux fixe minimum de 60 % quel que soit le montant du marché ou du bon de commande et jusqu'à 80 % pour les petites et moyennes entreprises (PME), sans condition de garantie. Ce système a permis de limiter les besoins de trésorerie des entreprises principales et sous-traitantes, notamment pour les PME de Loire-Atlantique.



Le Département a également encouragé le recours à la délégation de paiement, un mécanisme important pour des sous-traitants de second rang, particulièrement fragilisés pendant cette période, qui ne bénéficiaient pas du paiement direct de leurs prestations. Le Département a également conduit des négociations auprès des différentes filières techniques (travaux publics, bâtiments) pour identifier et prendre en charge une partie des coûts générés par la crise sanitaire et le confinement (achat d'équipements de protection individuels, immobilisation de matériel, coût de la décohabitation sur les chantiers des différents corps de métiers, etc.).

MAI

Contribuer au maintien de la continuité éducative dans les collèges malgré la crise sanitaire

Dès l'issue du premier confinement, le Département a dû faire face à un fort enjeu pour garantir la possibilité d'assurer la continuité éducative dans les collèges, en maintenant la capacité d'accueil et de restauration des élèves, dans le respect des contraignantes règles sanitaires mises en place.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Collège Julien Laroche à Trignac

Dans ce cadre, il s'est mobilisé quotidiennement pour permettre le maintien, l'adaptation et le suivi des moyens d'intervention dans les 83 collèges publics, et garantir l'accueil des 44 518 collégiens concernés. Le Département a recherché et mis en place des solutions pour coordonner et mobiliser des renforts, ainsi qu'adapter des modes d'intervention pour l'entretien des locaux et la restauration. Une cellule opérationnelle de crise, quotidienne puis hebdomadaire, a également été constituée pour suivre et faire évoluer en temps réel les moyens et les conditions de travail afin d'assurer cette mission de service public au sein des collèges.

JUIN

Les impromptus



© Musée et danse en Loire-Atlantique

Pendant cette période de crise sanitaire, des artistes ont imaginé des rendez-vous artistiques destinés aux personnes âgées résidant en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), puis élargi le cercle des destinataires privilégiant les personnes les plus fragiles. Ces intermèdes artistiques intitulés "Les Impromptus" ont rencontré un succès immédiat et le Département a accompagné ces initiatives vertueuses procurant du travail aux artistes et des moments de plaisir au public.

À ce titre, le projet "Partita" porté par le Centre Chorégraphique National de Nantes et le projet du saxophoniste François Ripoché ont été diffusés dans 38 EHPAD et 4 foyers de vie pour personnes en situation de handicap. Plébiscitées par les établissements pour personnes âgées qui ont sollicité leur pérennisation, ces actions de sensibilisation font l'objet d'une réflexion par le Département pour développer une offre culturelle adaptée à ce public.

JUIN

Tourisme : cet été, jouez à domicile !



Le contexte sanitaire a largement impacté les professionnel·les du tourisme. Pour soutenir le secteur économique et inciter les habitant·es à passer leurs vacances en Loire-Atlantique, le Département a conçu une campagne de communication multicanale, déployée sur le mois de juin 2020, avec affichages, spots sur les radios locales, annonces digitales et posts sur les réseaux sociaux.

7 JUILLET

Signature de la délégation de service public "Objectif 100 % fibre optique", pour une couverture intégrale du territoire en très haut débit d'ici 2025



Le 7 juillet 2020 le Département a signé la convention de délégation de service public pour déployer et exploiter, pour les 30 prochaines années, le réseau d'initiative publique de fibre optique de la Loire-Atlantique. L'offre retenue de l'opérateur Axione, en partenariat avec Vauban infrastructures, est celle qui a présenté le planning de déploiement le plus cohérent, crédible et ambitieux. Avec environ 180 000 locaux à rendre raccordables, le programme de déploiement vise une couverture 100% fibre optique début 2025.

29 AOÛT

Partez voir la mer à La Turballe

Le 29 août 2020, la mer était à la fête à La Turballe. Événement grand public, organisé par le Département en lien avec la commune et avec de nombreux partenaires, la manifestation a rassemblé plus de 4 000 personnes sur la journée. Le village événementiel a accueilli, pour cette première édition, des animations, des marchés de producteur·rices, des initiations nautiques ainsi que des visites de la criée. Cet événement a été adapté aux contraintes sanitaires et a proposé aux habitant·es et aux touristes de goûter pleinement aux atouts de la mer.



16-20 SEPTEMBRE

La Solitaire du Figaro au cœur de l'ambition nautique départementale

Engagé dans une logique de développement territorial durable pour l'avenir de la mer et du littoral, le Département porte l'objectif d'affirmer le territoire comme terre maritime par excellence.



Parmi les actions développées, il a retenu d'associer son image à l'une des plus grandes épreuves nautiques de course au large en accueillant la 51^e édition de la "Solitaire du Figaro", avec une étape à Saint-Nazaire. Le Département a souhaité construire un partenariat fort avec

OC Sport Pen Duick, organisateur de l'événement, en lui permettant de s'ancrer, pour la première fois depuis sa création en 1970, sur un territoire et posé les bases d'une future collaboration pour les 6 prochaines années. L'édition 2020 de cette course mythique s'est terminée à Saint-Nazaire sur une victoire du grand champion Armel Le Cléach.

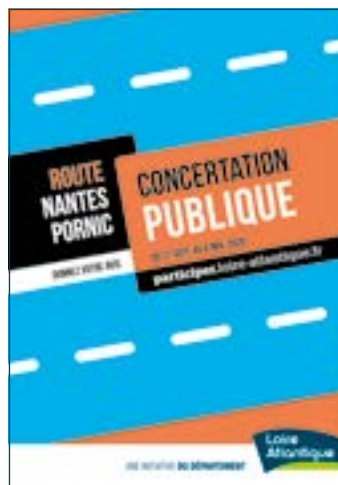


Au cours des 5 jours d'ouverture du village, organisé en un temps record autour de la base sous-marine nazairienne et tenant compte des impératifs sanitaires en vigueur, 17 000 personnes ont découvert à cette occasion l'ambiance particulière de cette épreuve sportive de légende et salué les 35 skippers engagé-es sur la course.

21 SEPTEMBRE

La concertation sur l'axe routier Nantes-Pornic

Pour répondre aux enjeux de sécurité et de desserte routière dans le pays de Retz, le Département souhaite aménager l'ensemble de l'axe routier Nantes-Pornic à 4 voies. Quels choix d'aménagements privilégier ? Quelles opportunités pour les déplacements dans le pays de Retz ? Afin de prendre en compte l'avis des usager·ères et des riverain·es, le Département a mené une large concertation publique du 21 septembre au 4 novembre 2020. De nombreux supports pédagogiques ont été conçus pour promouvoir la concertation et en rendre compte. Ce dispositif a été adapté aux contraintes sanitaires avec l'utilisation de la plateforme de participation en ligne, la retransmission en direct des réunions publiques et l'installation de stands mobiles à l'extérieur, par exemple, dans un centre commercial à Chaumes-en-Retz.



DU 5 AU 9 OCTOBRE

Démarche de double labellisation AFNOR diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Un audit constructif et positif



Le Département s'engage depuis de nombreuses années pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations. À travers ses actions et le soutien à des partenaires impliqués, il montre sa volonté d'être une collectivité exemplaire. Sa candidature aux deux labels "Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" et "Diversité" confirme cette démarche et traduit l'exigence portée sur ces enjeux à la fois dans ses projets et au sein de son organisation.

Dans ce cadre, l'audit par l'AFNOR, initialement prévu fin mars et reporté en raison des mesures de confinement du printemps 2020, s'est déroulé du 5 au 9 octobre 2020, avec une participation de 140 agent-es. Les 57 référent-es égalité diversité ont contribué pleinement à la préparation de la collectivité. La qualité des échanges et l'engagement de chacune des personnes rencontrées ont été soulignés dans les conclusions finales de l'auditeur et l'auditrice.

Le bilan global est positif. Sur 34 critères évalués, le Département est identifié comme conforme aux attentes du référentiel des labels dans deux tiers des cas, et comme allant au-delà des attentes dans le dernier tiers. Aucune insuffisance n'a été relevée. Un rapport d'évaluation recommandant sans réserve la double labellisation de la collectivité a été transmis sur cette base aux commissions nationales présidées par l'État qui prennent la décision d'attribuer ou non les labels.

Cette étape importante a été l'occasion d'identifier de nouveaux projets à conduire pour poursuivre les efforts collectifs, l'engagement de la collectivité s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue.

24 OCTOBRE

Réouverture complète à la circulation du pont de Varades sécurisé



Face à l'évolution des dégradations de la suspension du pont de Varades, le Département a pris des mesures d'exploitation adaptées : circulation limitée aux véhicules de moins de 19 tonnes dans les deux sens de circulation à partir du 2 mars 2020 avec mise en place de déviation. Des dérogations ont été données pour 18 exploitants agricoles et 7 entreprises locales, sous condition d'un poids réel en charge inférieur à 19 tonnes. Les transports scolaires ont été autorisés à circuler sous les mêmes conditions de limitation de tonnage.

En parallèle et sans attendre le lourd chantier de réhabilitation, des travaux de sécurisation ont été menés en urgence et dans un temps record de 4 mois. 12 appuis supplémentaires ont été installés dans le lit de la Loire pour soutenir le tablier. Après des essais en charge, l'ouvrage a été rouvert complètement à la circulation le 24 octobre.

NOVEMBRE

Lutter contre précarité menstruelle



Le Département de Loire-Atlantique est l'un des premiers Départements de France à s'engager dans la lutte contre la précarité menstruelle, véritable

enjeu de santé publique. Il passe à l'action, depuis 2020, pour briser les tabous liés aux règles, sensibiliser toutes les générations et accompagner les jeunes filles dès le collège ainsi que les femmes en situation de précarité. En 2020/2021, une expérimentation est menée avec 8 collèges de Loire-Atlantique. 3 600 élèves, dont 50,4 % de filles, sont concerné-es. Des protections menstruelles respectueuses de l'environnement y sont proposées en libre accès via deux distributeurs par établissement. Un kit "premières règles" y est remis aux élèves de 6^e par les infirmier-ères scolaires ainsi qu'un livret explicatif pour soutenir les établissements dans leurs initiatives de sensibilisation et lutte contre le tabou des règles, à destination des filles comme des garçons.

9 NOVEMBRE

Webinaire "Terres [à]ménager" 2^e édition du colloque national



Le Département a organisé en format webinaire, en partenariat avec La Gazette et le Moniteur, la 2^e édition du colloque sur la question de la neutralité foncière, en l'adaptant au contexte sanitaire. Cette formule 100 % en ligne, "live" sur les réseaux sociaux, a permis à près de 400 personnes de suivre

en direct les échanges et d'interagir avec les 9 intervenant-es sur la déclinaison concrète de l'objectif zéro artificialisation nette, objectif au cœur des enjeux du développement durable. Les débats sont depuis accessibles en replay.

DÉCEMBRE

Aménagement de la Chaussée des Moines sur la Sèvre nantaise

Dans le cadre du rétablissement de la continuité écologique au niveau de La Chaussée des Moines sur la Sèvre nantaise à Vertou, le Département est intervenu sur cette écluse pour mettre en œuvre des travaux complémentaires, dès 2020, pour en restaurer les quais, reconstruire les perrés amont et aval de l'écluse en rive droite. Dans un second temps, il sera procédé à la restauration complète de la chaussée puis à la reconstruction d'un dispositif permettant de rétablir la continuité écologique au niveau de l'écluse.

En 2020, les travaux sur les quais se sont déroulés durant 4 mois de septembre à décembre 2020. Les travaux se poursuivront en 2021 pour permettre la réalisation de la future passe à espèces et le confortement de la chaussée.



DÉCEMBRE

Le renouvellement du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et l'engagement du logement d'abord départemental

La politique logement et hébergement s'appuie sur le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) coordonné par l'État et le Département. Ce plan définit les objectifs et moyens visant à soutenir la réalisation des parcours résidentiels d'accès et de maintien en logement de façon durable.



Le PDALHPD a fait l'objet d'une démarche de renouvellement en 2020 pour un vote lors de la session du budget primitif en février 2021. Actant de fortes tensions en matière d'accès et maintien au logement du fait de la pression démographique et du manque de logement notamment social, et prenant en compte la dégradation de la situation économique, le nouveau plan 2021-2025 porte l'ambition d'une action partenariale intégrée articulant logement / habitat / hébergement à l'échelle du département. L'objectif est de faire mieux coïncider l'offre et la demande de logements, avec un point d'attention particulièrement porté sur les publics les plus précaires, au travers d'un pilotage stratégique plus partenarial, tout en s'inscrivant en cohérence avec les enjeux environnementaux : zéro artificialisation nette, requalification des cœurs de bourg/ville.

Pour mettre en œuvre cette stratégie intégrée, la gouvernance du plan a été repensée pour associer notamment Nantes métropole et la CARENE qui disposent de la délégation des aides à la pierre. Le Département est également candidat en tant que territoire de déploiement du logement d'abord. Cette inscription vise à accélérer le déploiement du PDALHPD.

14 DÉCEMBRE

Une session du conseil départemental entièrement en visioconférence

Pour la première fois dans l'histoire du Département, dans le cadre de la crise sanitaire et du respect des règles du confinement, les 62 conseiller·ères départementaux·ales ont tou·tes participé à une session à distance. Lors de cette session du 14 décembre 2020, chaque vice-président·e a pu présenter ses rapports et l'ensemble des élu·es a pu débattre en visioconférence des orientations et propositions sur les dossiers faisant l'objet d'une délibération. Les élu·es ont également pu voter de manière sécurisée et en temps réel les délibérations via leur smartphone.



Cette session a été l'occasion pour l'assemblée départementale d'engager des projets très importants pour la collectivité comme l'orientation pour viser la neutralité foncière sur le territoire de la Loire-Atlantique, la réouverture du musée Dobrée après la réalisation des importants travaux de rénovation, la construction d'un centre d'intervention routier à Derval en co-maîtrise d'ouvrage avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Pour parvenir à ce résultat, un important travail collaboratif a été réalisé en amont par les services départementaux.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - résidents à l'EHPAD la Brière à St-Lyphard

ENGAGEMENT N°

UN DÉPARTEMENT **SOLIDAIRE**

Le Département démontre ses capacités d'adaptation, d'intervention et de coordination, a fortiori dans ce nouveau contexte social et économique lié à la crise sanitaire. Il soutient les publics accompagnés, au titre de la fragilisation économique des personnes ou de leur vulnérabilité, des jeunes au public âgé, ou pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Pour les habitant·es de la Loire-Atlantique, il s'investit pour développer un environnement favorable à un parcours de vie adapté à leurs besoins fondamentaux, à l'écoute de leur propre implication, ouvert au lien social. Il s'engage pour faciliter l'accès à leurs droits et aux solidarités multiples, innovantes et bienveillantes.

Accompagner les plus fragiles pour qu'ils trouvent leur place dans la société



ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ ET INSERTION

Face aux nouveaux défis de solidarité et de cohésion sociale, liés à la crise sanitaire et à la situation économique, le Département concentre ses capacités d'adaptation, d'innovation sociale et de résilience territoriale en s'appuyant sur les fondamentaux de son projet d'action sociale de proximité et d'insertion. Il maintient son intervention en direction des publics vulnérables et développe collectivement une action de prévention et d'accompagnement des personnes récemment impactées par la crise sanitaire.

La politique départementale dans la lutte contre les inégalités sociales et économiques entre citoyen·nes s'accroît avec le déploiement de l'accueil social universel grâce au maillage territorial des services, tant au sein des espaces départementaux des solidarités que des commissions locales d'insertion ou des unités emploi. Il agit en effet pour permettre l'accès de tous et toutes à ses droits et assurer un revenu minimum des publics vulnérables à travers le revenu de solidarité active. Cette action a été renforcée en 2020 avec la mise en place du fonds départemental de soutien citoyenneté comprenant un volet dédié aux associations caritatives pour les aider à faire face aux besoins des personnes en difficulté. Par la stratégie d'insertion, le Département soutient le pari collectif des compétences pour la réussite des personnes inscrites en parcours d'insertion, en favorisant la coordination et coopération entre partenaires, en passant par la mobilisation des entreprises et des acteurs économiques, et en s'engageant auprès des structures de l'insertion par l'économique. Il met en œuvre la garantie d'activité avec différent·es acteurs et actrices (unités emploi, pôle emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, missions locales) et un accompagnement renforcé et global pour tous les publics dont les allocataires du RSA à la réalisation de leur projet professionnel. Il s'attache aussi à lever les freins spécifiques (mobilité, fracture numérique, accès aux soins, articulation des temps de vie,...) pour les publics les plus fragilisés. Le Département aide les personnes en difficulté économique et/ou sociale dans la réalisation de leur parcours résidentiel. Il déploie des actions issues du plan départemental pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, co-animé avec l'État, et le fonds partenarial de solidarité pour le logement (FSL), et il intègre plus fortement les stratégies habitat / logement / hébergement pour une fluidité entre les offres, notamment à travers les principes d'intervention du "Logement d'abord".

Soutenir les ménages et les personnes fragilisées par la crise sanitaire

La crise sanitaire a des conséquences financières importantes pour de nombreux habitant·es. Les ménages en précarité avant la crise mais aussi, dans ce contexte, les salarié·es en chômage partiel, les intérimaires, les auto-entrepreneur·es et les indépendant·es connaissent des baisses de revenus qui fragilisent l'équilibre budgétaire de leur ménage. Face à ce constat, et dans une logique de prévention, le Département s'est mobilisé, dès la première période de confinement, en développant une aide au loyer. Celle-ci a été mise en place de façon accélérée et partenariale tant dans son financement que ses modalités d'instruction avec la caisse d'allocations familiales, Nantes Métropole, la CARENE, l'Union sociale de l'habitat des Pays de la Loire, les bailleurs sociaux et l'Agence d'information sur le logement. Les établissements publics de

coopération intercommunale ont également été sollicités pour abonder le fonds.

Ce dispositif d'urgence a permis de soutenir les ménages ayant connu une situation financière dégradée de façon brutale, majoritairement des personnes au chômage et chômage partiel (31%), des personnes seules (52%) et locataires du parc social (58%).

Renforcer les solutions de mobilité pour lever les freins à l'emploi

En 2020, le Département a renouvelé le volet mobilité de son appel à projets Fonds social européen sur la levée des freins à l'emploi. Il a ainsi couvert l'ensemble du territoire de Loire-Atlantique en offre de service "conseil en mobilité". Neuf conseillères mobilité, réparties au sein de 5 structures accueillent les publics en insertion rencontrant des problématiques pour se déplacer. Après diagnostic,



© Céline Jacq - Chargée d'accompagnement à l'emploi et bénéficiaire du FSA sur l'unité emploi-Nantes

ces professionnelles orientent les personnes vers des solutions adaptées : permis, vélo-école, formation à la mobilité, location ou achat de véhicules, transport solidaire, micro-crédit, aides financières. Elles ont accueilli plus de 500 personnes.



En 2020, le Département a renforcé cette action par des solutions complémentaires. Il a ainsi cédé douze véhicules réformés pour élargir les flottes de véhicules des partenaires proposant de la location à tarif solidaire et a lancé un appel à projets Investissement 2020 (vélos à assistance électrique, scooters thermiques et électriques). Par ailleurs, il a initié un partenariat avec la Région des Pays de la Loire pour améliorer le maillage du territoire et élargir les publics bénéficiaires. 117 solutions de mobilité sont proposées sur le territoire de Loire-Atlantique.

Susciter et accompagner les initiatives locales autour de l'accueil social universel

Le Département a poursuivi en 2020 son accompagnement des projets qui avaient émergé lors de l'évènement "Hackathon" "ré-inventons" de décembre 2019, 2 jours d'émulation collective, réunissant les habitant-es, les partenaires et



agent-es départementaux, autour de projets de territoire sur le périmètre d'intervention de l'espace départemental des solidarités Machecoul-Saint-Philbert.

Malgré la crise sanitaire, les porteurs et porteuses de ces initiatives ont été appuyé-es pour des interventions autour des violences conjugales, la place des femmes dans la société, la création d'un réseau sur le volet emploi. Ces différentes actions contribuent à la mise en place d'un Accueil Social Universel sur ce territoire, notamment à travers le déploiement du site internet "Retz'o vie sociale".

Faciliter l'accès aux services de médiation numérique



© Paul Pascal / Département de L.-A.

Le dispositif des pass numériques, déployé depuis novembre 2020, fonctionne sur le modèle des chèques restaurant. Il vise à accompagner les personnes en fragilité numérique pour leur permettre de payer tout ou partie des services de médiation numérique auprès de structures labellisées. Le

ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ ET INSERTION

Département apporte son financement à ce dispositif national. 3 200 carnets, d'une valeur de 50€ chacun, ont été distribués en Loire-Atlantique, via un réseau de distributeur·rices en contact avec le public le plus éloigné du numérique.

Développer l'inclusion numérique sur la délégation Châteaubriant



Depuis cinq ans, le Département accueille annuellement, sur la délégation Châteaubriant, des volontaires en service civique pour des missions en lien avec le programme "les connectés" de l'association Unis-cité avec l'objectif de mener des ateliers numériques auprès du public.

Une borne numérique est ainsi expérimentée pour accompagner le public dans l'utilisation de l'outil informatique et pour effectuer ses démarches en ligne, soit avec le soutien des secrétaires médico-sociales, soit avec celui des volontaires en service civique tous les mardis matin.

Réinventer la relation d'aide au public pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été de fait marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et les périodes de confinement qui en ont découlé. Tout en répondant à l'évolution des contraintes sanitaires, le Département a développé des solutions pour maintenir l'accompagnement des personnes. Les professionnel·les de l'action sociale de proximité et de l'insertion dans les espaces départementaux des solidarités ont ajusté les outils pour favoriser l'accès et le maintien des droits ainsi que la meilleure orientation vers les partenaires du territoire.

Face au premier confinement, les équipes médico-sociales ont dû se réinventer en adaptant la relation d'aide à travers la mise en place de plateformes téléphoniques et de rendez-vous organisés à distance.

Dès le 17 mars, les professionnel·les des délégations se sont réorganisé·es pour faire face à la crise sanitaire avec 2 enjeux : veiller à l'accès des services pour le public en répondant prioritairement aux urgences, en maintenant des vaccinations sur

la PMI, et accompagner les publics les plus fragiles et isolés. La coordination a été renforcée à tous les niveaux avec des espaces d'échanges entre les cadres de proximité et les équipes. Le Département a porté une attention particulière aux assistant·es familiaux·ales avec un soutien de psychologues.



Sur la délégation Nantes, les équipes se sont engagées sur la thématique de "l'aller vers" et de la lutte contre le non-recours. Dans le contexte de crise, le projet a donné lieu à une enquête auprès des travailleur·euses sociaux·ales et secrétaires médico-sociales sur leur vécu professionnel. Une sociologue - Elvire Bornand a conduit un travail de recueil et d'analyse, restitué le 10 septembre, dont les résultats ont identifié une hétérogénéité des pratiques et des ressentis.

L'entretien téléphonique, jusqu'à présent support d'accompagnement parmi d'autres, s'est avéré prendre une place conséquente dans les échanges, allant parfois jusqu'à modifier le rapport entre les agent·es et les personnes accompagnées. Ce travail social à distance, sans être exclusif, apparaît aujourd'hui comme une alternative pour répondre à des demandes. Des ateliers se sont poursuivis en octobre pour prolonger la démarche et développer des actions favorisant "l'aller vers" et la lutte contre le non recours.



Développer l'interconnaissance des équipes pour mieux accompagner les publics

Le 9 mars 2020, les agent-es du service solidarité de la délégation Châteaubriant se sont réuni-es à la base nautique de Vioreau pour partager leur bilan d'activité. Après un forum autour d'une meilleure connaissance, des ateliers ont permis de partager le contenu des prestations proposées et animés par la Compagnie du Cercle Karré de l'ESAT de Blain dans un partenariat futur au bénéfice des publics accompagnés. Depuis, trois projets ont été initiés sur la prévention des violences faites aux femmes et autour de la parentalité.

Penser le sport comme levier d'inclusion

L'année 2020 a été marquée par le développement d'actions d'inclusion par l'animation sportive départementale. Sur la délégation Ancenis, des séances "Sport santé" ont ainsi été proposées aux résident-es du foyer des jeunes travailleurs, des jeunes de la mission locale et des membres du Groupe d'Entraide Mutuel Pacifique Ancenis ainsi que des séances d'apprentissage et de maniabilité du vélo avec le chantier d'insertion Erdre et Loire Initiative.

32 614

personnes allocataires du RSA
au 31 décembre 2020

171,6 M€ inscrits au budget

500 professionnel·les
de l'action sociale accueillant
les ménages rencontrant
des difficultés sur

57 sites d'accueil au sein des
34 espaces départementaux
des solidarités

4 604

personnes accompagnées
par les unités emploi

Plus de 179 000
heures de travail dans le cadre
des clauses d'insertion

2 627 ménages aidés
pour accéder ou rester dans
un logement, régler une charge
d'eau ou d'électricité

873 ménages suivis dans
le cadre d'un accompagnement
global et socio-professionnel

Aide au loyer covid première
et deuxième vague
(FSL Département et FSL Nantes
Métropole) : 1 741 ménages
soutenus pour un montant d'aides
accordées par le Département
de 400 717 €.

AGIR POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département mène une politique active pour les personnes en situation de handicap concourant à leur inclusion et à leur pleine citoyenneté. Il favorise le libre choix de leur projet de vie, facilitant leurs démarches, l'accès à leurs droits et à l'information. Il propose une offre de service adaptée et ouverte dans une dynamique inclusive sur ses différents champs d'intervention (éducation, culture, jeunesse, sport, mobilités, etc) et accompagne les projets des associations portés à l'échelle départementale. Attentif aux impacts du confinement et aux besoins de renforcement de la relation à la personne, le Département s'engage avec la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) pour garantir l'adaptation, la continuité du service public et, aux côtés des espaces départementaux des solidarités, en soutenant les lieux d'accueil de proximité pour les personnes et leurs proches. Il maintient son action auprès des aidant.es, en appuyant initiatives et expérimentations, apporte son soutien aux acteurs et actrices du domicile au travers de la prestation de compensation du handicap et aux établissements. Le Département favorise la diversification des modes d'habiter possible comme l'accueil familial, les places d'hébergement et structure le développement de solutions nouvelles, tels les projets d'habitat inclusif ainsi que des services nouveaux d'accompagnement à la vie sociale.

Développer l'accès à l'information avec le site "Handicap.loire-atlantique.fr"

Pour mieux faciliter l'accès et la diffusion de l'information, le Département a regroupé l'ensemble des renseignements utiles aux habitant-es en situation de handicap sur le territoire départemental et à leurs aidant-es (droits, démarches, aides, annuaires, actualités, témoignages) sur le site "handicap.loire-atlantique.fr". Les démarches en ligne pour faire des demandes d'aide à la MDPH, y sont accessibles dès la page d'accueil. Du 15 novembre au 31 décembre 2020, le site a enregistré 8 541 vues.



Consultation citoyenne sur l'offre de soutien aux aidant-es

Soucieux d'améliorer l'offre de soutien aux aidant-es de personnes en situation de handicap sur l'ensemble de son territoire, le Département de Loire-Atlantique s'est engagé dans une démarche de participation citoyenne auprès de ses habitant-es. Il a mis en place une large consultation "Handicap : quel soutien pour les proches ?", à partir de septembre 2020, qui a donné lieu à 347 contributions, permis 24 rencontres et 3 ateliers participatifs avec les aidant-es, ainsi que la création de 3 groupes de travail avec des partenaires, avec une restitution au premier trimestre 2021 dans l'objectif de formaliser une nouvelle offre.



Assurer la visibilité du transport des élèves et étudiant-es en situation de handicap

La crise sanitaire a eu un impact sur l'activité transport avec un arrêt total des déplacements entre le 16 mars et le 11 mai puis une reprise partielle jusqu'aux vacances scolaires d'été. Dans un souci de meilleure visibilité, le Département a financé l'équipement (capots de toit et magnets) de l'ensemble des 450 véhicules du transport des élèves et étudiant-es en situation de handicap qui circulent chaque jour de scolarité.





© Pierre Leray / Département Loire de Atlantique - Résidente du foyer de vie Les tourmesols à Vieilleville

Une dynamique partenariale pour rompre l'isolement et faciliter l'accès à la pratique sportive

Le Département, en lien avec la commune de Thouaré-sur-Loire, s'est associé à la démarche "Santé-vous bien" de l'association pour l'emploi des personnes inadaptées (APEPI), en direction des salariées de l'entreprise adaptée "Avenir Service Industrie" (ASI PROD). L'objectif de cette initiative est double : intervenir sur la prise de poids ainsi que les problèmes de santé qui en découlent et, principalement, amener à une prise de confiance en soi pour rompre avec l'isolement et accompagner l'accès à la pratique sportive vers le droit commun.



© Valéry Joncherey

Dans le cadre de l'animation sportive départementale, des séances d'activité physique et sportive ont été proposées sous forme d'un engagement volontaire travaillé avec la référente sociale. Ces séances ont été élaborées avec une progression pédagogique adaptée et diversifiée avec la découverte de différentes activités sportives. Le Département a impliqué par la suite divers clubs de la commune (clubs de tir à l'arc, gym et handball), afin de favoriser l'intégration dans le tissu associatif local des personnes inscrites dans cette action.

AGIR POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aider à la constitution d'un réseau "Sport et handicap"

Le Département a accompagné, en janvier 2020, la création du réseau "Sport et handicap du pays de Retz". Ce soutien concrétise les initiatives qui ont émergé lors des rencontres territoriales organisées en 2018. Aujourd'hui, une cinquantaine d'acteurs et actrices constitue ce réseau (associations, collectivités, comités, élu-es, établissements spécialisés, habitant-es...) et son objectif est de structurer l'offre d'activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap physique et psychique.

Plusieurs actions ont déjà été mises en place : projections/débats autour du film "Campeones", semaine des handicaps,...



LES CHIFFRES

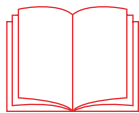
8 432 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap

3 718 places médico-sociales

225 personnes accueillies en famille d'accueil

35 accueils de proximité assurés par

13 centres locaux d'information et de coordination



INFORMER

sur les droits & les démarches



1

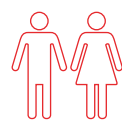
MAISON DÉPARTEMENTALE
des personnes en situation de handicap



35 POINTS
D'ACCUEIL
de proximité handicap

Près de

103 629 HABITANT-ES
de Loire-Atlantique bénéficient
D'UNE AIDE DE LA MDPH



(maison départementale des personnes en situation de handicap)

Accompagner les âges de la vie

© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Maison d'assistantes maternelles "à petits pas" / Pont-St-Martin

PROTECTION DE L'ENFANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Particulièrement attentif aux impacts du confinement et de la crise sanitaire sur les familles fragilisées économiquement, les enfants vulnérables et les jeunes confié-es, le Département poursuit le renforcement des axes de son engagement pour la protection de l'enfance et l'accompagnement des familles, qui ont confirmé leur pertinence dans ce contexte.

Dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile, il répond avec ses partenaires aux enjeux de promotion de la santé et développe des approches en prévention auprès des publics plus fragilisés, notamment en expérimentant un parcours de soins coordonnés, et en proposant aussi aux familles les supports nécessaires et adaptés à la situation. Le Département impulse la participation des personnes accompagnées pour favoriser une dynamique d'engagements réciproques. Il intervient également auprès des familles les plus précaires dans leur quotidien par des aides financières et un soutien à la parentalité pour les mobiliser dans la prise en charge éducative des enfants en prenant appui sur leur savoir-faire et leurs propres ressources.

Dans le cadre d'un parcours centré sur les besoins fondamentaux, au sein du nouveau Projet pour l'enfant, le Département vise à construire et sécuriser un accès à la majorité pour les jeunes qui lui sont confié-es. Il s'attache à développer et renforcer leur autonomie par un soutien individuel notamment par parrainage ou dans le cadre protecteur et prolongé du contrat jeune majeur-e. Il structure et améliore l'offre de prise en charge des familles et des jeunes, par sa mobilisation à l'exercice de la profession d'assistant-e maternel-le, par l'amélioration du statut des professionnel-les de l'accueil familial, ou encore en déployant une capacité d'accueil et d'accompagnement diversifiée, tant au travers du Centre Départemental Enfance Familles (CDEF) qu'au sein des lieux de vie et d'accueil autorisés sur l'ensemble de la Loire-Atlantique.



Assurer la permanence des missions pour les familles et les enfants en période de crise sanitaire

Dans le contexte de crise sanitaire, le Département a adapté ses modalités d'intervention pour assurer la continuité des missions de protection maternelle et infantile (PMI) au service des familles, et notamment vers les plus fragiles. Les professionnel-les ont initié ainsi des entretiens en distanciel, une communication accrue et réactive avec le site parents.loire-atlantique.fr. L'accélération de la démarche d'informatisation, notamment autour du dossier santé Horus, a permis également cette modulation des actions.

Les coopérations interinstitutionnelles ont été renforcées, notamment en matière de santé par des "liaisons maternité" (mise en relation des familles avec la PMI dès la maternité) avec le Centre hospitalier universitaire de Nantes (CHU) pour favoriser l'intervention précoce des professionnel-les de la PMI auprès des familles les plus vulnérables. 221 "liaisons maternité" CHU-PMI ont été réalisées sur 3 mois en 2020 dans le cadre de l'expérimentation ainsi qu'un travail conjoint PMI-direction départementale de la cohésion sociale - caisse d'allocations familiales tout au long du premier confinement, afin de garantir des accueils pour les enfants de moins de 3 ans des publics prioritaires.

Les assistant-es familiaux-ales, aussi en première ligne dans cette période, ont assuré l'accueil et l'accompagnement des enfants lorsque les écoles, les centres médico-psychologiques et autres services étaient fermés.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Les unités accueil familial se sont centrées sur le soutien apporté à distance à ces professionnel·les, mais également à l'adaptation des liens familiaux, d'abord en distanciel grâce aux outils numériques, puis dans des conditions sanitaires adaptées quand les rencontres ont repris. Également impactée, la continuité de service de l'unité aide sociale à l'enfance a été maintenue en modifiant les modes d'intervention auprès des familles. L'activité d'intervention éducative à domicile s'est principalement effectuée par entretiens téléphoniques, avec une sollicitation plus importante à l'initiative des familles suivies.

Journée "Le Projet Pour l'Enfant (PPE), tous acteurs !"

Le PPE est avant tout une démarche qui part de l'évaluation de la situation de l'enfant et de ses besoins, pour définir un projet visant à garantir son développement, son bien-être et son autonomie, dans une logique de cohérence et de parcours. Depuis plus d'un an, le Département conduit un travail pour rendre la démarche lisible et faciliter son appréhension et son utilisation par tous et toutes. Lors d'une journée dédiée en janvier 2020, il a convié différents partenaires à venir partager avec les équipes de la délégation Ancenis les enjeux de ce projet.

Continuité de l'accueil au Centre départemental enfance familles pendant la crise sanitaire



Dans un contexte sanitaire tendu, le Centre départemental enfance familles a maintenu son activité en assurant sa mission d'accueil et d'accompagnement d'urgence. Ce sont 164 enfants qui ont été admis·es au cours de l'année, dont 9 enfants sur une unité éphémère créée lors de la première période de confinement en augmentant la capacité d'accueil de façon temporaire.

Développement de nouvelles modalités d'accueil du dispositif de protection de l'enfance

Le Département continue de développer et diversifier de nouvelles modalités d'accueil pour

répondre aux besoins des jeunes. Une maison d'enfants gérée par les Pupilles de l'Enseignement Public Atlantique Anjou (site de la Ducherais) a été ouverte en octobre 2020 et a permis de créer 25 places d'accueil. Pour les jeunes les plus autonomes, 40 places en hébergement diffus ont également été ouvertes par la fondation les "Apprentis d'Auteuil". 483 mineur·es sont accueilli·es et 366 jeunes majeur·es bénéficient d'un contrat jeune majeur·e.

Ouverture d'un internat éphémère

Lors du premier confinement, en collaboration avec l'association Linkiaa, le Département a ouvert un internat éphémère pour prévenir les violences intrafamiliales et offrir un accueil de répit à des mineur·es bénéficiant habituellement d'une mesure éducative en milieu ouvert. Les jeunes accueilli·es ont bénéficié d'activités culturelles, ludiques, sportives et d'un soutien scolaire.

Poursuivre la sensibilisation sur l'enfance en danger



Le Département a élaboré et diffusé un nouveau guide à destination des professionnel·les intervenant auprès des enfants qui peuvent être confronté·es à un danger ou un risque de danger pour renforcer une large sensibilisation sur ces enjeux. Dès sa publication, les professionnel·les de la délégation vignoble ont été accompagné·es, avec deux réunions le 18 juin et le 13 octobre 2020. Cet appui se poursuivra en 2021.

Prévenir et améliorer la santé des mineur·es en protection de l'enfance

Le parcours expérimental des soins coordonnés pour les mineur·es protégé·es a été lancé pour améliorer leur santé en facilitant leur accès aux soins et leur suivi. En partenariat avec des médecins référent·es généralistes ou pédiatres volontaires formé·es, la structure de coordination, portée par le Centre hospitalier universitaire de Nantes, veille à prévenir, soigner et structurer un suivi médical régulier. Ce dispositif doit permettre une prise en charge précoce de toute pathologie ou situation de handicap.

Détection précoce des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

Les professionnel·les PMI de la délégation Saint-Nazaire et le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) Kerbrun de Saint-Nazaire ont développé une consultation conjointe afin de contribuer à un dépistage précoce des troubles du spectre de l'autisme pour mieux orienter les enfants et leur famille.

Soutenir l'autonomie des jeunes

Dans le cadre de la contractualisation avec l'État dans le cadre du plan pauvreté et par le vote d'un plan d'actions en faveur de l'autonomie des jeunes, le Département a soutenu 9 nouveaux projets d'accompagnement des jeunes à l'accès au logement, aux droits, à la formation professionnelle et à l'emploi. L'engagement départemental auprès des jeunes de 21 ans à 24 ans révolus de poursuivre son accompagnement en matière de protection de l'enfance a été intégré dans les modalités du contrat jeune majeur·e régies par le règlement départemental d'aide sociale.

Innover pour développer la médiation parents-enfants



En octobre 2020, le Département a mis en place, sur la délégation Nantes, un atelier de médiation animale dans le domaine équin, "Le pied à l'étrier", auquel ont participé cinq parents accompagnés chacun·e de leurs enfants d'âge adolescent. Les enfants du quartier des Dervallières suivis dans le cadre d'une mesure d'aide éducative à domicile étaient prioritaires. Cet atelier a permis de travailler sur la gestion des émotions ; la notion de plaisir et de bien-être partagé ; le lien social ; la confiance, etc. En 2021, cette action des équipes des aides éducatives à domicile et de l'espace départemental des solidarités Dervallières sera prolongée par la mise en place d'un autre atelier qui touchera à nouveau 10 participant·es.

Développer des outils pour les assistant·es familiaux·ales

Garder des traces de son histoire aide à grandir, à se construire des repères qui serviront tout au long de la vie, ce qui peut s'avérer beaucoup plus complexe pour des enfants qui ont connu différents lieux de vie et qui n'ont parfois pas l'occasion de collecter leurs souvenirs d'enfance.



Un guide a été réalisé, en méthode design, avec les professionnel·les de l'unité accueil familial de la délégation Nantes afin de permettre aux assistant·es familiaux·ales (familles d'accueil) d'élaborer des objets de souvenirs de type album de vie, boîte à trésor, arbre de vie pour les enfants qu'elles-ils accueillent. Cet outil les aidera à travailler l'histoire de l'enfant en l'impliquant, ainsi que ses parents, s'ils sont d'accord. Ce guide sera présenté plus largement en 2021.

Accompagner l'accès au dossier d'aide sociale à l'enfance en Loire-Atlantique

L'observatoire du Département dans une publication de Repères a présenté une étude sur les motivations, les ressentis et les profils des personnes majeures venues consulter leur dossier de protection de l'enfance en Loire-Atlantique. Par an, 80 consultations en moyenne sont effectuées en Loire-Atlantique.

Évaluation sur l'accueil solidaire des mineur·es non accompagnés

Dans un contexte de hausse sans précédent de l'accueil des mineur·es non accompagnés, le Département de Loire-Atlantique expérimente un dispositif d'accueil solidaire.



PROTECTION DE L'ENFANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Son évaluation, s'appuyant sur des entretiens approfondis avec les accueillant-es et les jeunes accueilli-es, a conclu à une pertinence indéniable du dispositif et une forte efficacité en termes d'impacts sur les parcours des jeunes. Les préconisations ont porté sur une communication accrue des familles susceptibles d'être intéressées par l'accueil de jeunes, un repérage de ces jeunes étranger-ères, une meilleure fluidité des entrées dans le dispositif, le développement de modalités d'accueil plus souples (temps partagé, parrainage), et le renforcement du soutien des familles solidaires via le secteur associatif.

Soutenir l'accès au sport pour les Mineurs Non Accompagné-es

Le Département a développé une école multi-sports, mise en place par l'animation sportive départementale, dédiée au foyer d'Accueil éducatif pour les mineur-es non accompagné-es de Cordemais. Des cycles de pratiques sportives sont animés une fois par semaine. Une attention particulière est portée à l'apprentissage et la maîtrise du vélo.



LES CHIFFRES

5 977

enfants confié-es à l'aide sociale
à l'enfance au 31/12/2020

—

869

places en Maisons d'enfants
à caractère social

—

944

places auprès d'assistant-es
familiales-aux

—

10 940

assistant-es maternel·les

—

147

maisons d'assistant-es maternel·les

—

459

jeunes se présentant comme
"mineur-es non accompagné-es"

—

140

ménages ont contacté
le service pour se renseigner
sur la procédure d'adoption

VIELLISSEMENT ET PERSONNES ÂGÉES

Avec une crise sanitaire bousculant profondément le quotidien des personnes âgées, le Département renforce la mise en œuvre de sa politique et de son soutien auprès des acteurs et des actrices clés, ceux du domicile, les aidant-es, les réseaux de prévention de la perte d'autonomie ainsi que les établissements d'hébergement et leurs professionnel-les. Attentif à l'amélioration de la qualité de vie à domicile, il s'appuie sur les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) pour faciliter et simplifier l'accès à l'information aux habitant-es et, dans une logique d'inclusion, il implique l'ensemble de ses politiques publiques concourant au bien-être des personnes âgées. Il propose des aides à l'aménagement de l'habitat, des aides techniques, met à disposition une offre accessible, sécurisante, de télé-assistance et favorise le libre choix du parcours résidentiel en développant de nouvelles formes d'habiter (habitat senior, habitat inclusif, résidences autonomie). Par son engagement auprès des services d'aide et d'accompagnement à domicile et leurs professionnel-les, le Département permet une vie à domicile adaptée tout en accompagnant, par différents leviers, l'action des proches aidant-es et la reconnaissance de leur rôle capital. Il continue avec l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement et au travers de l'aide sociale à faire du soutien aux établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) l'une de ses priorités.

Accélérer l'offre de places en résidences autonomie

Avec l'autorisation en 2020 de 900 nouvelles places, 25 résidences autonomie devraient être créées et ouvertes entre 2021 et 2026.

Les résidences autonomie représentent une solution d'hébergement pour les personnes vieillissantes et dont le logement ne convient plus pour de multiples raisons : surfaces trop importantes, difficulté pour l'entretien, éloignement des commerces...

© Valéry Jancherey - Jeunes volontaires du Service civique et résident-es de l'Ehpad Mer et pins / St-Brevin-les-Pins



Appuyer les établissements et services sociaux et médico-sociaux pendant la crise de la Covid-19



© Direction de la résidence de la Vallée du don

Pour faire face à la crise sanitaire, le Département a apporté un soutien exceptionnel aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et services médico-sociaux. Il s'est traduit notamment par la mobilisation de 50 agent-es volontaires du Département, le recours à l'augmentation dérogatoire du temps de travail de personnes en contrat aidé en établissement (140 en EHPAD), ainsi que la fourniture d'équipements de protection individuelle (masques, tabliers et gel hydroalcoolique). Une vigilance a été apportée au maintien du lien social en établissement avec le prêt d'ordinateurs portables, de tablettes, avec la livraison de muguet et celle des journaux quotidiens ainsi que l'organisation de concerts extérieurs...

Le Département a financé et renforcé du temps d'intervention de psychologue en EHPAD pour agir sur le bien-être des résident-es. Les dotations pour les établissements pour personnes en situation de handicap et celles de l'allocation personnalisée autonomie (APA) établissement pour les EHPAD ont été maintenues. Le versement de la prime covid a été réalisé à hauteur de plus de 1 500 000 € pour les salarié-es des établissements personnes âgées et personnes en situation de handicap relevant de la compétence exclusive du Département.

VIEILLISSEMENT ET PERSONNES ÂGÉES

Assurer la continuité des instructions des demandes d'APA à domicile en situation de crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et deux périodes de confinement. Le niveau de services rendus à la population a été maintenu autant que possible compte tenu des contraintes sanitaires.

Pour le public très fragile des personnes âgées, les professionnel·les ont adapté leurs pratiques durant le 1^{er} confinement, afin de répondre aux demandes d'APA à domicile et de maintenir un accompagnement en faveur des plus fragiles. Dès fin mai, dans le respect des consignes sanitaires, des visites à domicile ont été reprises pour rencontrer les personnes âgées isolées et vulnérables.

Maintien de l'aide à domicile en période de crise sanitaire

Le soutien aux personnes âgées, en situation de handicap et aux services médico sociaux œuvrant pour l'aide à domicile pendant la crise sanitaire s'est concrétisé par la mise en place de procédures permettant la continuité de l'ouverture et du versement des prestations et abonnements à la téléassistance, ainsi que la fourniture d'équipements de protection individuelle (masques, tabliers...), avec notamment plus de 1 240 000 masques fournis.

Cette mobilisation s'est également concrétisée pour les personnes isolées à domicile, par plus de 400 appels vers les abonné·es de la téléassistance identifié·es sans contact dans leur entourage et 1 000 appels grâce à la mobilisation de jeunes en service civique en lien avec les communes vers les personnes isolées de leurs territoires. Par ailleurs, le Département a réalisé le recensement et la mise en ligne des ressources et initiatives locales en direction des personnes à domicile sur son site internet : portage de repas, soutiens psychologiques...



Le Département a également apporté un soutien à la continuité des accompagnements à domicile en lien étroit avec les services de soins à domicile et un appui

direct aux professionnel·les avec la mise en place d'ateliers d'intelligence collective sur la crise sanitaire.

Accompagnement financier des services d'aide et d'accompagnement à domicile

La crise sanitaire a donné lieu à des modifications des modalités de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) afin de garantir la continuité des versements et de faire en sorte que la variation relative au niveau d'activité réel de ces services ne fragilise pas économiquement ces structures.

Les modalités de calcul des dotations ont été adaptées en lien étroit avec les services d'aide et d'accompagnement à domicile tout au long de l'année 2020 pour ajuster les versements.

LES CHIFFRES

11 396

bénéficiaires de l'Allocation
Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

—

15 600

places en établissement
pour personnes âgées dépendantes dans

178 EHPAD

—

124 Services d'Aide À Domicile
(SAAD) autorisés

—

14 250

abonné·es à la Téléassistance ;

près de 120 000 appels en 2020

—

1 750

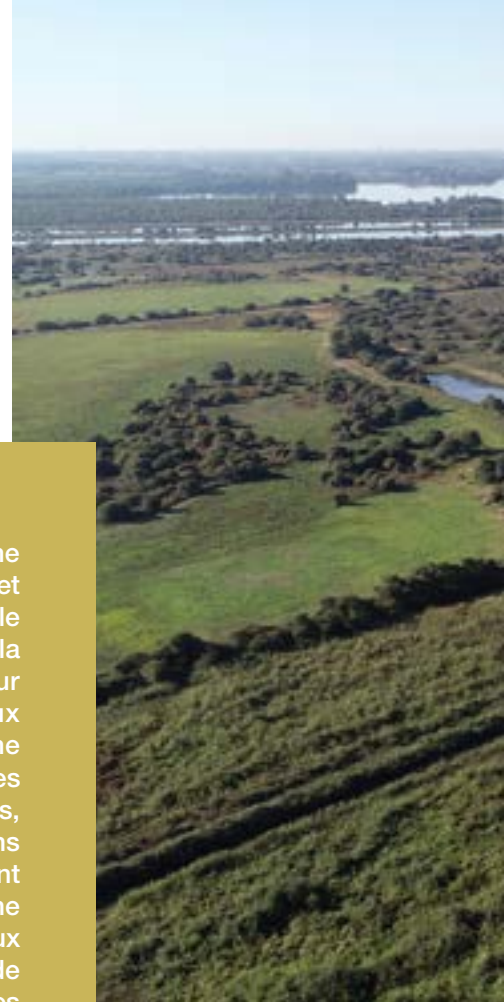
personnes âgées bénéficiaires
de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)

ENGAGEMENT N°

UN TERRITOIRE ÉQUILBRÉ

Face au défi collectif de l'effondrement de la biodiversité, du dérèglement climatique et de leurs effets, le Département renforce l'efficacité de ses interventions pour la préservation de l'environnement dans le cadre de ses actions d'aménagement de développement solidaire sur tout son territoire et par sa stratégie sur les espaces naturels et agricoles. Vigilant à sensibiliser l'ensemble des collectivités, des acteurs et actrices de terrain autour de l'ambition de préserver la richesse du patrimoine naturel et agricole de la Loire-Atlantique, il accompagne une appropriation et un engagement partenarial pour favoriser une volonté de maîtrise partagée du développement urbain, économique et agricole. Au profit des habitantes de la Loire-Atlantique, le Département mobilise l'ensemble de ses politiques publiques (environnement, foncier, mobilités, tourisme et littoral, habitat et développement économique) pour leur garantir un environnement préservé et attractif, source de qualité de vie durable, qu'il soit rural, littoral et estuarien, métropolitain ou périurbain. Il s'inscrit ainsi dans une nécessaire trajectoire d'aménagement et de développement plus équilibrée, plus respectueuse de ses propres atouts et réaliste au regard des enjeux écologiques et des transformations sociétales en cours.

Être acteur de la transition écologique et énergétique



RESSOURCES, MILIEUX NATURELS ET FONCIER

Pour répondre aux enjeux forts sur son territoire, le Département décline sa stratégie d'intervention pour la préservation des espaces naturels et agricoles pour offrir aux habitant·es de la Loire-Atlantique un modèle vertueux et partagé de développement et d'aménagement, visant la sobriété dans la consommation foncière. Il poursuit son effort pour consolider la protection de nombreux espaces naturels aux caractéristiques écologiques et paysagères remarquables, avec une gestion dynamique et partenariale. Acteur historique pour animer des actions d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, le Département maintient sa participation vigilante et pédagogique dans la gouvernance de l'eau. Particulièrement investi dans le développement des énergies renouvelables, il s'engage également pour apporter une ingénierie aux projets de transition énergétique et une sensibilisation aux risques climatiques et technologiques. Avec des objectifs ambitieux de lutte contre l'érosion de la biodiversité, de sécurisation des périmètres agricoles, de préservation et de valorisation des ressources naturelles. Il impulse ainsi une politique dynamique de connaissance et de respect de ces espaces pour l'avenir.

Mise en œuvre de la stratégie d'intervention sur les espaces naturels et agricoles



Le Département concrétise la stratégie adoptée en mars 2019 à travers un programme bisannuel de réalisations et d'expérimentations qui concerne différentes politiques publiques. Ainsi, le dispositif "Renaturer" a été créé le 30 mars 2020 avec deux finalités : d'une part, l'atteinte de

l'objectif zéro artificialisation nette par le financement d'opérations de désartificialisation et renaturation de sols scellés, d'autre part, l'accès et la préservation de petits sites de nature dans un contexte d'artificialisation de l'espace.

Un travail exploratoire a été mené afin de simuler des trajectoires d'évolution de l'artificialisation des sols sur le territoire de la Loire-Atlantique à horizon 2030 et 2050 afin d'accompagner la démarche "Pour un département neutre en foncier".

Renforcer la politique de soutien aux acteurs et actrices du territoire

Le dispositif "contrats Loire-Atlantique Nature Site" a été revalorisé pour un soutien financier accru aux porteurs et porteuses de projets de préservation et d'ouverture des sites naturels au public. Dans un contexte complexe lié à la crise sanitaire, le Département a affirmé son soutien durable auprès de ses partenaires en renouvelant 8 contrats Loire-Atlantique Nature Actions et en développant son soutien avec 2 nouveaux projets portant à 22 le nombre de partenariats contractualisés pour 3 ans.

Une gestion quotidienne sur les espaces naturels de l'estuaire de la Loire

Que ce soit au titre de l'animation Natura 2000 ou en qualité de gestionnaire des parcelles du Conservatoire du littoral, le Département assure la gestion quotidienne du site en relation étroite avec les acteurs et actrices locaux·ales. Des rénovations de mares, des renaturations d'espaces ont eu lieu, ainsi que des études, notamment paysagères, qui ont pour but d'améliorer à terme, l'accueil du public dans ces sites naturels. À titre d'exemple, la restauration du site du Trou bleu à Lavau-sur-Loire, préalable avant les travaux permettant son ouverture au public, s'est poursuivie en 2020 : traitement d'une décharge, pose de blocs anti-intrusion, mise en place de signalétique... De plus, la révision du document d'objectifs du site Natura 2000



© Olivier Chupin / Département de Loire-Atlantique - Le marais de Mazerolles à Sucé-sur-Erdre

estuaire de la Loire est en cours et comprend la réactualisation des données faune et flore, nécessaires pour ensuite établir des fiches actions en réponse aux enjeux définis afin de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation des habitats et espèces du site.



© Simon Bénéteau / Département de L. A. - Le Trou bleu à Lavau-sur-Loire

Protéger et restaurer le marais de Mazerolles

En 2020, le Département a classé le marais de Mazerolles au titre des espaces naturels sensibles. Ce site, réparti sur les communes de Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert et Sucé-sur-Erdre, présente un intérêt patrimonial riche en matière de biodiversité et en espèces animales et végétales. Cet espace a fait l'objet de différents travaux comme la restauration d'une roselière sur la commune de Sucé-sur-Erdre afin de préserver les habitats d'oiseaux d'intérêt européen et la pose de radeaux à sternes. Réalisés par l'association d'insertion "Trajet Réagir Ensemble", ces travaux revêtent également une dimension sociale forte puisqu'ils contribuent aussi à permettre à des personnes

éloigné de l'emploi de se former et de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle.

Protéger les massifs dunaires sur le littoral de la côte d'amour

Les massifs dunaires constituent des espaces de plus en plus rares en milieu d'agglomération. Souvent fragilisés, ils apparaissent comme des coupures d'urbanisation sur le littoral. Afin de préserver la biodiversité et faciliter l'ouverture au public des massifs dunaires, le Département a signé un contrat Loire-Atlantique Nature pour 3 ans avec la commune de Pornichet. Deux sites, soit 10 hectares de massifs dunaires, sont concernés par cette action de préservation : la dune grise de Bonne source et la dune de la Pierre Percée, deux zones essentielles dans la gestion des espaces dunaires de la commune.

Poursuivre le projet agricole et environnemental sur le périmètre de Notre-Dame-des-Landes

Le Département a travaillé avec les agriculteurs et agricultrices ainsi qu'avec les partenaires du territoire à la mise en œuvre de ce projet, en portant une attention particulière sur la préservation du bocage. Des groupes de travail ont été mis en place (haies, friches, eau), des marchés ont été passés et des subventions versées pour l'acquisition de matériel ou pour accompagner les communes pour la réfection des voiries. Par ailleurs, le Département finance une réorganisation du parcellaire agricole du périmètre, pilotée par la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique.

RESSOURCES, MILIEUX NATURELS ET FONCIER

Co-piloter le comité départemental de l'eau

Installé en décembre 2019, le comité départemental de l'eau s'est réuni 2 fois en 2020. Cette instance, copilotée par l'État et le Département, a pour finalité une mobilisation de tous les partenaires de la politique de l'eau avec la mise en place d'une revue de projet et de suivi régulier des actions opérationnelles de reconquête de la qualité de l'eau et de gestion optimisée de cette ressource.

Déployer les nouveaux contrats territoriaux eau pour améliorer l'état des milieux aquatiques

Le Département a largement déployé en 2020 le dispositif d'aide mutualisé avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des pays de la Loire, avec 5 contrats signés pour les actions des collectivités de Loire-Atlantique mettant en œuvre des travaux de restauration du fonctionnement écologique et hydro-sédimentaire des milieux aquatiques aujourd'hui dégradés. Il a ainsi aidé le Syndicat Chère Don Isac dans le cadre de ce dispositif afin de contribuer à la réalisation d'actions en faveur des milieux aquatiques telles que la restauration hydromorphologique et la restauration de la continuité écologique des cours d'eau sur les bassins versants de la Chère du Don et de l'Isac.

Évaluer et informer sur l'état des milieux aquatiques

Le Département diffuse largement les résultats des mesures de l'état des eaux de surface et souterraines à l'ensemble des acteurs et actrices de l'eau, au travers de synthèses annuelles publiées sur l'Observatoire du Département. En 2020, un volet spécifique "eau" a été créé au sein de ce site afin de donner à chacun·e des repères en matière d'observation, et de partager ces éléments de connaissance en les mettant à disposition du plus grand nombre.

Apporter une assistance technique aux collectivités

Le Département met à la disposition des collectivités rurales une assistance technique conventionnée en matière d'assainissement, conformément à ses compétences et obligations réglementaires. En 2020, 68 collectivités (communes et intercommunalités) en ont bénéficié pour le suivi de 88 stations d'épuration.

Restaurer la continuité des cours d'eau sur l'étang de la Coulée du Refou au Cellier

Dans le cadre de la politique de rétablissement de la continuité des cours d'eau et pour favoriser l'essor de la biodiversité, le Département a engagé

une opération réalisée en deux phases sur l'année 2020 et à venir sur 2021.



Elle consiste à restaurer une zone humide par effacement de l'étang de la Coulée du Refou situé sur la commune du Cellier. Après le nettoyage, la vidange et la mise en assec de l'étang, des prairies humides et des mares seront recrées. Ces travaux seront complétés par une coupe et abattage des arbres, une reconstruction des digues et une canalisation des courants afin de réduire la vulnérabilité du site aux inondations.

Assurer les continuités écologiques sur les bords des routes départementales

Un important programme d'actions a été lancé par le Département pour préserver la biodiversité sur les bords des routes : création de 20 passages à faune par an, installation de premiers aménagements pour rétablir la continuité piscicole et la transparence sédimentaire au droit des ouvrages franchissant les rivières. Une action à caractère scientifique, nouvelle et inédite en France a été lancée sur les routes du territoire de Notre-Dame-des-Landes, consistant à établir un relevé exhaustif des collisions faune-véhicules. Elle s'étendra sur une période d'un an, et permettra d'identifier et de comptabiliser précisément les espèces à partir d'une taille de 10 cm, notamment les passereaux, les chiroptères, les batraciens et les petits mammifères. Par ailleurs, ce relevé permettra d'identifier les lieux d'implantation de nouveaux passages à faune spécifiques aux espèces concernées.

Optimisation des consommations énergétiques du patrimoine immobilier départemental

Grâce à une stratégie de maîtrise énergétique des bâtiments du Département et l'exploitation des installations thermiques dans les collèges, les résultats obtenus ont permis une baisse notable de 23,4% des consommations énergétiques en 8 ans. Ils s'appuient sur une gestion active et vigilante à différents niveaux : suivi des consommations, sensibilisation des agent-es, achat d'énergie, accompagnement pour les opérations de travaux, optimisation de l'exploitation et contrat de performance énergétique. La part du recours aux énergies renouvelables continue de s'accroître par le raccordement aux réseaux de chaleur, aux chaufferies biomasse, au solaire thermique et photovoltaïque.

Soutien des projets citoyens d'énergies renouvelables

Le Département gère le dispositif "Cit'Er 44", qui permet d'apporter un soutien financier sur 3 ans aux projets citoyens d'énergie renouvelable en phase d'émergence. Six projets ont été soutenus en 2020 : projets de parcs éoliens à Plessé, Nantes et Blain, projets d'installations solaires photovoltaïques en toiture dans le sud de la métropole nantaise, à Corcoué-sur-Logne et sur plusieurs sites entre Nantes et Saint-Nazaire.

Maison du Lac de Grand-Lieu : Extension bâimentaire et programme muséographique

En 2019, un projet global de repositionnement de l'équipement dans la perspective élargie de la prise de conscience des problématiques environnementales liées à la préservation des zones humides (érosion de la biodiversité et réchauffement climatique) a été décidé. Ainsi, le projet de renouvellement complet du parcours de visite a été engagé en 2020. Le cabinet muséographique "Abaque" a été recruté et le programme d'exposition a été finalisé en concertation avec Loire-Atlantique Développement et le Conservatoire du littoral. Le marché pour la conception et la fabrication de cette nouvelle exposition a été lancé en fin d'année. Par ailleurs, les travaux d'extension bâimentaire ont été également engagés fin octobre pour une livraison en 2021.

8 193 visiteur.ses ont été accueilli-es à la Maison du Lac de Grand-Lieu en 2020 dans le respect des contraintes sanitaires.

LES CHIFFRES

1 310 ha d'espaces naturels sensibles en propriété départementale, et

6 270 ha classés Natura 2000 dans l'estuaire de la Loire

—
60 collèges et près de

22 000 collégien·nes concerné·es par les projets d'éducation à l'environnement soutenus par le Département

—
22 contrats Loire-Atlantique nature en cours avec des collectivités territoriales et partenaires

—
67 balades en nature élaborées par 14 partenaires naturalistes

—
5 contrats territoriaux pluriannuels eau signés avec des EPCI et leurs groupements

—
88 stations d'épuration suivies par l'assistance technique départementale

—
55 ouvrages d'art labellisés "Refuge pour les chauves-souris"

—
1 000 passages de bateaux à l'écluse Saint-Félix

Faciliter les mobilités

Poursuivant la dynamique du plan d'actions de la route de demain 2019-2022, le Département s'engage résolument au développement des modes de déplacements partagés, sécurisés et durables. Volontariste dans le contexte de la crise sanitaire, il a préparé avec ses partenaires la relance rapide des travaux pour entretenir et préserver la qualité et la sécurité du patrimoine routier ainsi que des ouvrages d'art. Attentif à former et sensibiliser tous les publics sur le champ de la prévention routière, le Département développe également une gestion innovante et concertée de son réseau routier et de ses infrastructures et renforce l'information au service des usager·ères. Il porte l'ambition d'accélérer la transition écologique par une empreinte environnementale réduite des routes, en favorisant la biodiversité et la renaturation des délaissés ou en instaurant des continuités écologiques. Il encourage et coordonne la dynamique cyclable, développe la multimodalité et contribue aux mobilités solidaires et inclusives.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Pont de Mauves

INNOVER DANS LA GESTION DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Une mobilisation accrue pour le lancement des chantiers malgré la crise sanitaire



© Olivier CHUPIN - Giratoire "en cacahuètes" / Rouans

Le Département a réalisé la majeure partie des actions relatives à la gestion du réseau routier prévues au cours de l'année 2020. Malgré le confinement, les études et les programmations de travaux ont pu se dérouler au premier semestre. Dans un contexte de crise sanitaire, la mobilisation du Département et de la fédération départementale

des travaux publics a permis de relancer les chantiers dès avril 2020 et de concrétiser un très bon taux de réalisation des programmes votés.

En parallèle, le Département a préparé dès mars 2020 un plan de relance avec plusieurs mesures d'ordre financier pour l'entretien des routes départementales et des voiries communales des communes de moins de 15 000 habitant·es. Les niveaux de service en matière d'entretien et d'exploitation de la route ont également été maintenus.

Un partenariat renforcé avec la Fédération départementale des travaux publics

Une convention d'engagement pour la croissance verte a été signée entre le Département, la Fédération de Loire-Atlantique des Travaux publics (FDTP 44) et le syndicat Routes de France Pays de la Loire. Ce partenariat fixe des indicateurs cibles retenus sur la période 2020-2022 pour répondre aux enjeux de la transition écologique, en visant l'augmentation de la part des techniques routières à froid et des enrobés tièdes ainsi qu'en

développant le réemploi d'agrégats d'enrobés. Ce référentiel commun permet un dialogue régulier et formalisé avec la Fédération pour établir un programme annuel d'innovation routière, avec 2 chantiers expérimentaux réalisés en 2020.

Moderniser l'organisation de la gestion du réseau routier

Le projet de maillage territorial des centres d'intervention, a permis de définir la cartographie et une organisation optimisée avec le déploiement à terme, de 18 centres. Cette démarche poursuit les objectifs de modernisation des pratiques, des matériels et des outils avec une valorisation des métiers et l'amélioration des conditions de travail des agent-es départementaux-ales. Un programme d'investissement bâtiminaire et d'équipements rythmera la mise en œuvre progressive de ce projet à échéance 2028. Dans ce cadre, un travail important a été conduit en 2020 par Loire-Atlantique matériels et travaux, en lien avec le projet de maillage territorial, pour définir une dotation cible matériels pour chaque territoire départemental. Il permettra d'accélérer fortement la modernisation et le renouvellement du parc de matériels, en privilégiant le rajeunissement de la flotte, l'innovation et l'hybridation.

Réhabilitation des ponts de Mauves

Le Département a mené de février à décembre 2020, la première phase de l'opération de restauration des deux ponts de Mauves. Elle a intégré la réfection des tabliers et la création de quatre passerelles en encorbellement sur les deux ouvrages, dédiées à la circulation des modes doux (piétons et cyclistes). Une attention particulière a été apportée sur les raccordements des passerelles avec une portion de route aménagée en chaussée à voie centrale, banalisée entre les deux ouvrages et avec des zones de transition marquées pour sécuriser l'insertion des cyclistes sur la chaussée.



Les poutres métalliques ont été renforcées, les chaussées ont été détruites et remplacées par des dalles en béton fibré ultra haute performance plus légères. Les charpentes métalliques ont été intégralement repeintes avec un traitement

anticorrosion préalable. Cette première étape de réhabilitation s'est terminée par une mise en service le 11 décembre. La dernière étape de réhabilitation dont les études démarreront en 2021 permettra de conforter les fondations de la ligne de ponts.

Accompagnement des travaux de sécurisation du pont de Varades

Le Département a conduit en quatre mois seulement, de juin à décembre 2020, des travaux de sécurisation du pont de Varades. Cette opération a nécessité un accompagnement très important pour assurer la sécurité des biens et des personnes tout en réalisant l'ensemble des travaux quasi sous circulation, en limitant le tonnage autorisé à 19 tonnes : concertation avec les collectivités locales, les entreprises et les exploitant-es agricoles, travaux en partie de nuit, étude, pose et entretien des déviations sur un linéaire de plus de 100 km. Le chantier visant à soulager les câbles fatigués du pont suspendu, a conduit à la création d'appuis supplémentaires en Loire pour y faire reposer le tablier.



Déploiement d'une chaussée à voie centrale banalisée sur le futur itinéraire nord Loire à vélo.

Dans le cadre des objectifs du partage de la route et d'apaisement de la circulation, issus de son programme "Route de Demain", le Département a aménagé et ouvert en janvier 2020, une nouvelle chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), sur la route départementale RD 90. Celle-ci est l'une des plus longues du Département, desservant les communes de Bouée, Lavau-sur-Loire, La Chapelle-Launay et Donges, et s'accompagne d'une modulation de vitesse à 70 km/h.

Réduire l'empreinte environnementale des routes départementales.

Le Département a mené un chantier innovant de réfection de chaussée sur la RD 758 à Villeneuve-en-Retz. Cette intervention s'inscrit dans le cadre du plan de relance départemental, notamment pour des aménagements à vocation environnementale sur des routes départementales. Pour ce chantier,

INNOVER DANS LA GESTION DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

la chaussée a été ainsi retraitée sur place, les matériaux bitumineux ont été fraisés, retraités et réutilisés pour la nouvelle chaussée avec l'intégration, en alternative au bitume d'apport, d'un liant biosourcé d'origine végétale. Cette solution innovante s'inscrit dans un bilan carbone en réduisant le trafic poids lourds nécessaire pour alimenter le chantier.



© Paul Pascal / Département de L. A.

Innover pour une route plus sûre

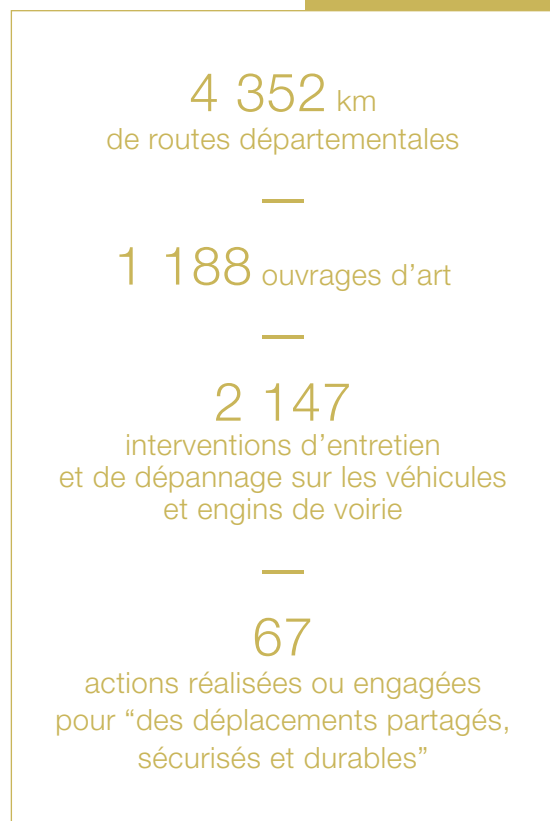
Le nouveau logiciel de gestion des ouvrages d'art déployé dans le cadre du Système d'Information Routier, est désormais pleinement opérationnel pour la surveillance et la programmation des travaux. Une démarche expérimentale a été lancée en 2020 avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement pour renforcer la connaissance de l'état des chaussées qui ont été radiographiées, grâce à un outil embarqué de relevé automatique 3D muni de capteurs lasers, sur la moitié du réseau structurant (480 km). Un relevé et une cartographie thermique ont été réalisés sur 1 285 km de routes départementales pour détecter les sections potentiellement dangereuses en viabilité hivernale et implanter de nouvelles stations météo dans les zones les plus sensibles.

En vue de consolider les mesures de gestion de trafic adaptées sur le pont de Saint-Nazaire en cas d'intempéries, une étude d'aérodynamique sur le pont de Saint-Nazaire a été confiée au Centre scientifique et technique du bâtiment pour modéliser les phénomènes venteux dans une soufflerie. Par ailleurs, un projet de "système de qualification environnementale des infrastructures" a été initié, pour réinterroger les pratiques d'entretien du réseau routier en tenant compte des milieux naturels, et en particulier de la faune, de la flore et de la préservation de la qualité de l'eau.



© Pebe57 - Fotolia.com

LES CHIFFRES



INTENSIFIER LES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des réalisations nombreuses pour des “déplacements sécurisés”

Le Département a poursuivi en 2020 son engagement pour renforcer la prévention routière. Les actions de sensibilisation ont davantage impliqué les collégien·nes de 6^e et de 4^e en tant qu'acteurs et actrices, pour une meilleure prise en compte du risque routier, et un escape game en immersion a été créé pour les élèves de 5^e. Par ailleurs, des panneaux sur les dangers de l'alcool, du téléphone au volant et de la vitesse ont été déployés sur l'ensemble du territoire départemental.

Développer le partenariat pour l'apprentissage du vélo “en toute sécurité” par les plus jeunes



Dans le cadre du Plan vélo, un objectif national a été fixé pour l'apprentissage du vélo visant l'autonomie à bicyclette de tou·tes les enfants sortant de l'école primaire d'ici 2022. Ces priorités rejoignent l'ambition du Plan vélo voté par le Département.

En partenariat avec la prévention routière et le Cyclo club de Châteaubriant, le Département a élaboré et proposé, sur la Communauté de communes Châteaubriant/Derval, une offre complète de stages durant l'été 2020. 54 places ont été créés, avec l'objectif de rendre les jeunes autonomes à vélo dans leurs trajets, tout en respectant le code de la route, à leur entrée au collège. Ce projet innovant a fait l'objet d'une large communication tout en veillant à favoriser son accessibilité à toutes les familles.

Aménagement du carrefour giratoire au lieu-dit “La Ramonière” sur la RD 723

Afin de faciliter les échanges vers et depuis la partie Ouest de la commune d'Oudon et de sécuriser la traversée du bourg, le Département a aménagé, d'août à novembre 2020, un giratoire sur la route départementale 723, au niveau du lieu-dit “La Ramonière”.



Sécuriser les carrefours

Trois carrefours constituant des points noirs signalés en termes de sécurité routière ont fait l'objet d'aménagement par la création de giratoires : les carrefours de La Chaussée le Retz et de la Raffinière sur la RD 723 sur la commune de Rouans et le carrefour du Port-Faissant entre les RD95 et RD61 à Sainte-Pazanne. Le carrefour de La Chaussée le Retz, situé sur le bourg de Messan, se distingue par sa forme originale en “cacahuète”, permettant de connecter les voies secondaires à la route principale avec une consommation foncière très faible (moins de 10% de la surface du carrefour).



INTENSIFIER LES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Création d'un plateau ralentisseur sur la RD 65

Le carrefour du hameau de la Planchette, sur la RD65, commune de Pont-Saint-Martin, a été sécurisé par une transformation des abords de la

route en rue de village de faible largeur visant à obtenir un ralentissement fort des véhicules. Cette opération a permis la création d'un plateau ralentisseur sur un itinéraire à fort trafic pendulaire. L'aménagement de la section a conduit au passage en agglomération du hameau.



LES CHIFFRES

26 000 personnes sensibilisées à la sécurité routière

10 465 collégiens de classes de 6^e et 4^e sensibilisés en 2020 avec la campagne "Tu n'as qu'une vie, ne la brise pas"

50 sites aménagés à titre préventif, suite à une visite de la commission de sécurité routière

52 communes ont bénéficié du plan de relance pour des chantiers de voirie communale

DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS

Renforcer l'offre de covoiturage

Le Département développe l'offre de services pour une mobilité partagée. Sur le territoire de la délégation Saint-Nazaire, 84 nouvelles places ont été mises à disposition avec la création de deux aires de covoiturage sur les sites de la "Harlière" à Campbon et des "Ronds Puits" au Temple-de-Bretagne et l'extension des aires existantes des sites de "la Croix Blanche" à Malville et de "l'angle" à Besné.



Offrir une route partagée

L'année 2020 a concrétisé de nombreuses actions de l'engagement départemental pour des déplacements partagés, sécurisés et durables. Ainsi, pour une route partagée, le Département et Nantes Métropole ont travaillé sur les conditions de mise en œuvre d'une "Voie Réservée aux Transports Collectifs et aux covoitureurs". Deux routes départementales ont été identifiées au sud de Nantes pour, à terme, désengorger l'accès à la métropole et concurrencer la voiture individuelle. Ces projets devraient intervenir en 2022.

Lancement de VELILA, service expérimental de location de vélos à assistance électrique longue durée

Le Département a pour ambition, avec son plan d'actions "La Loire-Atlantique à vélo", de favoriser une mobilité durable dans les trajets quotidiens en incitant les habitant-es de Loire-Atlantique à utiliser davantage ce mode de déplacement doux. Une des actions vise à développer des services en faveur de l'usage du vélo.

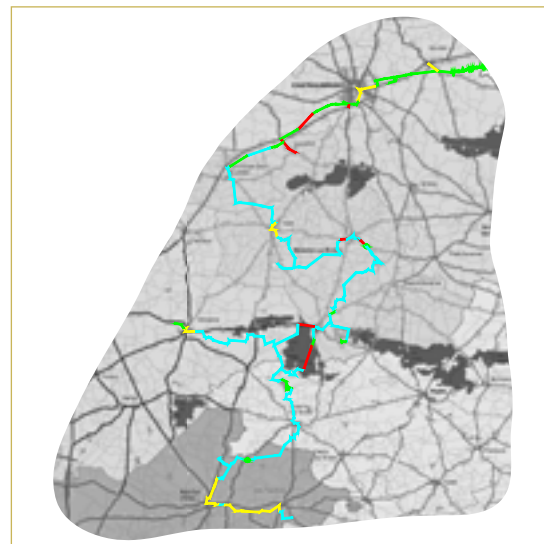
Dans ce cadre, le Département a acquis en 2020, 200 vélos à assistance électrique pour impulser une dynamique sur des territoires plus ruraux, en lui donnant de la visibilité. Cette flotte a été déployée sur quatre intercommunalités volontaires (communautés de communes de la Région de Blain, de Nozay, d'Estuaire et Sillon, communauté d'agglomération Pornic Agglomération Pays de Retz). Une convention de mise à disposition gratuite des vélos pour une période minimale de 3 ans en précise



les modalités avec des conditions de location identiques sur leur territoire (durée maximale de 1 an, grille tarifaire unique). Un logiciel de gestion spécifique a été prévu pour faciliter la gestion du service, le suivi de l'entretien de la flotte et l'évaluation globale du service. Ce logiciel offre un service de réservation et de paiement en ligne pour les usager-ères. Le service sera lancé au cours du premier trimestre 2021.

Aménagement de la liaison cyclable n°9

Le Département a réalisé les travaux d'aménagement de l'itinéraire cyclable n°9 sur le tronçon La Meilleraye de Bretagne - Les Touches - Ligné. Cette opération est venue compléter celle réalisée en 2019 entre Soudan et Châteaubriant, sur une ancienne voie de chemin de fer. Cet itinéraire se compose de voies vertes en site propre (en vert sur le plan), de sections sur des voies communales (en bleu) et de chaussée à voie centrale banalisée (en rouge). Il intègre également dans son cheminement la voie verte réalisée par la communauté de communes Erdre et Gesvres (en jaune). La pose de la signalisation sera faite en 2021.



DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS

Réalisation de continuités piétonnes et cyclables

Le plan d'actions départemental "Destination canal", est destiné à valoriser le canal de Nantes à Brest. Dans ce cadre, deux passerelles ont été posées pour améliorer l'accès au chemin de halage, qui est également un itinéraire cyclable départemental "la Véloodyssée". Sur la commune de Nort-sur-Erdre, le Département a réalisé une passerelle et une rampe d'accès, accessibles aux personnes à mobilité réduite, permettant aux usager·ères d'accéder au chemin de halage en sécurité. Cette opération a été conduite conjointement avec la commune qui a réalisé un parking sur un terrain communal, à proximité du pont du Plessis. Une 2^e passerelle a été mise en place sur la commune de Fégréac fin 2020, permettant la réalisation d'une liaison cyclable et piétonne entre une voie communale et le chemin de halage.



LES CHIFFRES

400

places de covoiturage
aménagées en 2020

—

1 545 000

de passager·ères
sur les bacs de Loire

—

5 000

cyclistes ont utilisé
la navette gratuite
sur le Pont de Saint-Nazaire

—

Trafic pont de Saint-Nazaire :
avec un passage de

44 175

véhicules au jour
le plus fréquenté, le 29 octobre

Conforter un modèle d'aménagement équilibré organisé autour des polarités

(Développement des territoires ; Déploiement des infrastructures numériques ; Habitat)

Le Département a profondément renouvelé son intervention en faveur du développement des territoires en 2020, en proposant une nouvelle politique de soutien à l'investissement local, fortement orientée vers la requalification des cœurs de villes et de bourgs, en prenant de nouvelles responsabilités dans le champ de l'habitat et en prenant l'engagement d'une couverture intégrale du territoire en fibre optique à l'horizon 2025. Par le déploiement de ces politiques et la mobilisation de son ingénierie de proximité, il contribue ainsi à améliorer le cadre de vie des habitant.es de la Loire-Atlantique et promeut un modèle d'aménagement durable du territoire.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Soutenir les projets des territoires



Le Département a adopté en 2020 une nouvelle politique visant à soutenir l'investissement local, crucial pour répondre aux besoins présents sur le territoire et préparer son avenir. Cet appui repose sur 4 piliers : un contrat "cœur de bourg/cœur de ville" tourné vers la requalification des centralités, un

fonds dédié aux projets scolaires pour accompagner la forte dynamique démographique du territoire, un soutien spécifique aux communes rurales de moins de 1 500 habitant.es et un partenariat renouvelé avec les intercommunalités.

En novembre 2020, le Département a acté l'engagement de 59 communes dans la démarche "cœur de bourg/cœur de ville". 35 projets ont été validés.

Une contribution active à l'élaboration du nouveau contrat de plan État-Région

En 2019, s'est engagée, au plan national, la préparation de la génération de contrats de plan État-Région 2021-2027 sur une diversité de thématiques, avec de nouvelles priorités telles que la culture, la santé, l'agriculture, ou encore le tourisme. En 2020, lors de la phase de négociation sur les opérations à inscrire dans le contrat, le Département a établi et remis à l'État et à la Région une contribution promouvant quatre préoccupations : accélérer la transition écologique, promouvoir un écotourisme responsable ancré dans les territoires, soutenir une économie locale résiliente et créatrice d'emplois et retrouver la maîtrise du développement territorial. Ce contrat sera finalisé courant 2021.

DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES



La crise sanitaire et les confinements successifs ont démontré l'enjeu majeur que représente pour toutes et tous l'accès à internet à très haut débit. Le Département, investi de longue date dans l'aménagement numérique de son territoire, a décidé d'accélérer le déploiement du réseau départemental en fibre optique en s'engageant pour une couverture intégrale en très haut débit d'ici 2025.

Un tournant pour le déploiement de la fibre sur le territoire en 2020

Le Département a poursuivi le déploiement du réseau de fibre optique tout au long de l'année, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire, en suivant le chantier au quotidien sur le terrain et en assurant le lien avec les nouvelles équipes municipales. Au total, plus de 50 communes sont désormais concernées par le déploiement, avec un volume de 47 000 prises raccordables.

Le 7 juillet 2020 a été signée une convention de délégation de service public engageant la 2nde phase du déploiement, avec près de 180 000 prises à rendre raccordables d'ici 2025. Le Département a retenu l'offre d'Axione et Vauban infrastructures, associés à la Banque des Territoires, pour cette délégation d'une durée de 30 ans. Dans ce cadre, il a défini les axes prioritaires : la terminaison des communes commencées en 1^{er} phase, la couverture des zones d'activités et le déploiement dans les centres-bourgs des polarités du territoire, les zones en bas débit ainsi que des sites stratégiques comme les établissements scolaires.

Couverture ciblée en 4G sur les secteurs les plus en difficulté

Le groupe projet réunissant depuis septembre 2018 le Département, l'État, la Région et l'association des maires a poursuivi ses travaux pour identifier les secteurs en difficulté. En 2020, 8 nouveaux secteurs ont été priorités sur 9 communes avec, dans 80% des cas, au moins 3 opérateurs présents, cette

mutualisation des infrastructures répondant aux souhaits des usager-ères et des élu-es.

Un grand chantier générateur d'emploi et d'insertion

250 000 : c'est le nombre d'heures que le Département a réservé pour la réalisation d'actions d'insertion par la Délégation de service public (DSP) confiée à Fibre44 en juillet 2020 pour finaliser la construction du réseau très haut débit en fibre optique départemental. Ce volet s'ajoute aux 65 000 heures sur lesquelles s'est engagé Orange, titulaire du marché de la 1^{re} phase de déploiement. Depuis le début du marché, 78 000 heures d'insertion ont été réalisées sur le projet de déploiement de la fibre optique, dont plus de 22 850 h pour la seule année 2020. 17 personnes en insertion ont notamment pu accéder à une formation qualifiante en signant un contrat de professionnalisation en lien avec le centre de formation AFPA de Saint-Herblain.

LES CHIFFRES



HABITAT

Avec l'appui d'un plan de relance, le Département, en soutien de l'activité dans le domaine de la construction impacté par la crise sanitaire, a consolidé le financement des opérations de logements à vocation sociale, évitant ainsi le ralentissement de leur réalisation. Afin de développer des réponses territorialisées aux besoins des ménages les plus modestes et des publics prioritaires, il adapte et étend ses modalités d'intervention, en lien avec les acteurs et actrices locaux-ales. Il renforce également son rôle de coordinateur des différentes politiques locales de l'habitat pour développer des solutions d'habitat pour les ménages les plus modestes et l'inclusion des publics prioritaires (senior-es, personnes en situation de handicap) en intégrant les objectifs de décence et de qualité énergétique des logements. Il accompagne les opérations participant à la redynamisation des centralités impliquant le développement d'une offre locative sociale tant publique que privée, facteur de mixité sociale, et la lutte contre l'artificialisation des terres.

Le Département, délégataire des aides à la pierre de l'État



Afin de mettre en œuvre une politique de l'habitat renforcée, le Département a voté, en juin 2020, le principe d'une prise de délégation de la compétence de gestion des aides à la pierre de l'État, tant pour le logement locatif social que pour l'amélioration du parc privé. Une phase de préparation de cette nouvelle responsabilité s'est engagée pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022. Cette démarche s'inscrit au cœur de l'ambition départementale d'un développement équilibré, sobre et solidaire du territoire de la Loire-Atlantique. Cette nouvelle responsabilité permettra notamment d'accroître l'effort de réinvestissement dans les cœurs de bourg, par la production de logements sociaux et la réhabilitation de l'habitat ancien.



Poursuivre l'action du Département en faveur d'un habitat adapté et décent pour toutes et tous

Le Département a poursuivi tout au long de l'année 2020 ses actions de lutte contre l'habitat insalubre et en faveur de l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées et handicapées et du développement d'une offre locative privée à vocation sociale. Atlantique Accession Solidaire a agréé 3 opérations, soit 29 nouveaux logements que des ménages modestes pourront acquérir au-dessous des prix du marché.

LES CHIFFRES

221 275 €

de subventions pour améliorer
66 logements de ménages
modestes dans le parc privé

—

3,5 M€

pour soutenir les constructions
et les réhabilitations d'Habitat 44,
office public départemental de l'habitat

—

159 500 €

versés pour

29 nouveaux logements agréés
par Atlantique accession solidaire

Promouvoir le tourisme comme un levier majeur de développement du territoire

Avec l'essor du tourisme vert et de proximité, le Département poursuit son engagement pour un tourisme durable, tourné vers les solidarités, la préservation et la valorisation des grands sites naturels et du patrimoine culturel, des itinérances douces et orienté vers l'économie locale. Avec l'appui et l'ingénierie de l'agence Loire-Atlantique développement, il accompagne les initiatives des partenaires locaux pour leurs projets touristiques, pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de leurs territoires, en faveur du cadre et de la qualité de vie des habitant.es de Loire-Atlantique. Face à l'urgence économique due à la crise sanitaire impactant ce secteur, le Département a déployé de nombreuses actions, notamment de soutien des prestataires et des entreprises du tourisme ainsi que d'accompagnement des personnels salarié.es.



Poursuivre le développement d'un tourisme écoresponsable à travers la démarche "Grands sites de nature"

En 2020, le Département a renforcé son action en faveur de la valorisation des patrimoines naturels et culturels sur son territoire. Ainsi, dans le cadre de son plan d'actions "Destination Canal", visant notamment à développer les services touristiques le long du canal de Nantes à Brest en Loire-Atlantique, il a lancé une étude pour concevoir du mobilier modulable, durable et innovant sur plusieurs sites cibles afin de favoriser l'itinérance douce et la découverte du canal. Il a également engagé un projet ambitieux pour la création d'un nouveau site de visite touristique durable sur le port de Blain, qui verra le jour en 2025.

Par ailleurs, l'événement culturel et intergénérationnel "Canal en fête", organisé par le Département avec les partenaires locaux sur le site de Bout-de-Bois en septembre 2020, a contribué à développer l'attractivité et la notoriété du canal de Nantes à Brest. Des animations inclusives ont été proposées pour permettre à tou·tes de (re)découvrir le canal.



LES CHIFFRES

122 km de voies navigables

—
2^e département de France
par ses surfaces en zones
humides

—
20 communes inscrites
à la démarche Fleurs et Paysages

Accompagner les communes vers une gestion environnementale de leurs espaces publics

À travers le dispositif “Fleurs et paysages”, le Département soutient et accompagne les communes dans leur projet d’amélioration du cadre de vie des habitant-es de Loire-Atlantique et d’engagement vers une démarche de préservation de l’environnement. Malgré le contexte sanitaire, cet appui a pu être maintenu avec des diagnostics, des journées de sensibilisation et de visite de la Commission Conseil. En raison des conditions sanitaires, aucune proposition pour les Labels “Villes et Villages fleuris” et “Terre Saine” n’a pu être formalisé en accord avec le jury régional. Néanmoins, l’engagement des communes ayant mis en place des actions remarquables a été valorisé par l’attribution de cinq “Coups de cœur” et d’un “Coup de pouce”.

Poursuite du projet de valorisation des fenêtres naturelles du lac de Grand-Lieu

Le Département poursuit la démarche de valorisation des fenêtres naturelles du lac de Grand-Lieu sur les communes de Bouaye, de Saint-Aignan, de Saint-Lumine-de-Coutais et de la Chevrolière, au travers d’une étude de programmation définissant les aménagements touristiques qui seront réalisés à partir de 2021 pour favoriser la découverte de cet espace naturel d’exception.



© Simon Bénéteau / Département de Loire-Atlantique

Concevoir et mettre en œuvre une politique en faveur de la mer, du littoral et des voies navigables

Avec un potentiel maritime, littoral et fluvial exceptionnel, gage d'attractivité, d'environnement et de cadre de vie de qualité pour les habitant-es de Loire-Atlantique, le Département s'inscrit dans une logique de développement territorial durable pour garantir la préservation de ce capital naturel. Il accompagne la transition maritime, s'engageant avec la création d'un syndicat mixte qui coordonne la gestion des ports de plaisance pour un nouveau modèle nautique. Respectueux de l'environnement, il fédère les actrices et acteurs publics et privés, au travers de l'animation de la "Charte partenariale du Défi maritime et littoral de Loire-Atlantique" et du prisme de ses politiques publiques. Il initie ainsi des coopérations vers des projets partagés avec un dialogue citoyen placé au cœur de ses préoccupations. Terre maritime et nautique, le Département s'engage à renforcer son rayonnement par des événements accessibles à tou-tes, et à promouvoir cette identité auprès des habitant-es. Il valorise le patrimoine autour de ses voies navigables, notamment autour du canal de Nantes à Brest, poursuit leur entretien et leur aménagement, des maisons éclésières aux ouvrages hydrauliques, et impulse une dynamique partenariale autour des enjeux d'aménagement et de développement de services au profit des usager-ères de ces lieux de découverte.



Restauration de portes d'écluses sur le canal de Nantes à Brest

Le Département a réalisé la restauration des portes d'écluses à la Tindière sur la commune de Nort-sur-Erdre ainsi qu'au Pas d'Héric. Ces interventions ont permis le remplacement de certains organes tels que les vantelles et les éléments d'étanchéité des vantaux, et la rénovation des portes et des passerelles.

De nombreuses protections de berges ont également été mises en œuvre le long du canal. Celles-ci ont été réalisées suivant plusieurs techniques : par tunage bois sur les communes de Nort-sur-Erdre, Héric et Saffré, par enrochements sur les communes de Héric et de Nort-sur-Erdre. Sur ces zones les pontons d'accostage ont été restaurés et rallongés pour un stationnement plus aisé des plaisanciers. 5 744 mètres linéaires de protections de berges ont été réalisées en 2020.

Création d'un atlas du littoral en appui au défi maritime et littoral

Un nouvel atlas accompagne la démarche partenariale visant à faire reconnaître les caractéristiques et les enjeux des territoires littoraux de Loire-Atlantique. Au travers de différentes cartes interactives, il permet de mieux appréhender leurs spécificités et les dynamiques d'évolutions qui s'y jouent.



Soutenir l'économie de proximité et l'économie sociale et solidaire

Avec la période de crise sanitaire et ses impacts économiques, le Département a montré, grâce à sa proximité avec les acteurs et actrices du territoire, toute la pertinence de ses actions au service de l'économie locale, de l'emploi et de la solidarité territoriale. Promoteur des circuits courts et d'une alimentation locale et de qualité, notamment collective, il facilite et renforce les coopérations et complémentarités entre tou.tes les filières du territoire et les partenaires, encourageant également la consommation des produits locaux de la mer et de l'aquaculture. Le Département permet le maintien des terres agricoles en favorisant les installations et poursuit la mise en œuvre opérationnelle du projet agricole et environnemental de Notre-Dame-des-Landes. Il participe au soutien des petites et moyennes entreprises, tant pour affronter la crise que dans le développement de leur accès à la commande publique ou de leur visibilité numérique.



Soutenir les petites entreprises via le plan de relance du BTP et la participation au fonds "Résilience Pays de la Loire"



Les mesures nationales prises pour freiner la pandémie de Covid-19 ont réduit l'activité économique et fragilisé le tissu des entreprises du territoire. Aussi le Département a-t-il engagé un plan de relance dédié au secteur des bâtiments et travaux publics. Ce plan de près de 21 M€ sur deux ans se décline en trois axes : 6,5 M€ pour la transition énergétique dans le logement social et un effort supplémentaire de construction de

logements, 7,3 M€ supplémentaires dédiés à l'entretien des routes départementales, notamment sur les aménagements à vocation environnementale, et 7 M€ à un fonds exceptionnel pour l'entretien des voiries communales.

Le Département a également abondé le fonds "Résilience" mis en place par la Région et destiné à soutenir les petites entreprises. Son intervention a été de 2,8 M€ entre juin et décembre 2020, pour 862 entreprises.

L'expertise du laboratoire Inovalys au service de la lutte contre la Covid-19



SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2020, Inovalys s'est particulièrement illustré en participant à la lutte contre la Covid-19 à travers la production de gel hydroalcoolique et la réalisation d'environ 300 000 tests PCR.

Parallèlement, au 1^{er} janvier 2020, le périmètre d'intervention du laboratoire Inovalys s'est étendu au Département d'Indre-et-Loire et au cours de cette année 2020, Inovalys a affiné son partenariat avec le Département du Morbihan pour une adhésion prévue au 1^{er} janvier 2022.

Favoriser le manger local et la reconquête du foncier agricole

Pendant le confinement, les circuits de commercialisation des agriculteur-rices et des artisans ont été fortement perturbés. Le Département, avec ses partenaires du Réseau Manger Local, a offert un accompagnement pour leur proposer des solutions.

Par ailleurs, afin de faire progresser les produits locaux et durables en restauration collective, le Département a étudié la mise en place d'un outil d'approvisionnement mutualisé. Un groupement de commandes devrait être créé en 2021.

De plus, en complément du soutien aux initiatives autour du repérage des friches, de la mobilisation des propriétaires, de l'identification des opportunités de départs et de l'installation d'agriculteur-rices en vue de projets d'installations, le Département a voté en juillet 2020 un nouveau dispositif de financement des travaux de défrichage. Il entend ainsi contribuer à restituer des terres à l'agriculture et préserver le territoire de l'artificialisation. 4 dossiers ont été soutenus en 2020 pour 3 371 hectares de friches concernées.

Journées découvertes des métiers



Le contexte sanitaire a nécessité de repenser le format de ces journées qui se sont tenues en distanciel. Quatre secteurs d'activité ont été présentés lors de six webinaires à 600 collègien-nes, parents, allocataires du RSA ou jeunes inscrit-es dans des missions locales.

LES CHIFFRES

Un plan de relance pour le secteur des bâtiments et travaux publics de près de

21 M€

—

2,8 M€

engagés en 2020 pour le fond "Résilience Pays de la Loire", soit

862

entreprises

—

600

participant-es aux RDV Live Métiers

—

Inovalys

un laboratoire public employant

441

salarié-es avec un budget de

38,5 M€



ENGAGEMENT N°

UN DÉPARTEMENT CITOYEN

Construire et développer au quotidien une culture partagée de l'engagement par toutes et tous et favoriser de façon concomitante l'émancipation et la solidarité, participent de l'implication de chacun·e dans l'espace public commun où les valeurs collectives et républicaines prennent tout leur sens, œuvrant à une société qui fédère et contribue au "vivre et faire ensemble". En respectant autant l'égalité de tous et toutes que la différence de chacun·e, en facilitant l'inclusion de toutes les générations, et notamment des jeunes, il s'agit de rendre accessible l'expérience directe de la participation citoyenne et son expression sous toutes ses formes. Pour renforcer ce lien social, éprouvé par la crise sanitaire, le Département décline un large champ d'actions, ouvertes et solidaires, de l'éducation au sport, de la culture à l'ouverture internationale, de l'insertion des jeunes aux nouvelles opportunités numériques d'échanges et de rencontres citoyennes. Attaché aux valeurs de responsabilité et d'équité, il déploie, au travers d'une administration, bienveillante, innovante et mobilisée, des services publics départementaux toujours plus proches et à l'écoute des besoins et attentes des habitant·es.

Accompagner la jeunesse pour qu'elle prépare son avenir au sein de la société



ÉDUCATION

Avec une scolarité en 2020 marquée par la crise sanitaire, notamment avec la fermeture des collèges pendant le premier confinement, le Département s'est fortement mobilisé pour soutenir la continuité pédagogique. Il a poursuivi sa politique éducative ambitieuse et accompagné tou.tes les collégien.nes au travers d'une large plateforme de propositions, partenariales, déployées dans le cadre de son projet "mon parcours collège". Il s'engage sur des actions favorisant l'apprentissage de la citoyenneté, la prévention du décrochage scolaire, la découverte des métiers, l'ouverture sur le monde, par l'accès à la culture ou les séjours découverte, la promotion de la sécurité routière, le sport, ou encore avec la lutte contre le tabou des règles et la précarité menstruelle. Attentif au développement des nouveaux usages pédagogiques numériques, le Département investit pour faciliter les apprentissages et la réussite scolaire, en dotant les collèges d'équipements adaptés et performants et par une accessibilité accrue des établissements au haut débit. Avec l'objectif d'améliorer l'accueil des collégien.nes et de s'adapter à la dynamique démographique des territoires, il modernise et renouvelle les établissements. Contribuant financièrement au fonctionnement de tous les collèges, le Département apporte une exigence continue au développement d'une offre de restauration de qualité, construite autour des produits biologiques et locaux, accessibles à l'ensemble des élèves.

Adapter et moderniser le parc des collèges

Conformément au schéma départemental des collèges, le Département assure la maîtrise d'ouvrage d'opérations de construction, d'extension ou de réhabilitation des collèges publics de son territoire afin de garantir une qualité et une capacité d'accueil adaptée pour les élèves et de répondre aux évolutions des conditions d'enseignement. De nombreux projets importants ont été lancés en 2020 avec notamment les désignations de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour l'extension du collège Frida Kahlo et la création d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) à Pontchâteau ou bien encore pour la construction d'un nouveau collège dans le pays de Retz à Chaumes-en-Retz.



© AIA Life Designers - Image AirStudio - Projet du collège de Chaumes-en-Retz

Des travaux d'amélioration pour tous les collèges

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a généré des retards dans la réalisation des travaux du fait de la première période de confinement, puis de la mise en œuvre des protocoles sanitaires lors de la reprise des chantiers.



© Patrick Comvert - Modulaires au collège Jean Mounès

Néanmoins, en 2020, les collèges ont bénéficié de travaux d'amélioration de leur bâti que ce soit pour répondre à des évolutions rapides d'effectifs par la construction de modulaires - comme avec l'installation de salles de classes et de sanitaires au collège Jean Mounès à Pornic - pour moderniser certaines parties des établissements comme les salles de sciences et des cuisines, pour les rendre



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Rentrée scolaire au collège Isabelle Autissier de Nantes-Erdre

accessibles ou encore pour procéder à des travaux d'amélioration énergétique. Le Département a installé, pour la première fois des paillasse mobiles dans le cadre de la mise en accessibilité des salles de sciences du collège Jean Moulin à Saint-Nazaire.

Il a aussi lancé des études et des travaux pour la mise en place de modulaires répondant à de nouveaux besoins, comme l'ajout de sanitaires au collège Gérard Philippe à Carquefou et la construction de salles de cours pour les collèges La Neustrie à Bouguenais, Ile de Loire et René Bernier à Saint-Sébastien-sur-Loire et Stendhal à Nantes.

Mise en œuvre des protocoles sanitaires dans les collèges

La crise Covid-19 a exigé la mise en œuvre de protocoles sanitaires nationaux successifs à destination des agent-es techniques des collèges. Le Département a adapté et rédigé les différentes mesures à la restauration et à l'entretien des locaux pour garantir la faisabilité de la mise en œuvre des dispositions sanitaires et la cohérence des interventions. Sur la restauration, il a été proposé une gradation de l'offre en fonction de la situation sanitaire et de son impact sur le collège, qui permet à la fois d'assurer la restauration pour les collégien-nes de Loire-Atlantique et aux agent-es de répondre aux consignes de nettoyage et désinfection des espaces.

Mobilisation autour et avec les agent-es de collège lors de la crise sanitaire

Pendant le premier confinement, les agent-es de collège ont, sur la base du volontariat, réalisé le nettoyage des collèges dans lesquels étaient

reçu-es en priorité les enfants de personnel soignant et des forces de l'ordre. Une brigade de maintenance a également été constituée sur la délégation Nantes afin de pouvoir soutenir les principaux et gestionnaires pour des problématiques liées à leurs bâtiments de leur établissement. Plusieurs agent-es de collège se sont également mobilisé-es, week-end compris et sur leur période de congés scolaires, en travaillant au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées et également pour l'ouverture d'un internat éphémère au collège Victor Hugo à Nantes. Pour préparer le retour dans les collèges, à l'issue du premier confinement, le Département s'est fortement impliqué pour mener à bien les diagnostics de reprise auprès des établissements scolaires. Les agent-es se sont fortement mobilisé-es pour assurer des livraisons de masques, gants et gel hydroalcoolique.

Promotion d'une alimentation durable, locale, de qualité en restauration scolaire

L'engagement départemental pour la promotion des circuits courts, d'une alimentation locale, de qualité, biologique, en œuvre depuis 2018, s'est concrétisé par la réalisation d'actions. La loi Egalim fixe qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, 50 % de produits d'alimentation durable ou sous signe d'origine et de qualité avec un minimum de 20 % de produits issus de l'agriculture biologique devront être proposés, en valeur, en restauration collective. En 2020, le Département a fait progresser l'ensemble des établissements vers ces objectifs dans le cadre d'un plan d'accompagnement renforcé, articulé autour d'outils de mesure, d'un référentiel de cadrage et de mesures de soutien aux collèges.

ÉDUCATION

Le développement d'un outil de suivi des commandes en restauration, easilys, déployé fin 2019 / début 2020 permet désormais de mesurer les taux d'introduction de ces produits dans la restauration des collèges.

LES CHIFFRES

74 673 collégien·nes
en Loire-Atlantique
pour l'année scolaire 2020-2021

+ 396 collégien·nes
en 2020-2021 par rapport
à 2019-2020

Bio et local, la démarche engagée avec les collèges du pays de Retz



L'engagement départemental pour la promotion des circuits courts et d'une alimentation biologique, locale et de qualité conjugué à la loi Egalim s'est traduit sur la délégation du pays de Retz par la création d'un réseau de cuisinier·ères pour favoriser l'échange de pratiques et l'approfondissement de sujets tels que la cuisine végétarienne. D'autres actions ont été mises en place comme la rencontre avec des producteur·rices locaux·ales et l'élaboration d'un guide de ces professionnel·les en capacité de fournir la restauration collective. Différents outils comme une vidéo visant à sensibiliser les élèves sur la vie d'un produit, de sa production à sa revalorisation, et sur le gaspillage alimentaire ont également été co-construits avec les chef·fes cuisinier·ères et des jeunes volontaires en service civique.

Mise en œuvre des orientations du projet éducatif départemental "Mon parcours collège"

L'année 2020 a permis d'améliorer la lisibilité des offres éducatives du Département. Le nouveau site internet a été l'occasion de reprendre la présentation de l'ensemble des actions éducatives, par grands parcours, en explicitant les ressources et calendriers pour faciliter l'appropriation par les enseignant·es. La lettre d'information "Mon parcours collège", prend sa place comme vecteur de communication auprès des établissements et des familles pour donner à voir les nombreuses actions éducatives proposées.

Mon collège engagé pour l'environnement



Le Département soutient la mise en œuvre de projets d'établissement en faveur de l'Éducation à l'Environnement dans les collèges. Malgré l'annulation des actions prévues au printemps 2020, en raison du contexte sanitaire, et de la suppression de l'événement de fin d'année scolaire au domaine de la Garenne Lemot, les établissements sont restés très mobilisés sur ces projets et des actions ont été reportées sur l'année scolaire 2020-2021.

L'année 2020 marque également la poursuite et le déploiement de projets accompagnés tout au long de l'année scolaire mettant en jeu à la fois des objectifs techniques de gestion environnementale des établissements et des objectifs pédagogiques forts : les défis énergie, alimentation positive et biodiversité.

Éducation à la citoyenneté : nouveau dispositif 2020-2022

Depuis 2016, des actions de sensibilisation à la citoyenneté sont proposées aux collèges de Loire-Atlantique en partenariat avec les fédérations d'éducation populaire. En 2020, les collèges ont bénéficié d'un nouveau dispositif sous forme d'appel à projets couvrant la période 2020-2022. Celui-ci aborde des thématiques prioritaires pour les équipes éducatives et mises en exergue dans le projet éducatif départemental : prévention du

harcèlement, numérique responsable, lutte contre les discriminations, gestion des conflits.

Ce nouveau dispositif présente deux modifications importantes : la participation des collégien·nes au choix des actions retenues grâce à un jury et un appel à manifestation d'intérêt pour les ateliers proposés auprès de tous les collèges du département. En 2020, 7 actions ont été mises en œuvre par 6 associations (AROEVEN, CEMEA, La Ligue de l'enseignement FAL44, FRANCAS, Léo Lagrange, UFCV) auprès de 63 collèges et environ 500 élèves.

Une version mobile pour faciliter la recherche des stages de 3^e



Le Département, en partenariat avec Nantes Métropole, la Carène et l'Académie de Nantes, a lancé un site mobile "<https://stage3e.loire-atlantique.fr>" permettant aux élèves de 3^e de Loire-Atlantique d'accéder facilement à un grand nombre d'offres de stages depuis un smartphone.

Cette version mobile qui s'inscrit dans la démarche de soutien des élèves dans leur réussite éducative vient en complément de la plateforme web existante depuis 2017 et s'adressant aux employeur·ses et aux collégien·nes. À cette occasion, le Département a imaginé, écrit et réalisé un spot vidéo à destination des élèves de 3^e afin de les inciter à utiliser cette version mobile pour trouver leur stage. Cette vidéo s'appuie sur le slogan : "2 jours pour ranger sa chambre, une heure pour trouver un stage".

Appui à la continuité pédagogique par le numérique pendant la crise sanitaire

Lors du premier confinement, la mise en place de l'enseignement à distance dans les collèges a mis en exergue un manque d'équipement numérique individuel des élèves. Afin de pallier les inégalités dans l'accès aux cours et dans le maintien du lien entre les collèges et leurs élèves, le Département a mis près de 1 850 ordinateurs portables à disposition des élèves qui n'en possédaient pas dans leur foyer. Dès le 16 mars, les premiers ordinateurs ont été préparés, pour apporter une réponse rapide aux besoins exprimés par les chef·fes d'établissements.

Accès au numérique au collège Rosa Parks à Nantes

Le Département a mené une expérimentation d'équipement individuel des élèves au sein d'un des collèges les plus touchés par la fracture numérique. En septembre 2020, une cinquantaine d'ordinateurs a été prêté à des élèves du collège Rosa Parks à Nantes. Ce prêt d'ordinateurs reconditionnés (issus du parc informatique du Département), pour la durée de la scolarité au collège des élèves bénéficiaires, a été complété par un diagnostic individualisé de leur accès à internet, accompagné d'actions de prise en main et de formations aux usages du numérique pour l'élève et sa famille, par des associations locales.



Cette démarche co-construite avec les familles concernées a impliqué de nombreux partenaires, tant du numérique (PING, La Maison du libre...) que des acteurs sociaux du quartier (espaces départementaux des solidarités,...). Les actions de médiation sont portées par une association de médiation numérique labellisée APTIC "le coup de main numérique", par une association du quartier "Marie et Alphonse" et par un volontaire en service civique du Département. Cette expérimentation permet de poser les bases d'une possible généralisation d'actions similaires auprès des familles des collégien·nes de l'ensemble du Département.

Évaluation du 4^e plan numérique des collèges

Afin de construire et apporter la meilleure réponse en matière de numérique éducatif à partir de 2022, le Département a conduit en 2020, une évaluation de son 4^e plan numérique des collèges (2016-2020). Elle poursuit trois objectifs principaux : évaluer la satisfaction d'un point de vue technique et des usages du plan n° 4, appréhender les nouveaux usages et les attentes et aider à la construction de la prochaine réponse en termes de numérique éducatif. Près de 800 avis d'enseignant·es et de 60 retours de chef·fes d'établissement ont été recueillis lors de l'enquête avec une consultation

ÉDUCATION

des partenaires institutionnels de l'éducation (Rectorat, Direction diocésaine). Cette évaluation a permis d'identifier particulièrement la nécessité de renforcer les infrastructures réseaux et la couverture WIFI des collèges, la question de l'équipement individuel des élèves, la place de la salle multimédia et l'élargissement de son usage ainsi que la nécessité de renforcer la visibilité du laboratoire des usages numériques (LUNe), espace de mise à disposition d'équipements numériques innovants et d'animation pour les classes des collèges.

Repenser les sanitaires dans les collèges



Un élève sur trois n'utilise pas les toilettes de collège. Cette statistique nationale témoigne d'un problème de santé publique majeur. Mais pour quelle raison ? Problème d'hygiène, d'intimité, de sécurité, mauvais équipements... ? Pour essayer de comprendre et trouver des solutions, un travail d'immersion et de co-conception a été réalisé dans trois collèges du département. Les échanges avec les élèves, les équipes de l'établissement et du Département ont fait émerger des problématiques, mais aussi des premières solutions, mises en œuvre dans le collège du Pays Blanc de Guérande. Elles seront progressivement déployées au sein d'autres établissements.

LES CHIFFRES

3 magazines
Sioox diffusés chacun

à 33 500
exemplaires dans les collèges

—
9 863 488 € consacrés
au budget de fonctionnement
des collèges publics

—
4,8 millions de repas
produits servis dans les collèges
publics en 2020

—
666 offres de stage
sur la plateforme
stage3e.loire-atlantique.fr

—
600 élèves en classes
immersives au laboratoire
des usages numériques

—
13 500
demandes d'assistance

—
1 640 nouveaux matériels
informatiques déployés

JEUNESSE

Confirmant son action pour la jeunesse, le Département encourage le développement de l'autonomie et l'engagement des jeunes, particulièrement soucieux de favoriser leur entrée dans la vie active, notamment pour les 16 à 25 ans, éloigné-es de l'insertion sociale et professionnelle, et de sécuriser leur parcours de vie par des aides individuelles et collectives, et ce, d'autant plus, au regard de la précarité aggravée par la crise sanitaire. Soutien historique du déploiement du service civique, il accueille au sein de ses services de nombreux jeunes volontaires et appuie ce dispositif auprès d'un réseau de collectivités locales et de partenaires. Face à l'impact de la pandémie sur le monde associatif, essentiel pour l'exercice de la citoyenneté, le Département a maintenu son aide tant pour les structures têtes de réseau, fédérations d'éducation populaire et associations ressources, que pour les actions d'animation du territoire des associations à travers le dispositif "projet jeunesse citoyenneté".

Le Fonds d'aide aux jeunes : un outil face à la précarité



Dans le cadre de la crise sanitaire qui impacte plus particulièrement les jeunes et augmente fortement les situations de précarité, le Département a fait évoluer le fonds d'aide aux jeunes qui est régi par un règlement départemental et destiné aux 16 à 24 ans révolus.

La modification du dispositif permet de proposer une aide d'urgence portant sur la subsistance qui a ainsi été doublée, passant d'un plafond annuel de 400€ qui était insuffisant économiquement dans les conditions dégradées de la crise sanitaire à 800€.

L'aide à la mobilité des jeunes en forte augmentation

Le dispositif d'aide au permis de conduire financé par le Département répond à une vraie demande pour les jeunes du territoire. Ce soutien est aujourd'hui accessible à un plus grand nombre de bénéficiaires. Le dispositif a permis d'accompagner en 2020, 94 jeunes pour le permis apprenti motard (AM) contre 63 en 2019 et 957 jeunes pour le permis B contre 622 en 2019.



Projets jeunesse et citoyenneté, levier d'action pour les associations locales malgré une crise sanitaire contraignante

Cette année encore, le dispositif de soutien aux projets jeunesse et citoyenneté, a permis de valoriser de nombreuses actions en lien avec l'engagement des jeunes et d'accompagner de multiples associations locales, L'éducation à la citoyenneté, l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations ou encore le renforcement des liens intergénérationnels, font partie des thématiques soutenues. La majorité des associations ont réussi à mettre en place leurs projets ou à les réajuster au regard du contexte sanitaire.

JEUNESSE

Avec 164 projets soutenus dont 36 nouvelles associations bénéficiaires, ce dispositif constitue un réel atout pour accompagner l'émergence de nouveaux projets sur tout le territoire départemental.

25 volontaires en service civique accueilli-es



Le Département poursuit son soutien à l'engagement des jeunes en les accueillant dans ses services. Ainsi, en 2020, 18 volontaires en service civique ont assuré la réalisation de 10 missions réparties entre trois directions du siège et trois délégations.

Elles abordent les thématiques du sport, de l'environnement, de la lutte contre les discriminations ou encore du numérique. Pour la dynamique du nouveau groupe, contraint par le contexte sanitaire de réaliser en grande partie ses missions en télétravail, une réunion en distanciel a été organisée chaque semaine permettant rencontres et échanges.



LES CHIFFRES

23
appreni-es, dont
5
en situation de handicap
dans les services du Département

—

164
projets jeunesse
et citoyenneté financés

—

957
aides au permis de conduire
octroyées

—

18
volontaires en service civique

—

794
soutiens via
le fonds d'aide aux jeunes dont

44
pour des actions collectives

—

379
contrats de soutien
à l'autonomie des jeunes

Faire société en s'appuyant sur les forces vives



CITOYENNETÉ

Pour faire vivre une citoyenneté active et solidaire, le Département enrichit son engagement en faveur de l'égalité des droits, tant dans le regard renouvelé et le renfort de ses actions au sein de ses services qu'en poursuivant l'intégration dans ses politiques publiques des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les discriminations. Il agit avec de nombreux partenaires pour la sensibilisation et la mobilisation des habitant-es et pour lutter contre les violences faites aux femmes. Par ailleurs, le Département affirme résolument une politique ambitieuse de participation citoyenne, aux multiples modalités d'expression, en favorisant l'association des habitant-es sur différents domaines de la vie quotidienne. Attentif au développement et à l'accessibilité pour tou-t'es du numérique, il souhaite qu'il soit au service du pouvoir d'agir des usager-ères et de la "démocratie ouverte".

Exposition "Pratiques balnéaires et émancipation des femmes : le maillot à travers l'histoire"



Deux volontaires en service civique dont la mission au sein des services départementaux portait sur la lutte contre les discriminations ont pensé, préparé et mis en place une exposition sur l'histoire des maillots de bain de 1850 à nos jours et, à travers eux, sur l'émancipation des femmes. Objet symbolique, le maillot de bain invite ainsi à s'interroger sur l'évolution des droits des femmes. De nombreuses photos et maillots d'époque prêtés gracieusement illustrent l'évolution du maillot de bain, des stars de cinéma aux anonymes prenant un bain de mer.

L'exposition présentée au sémaphore de la pointe Saint-Gildas à Préfailles à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes a remporté un vif succès auprès du public. Des élèves des collèges du pays de Retz l'ont découverte le lundi 9 mars à travers un atelier et ont aussi participé à six animations pour dépasser les stéréotypes de genre dont des échanges sur les femmes de la Seconde Guerre mondiale, sur les gardiennes de

phare ou encore sur la sécurité routière et le genre et sur l'image des femmes et des hommes dans la publicité. Elle sera pérennisée sous un format itinérant pour la mettre à disposition notamment auprès des collèges et des structures jeunesse.

Une mobilisation active et engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Le Département a soutenu de façon renforcée les actrices et acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes en 2020, avec notamment l'inscription d'un volet de soutien aux actrices et acteurs de l'accompagnement dans le fonds départemental de soutien citoyenneté pour faire face aux impacts de la crise sanitaire. Celui-ci a été mobilisé par l'association départemental d'accompagnement éducatif et social (ADAES) pour l'action d'hébergement des auteurs de violences conjugales. 2020 est également la première année du soutien engagé du Département au nouveau lieu nantais destiné aux femmes et enfants co-victimes de violences, "cité d'elles", ouvert fin 2019, matérialisé par une subvention de fonctionnement et la mise à disposition de professionnel-les. La richesse des actions et l'augmentation du nombre des partenaires mobilisé-es en matière de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a également conduit le Département à investir plus fortement l'animation du réseau : l'observatoire est ainsi depuis octobre 2020 coordonné par une chargée de

CITOYENNETÉ

mission dédiée. Par ailleurs, pour la quatrième année consécutive, il a lancé un nouvel appel à projets de 100 000 euros pour soutenir les acteurs et actrices qui luttent contre les formes de ces violences en direction d'actions développées vers la sensibilisation des citoyen·nes, l'amélioration de la prévention, la protection des femmes face aux violences subies ainsi que leur appui et accompagnement pour s'inscrire dans un parcours de sortie des violences.

Créer des espaces d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales

Le Département participe activement et financièrement à de nombreuses actions de sensibilisation, d'appui et d'accompagnement pour lutter contre les violences faites aux femmes. En 2020, il a produit une série de podcasts consacrée au bureau d'aide aux victimes de violences conjugales.



Ce soutien passe aussi par des initiatives de création d'espace d'écoute, d'expression et d'élaboration de nouvelles manières d'être, de faire et de vivre. Un groupe de parole en direction de femmes victimes de violences conjugales a ainsi été initié par des assistantes de service social sur la délégation Saint-Nazaire. Ces

professionnelles de l'espace départemental des solidarités Saint-Nazaire Gare ont animé 8 séances entre février et juin 2020.

Créer des temps forts d'échanges sur l'égalité femmes-hommes lors de la Journée internationale des droits des femmes



Signataire en 2010 de la "Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale", le Département a choisi de faire de la journée internationale des droits des femmes une opportunité pour sensibiliser le grand public et les collégien·nes. À cet effet, il valorise les initiatives locales pour susciter

des dynamiques pérennes et des partenariats, notamment au sein du tissu associatif.

Dans ce cadre, des temps forts à destination du grand public et des collèges sont organisés chaque année sur une délégation territoriale. En 2020, 1^{ère} édition de cet événement sur le pays de Retz, la manifestation a réuni plusieurs centaines de personnes au sémaphore de la pointe Saint-Gildas et au centre Soleil de Jade de la Ligue de l'enseignement à Préfailles. Cet événement déclinait aussi une journée réservée aux collégien·nes. L'engagement des partenaires locaux a permis de proposer 29 animations ou ateliers variés et appréciés par plus de 900 personnes. De plus, une cinquantaine d'événements a été programmé sur l'ensemble du territoire, dont certains ont cependant été annulés en raison du confinement de mars 2020.

Lutter contre la précarité menstruelle



En France, 1,7 million de femmes n'ont pas un niveau de vie leur permettant d'acquérir des protections menstruelles, pourtant un produit de première nécessité. Les conséquences sociales de la crise sanitaire rendent d'autant plus essentielle la prise en compte de ce sujet d'intérêt général. Le

Département fait partie des premières collectivités qui s'engagent pour cette cause et contribue aussi à l'évolution des regards sur un sujet souvent tabou. Conscient des enjeux de cette problématique liée à l'égalité femmes-hommes, il s'est engagé à travers différentes politiques publiques. Parmi les actions engagées, une expérimentation est menée avec 8 collèges de Loire-Atlantique pour proposer des protections menstruelles, en libre accès via deux distributeurs par établissement.

Le Département a également prévu l'organisation d'une collecte de protections menstruelles avec 7 associations. Reportée deux fois en raison des mesures de confinement, en avril puis en novembre 2020, elle sera reprogrammée en 2021 dès que le contexte sanitaire le permettra. Dans l'attente, des protections menstruelles ont été fournies par le Département aux associations qui en ont besoin pour les remettre aux filles et femmes qu'elles accompagnent. Il expérimente, en complément, la mise à disposition de protections menstruelles gratuites en libre accès dans trois espaces départementaux des solidarités. Pour identifier les meilleures approches à considérer dans le cadre d'une pérennisation et d'une extension de la démarche, un bilan sera effectué au premier semestre 2021.

La participation citoyenne adaptée aux contraintes sanitaires

Afin de maintenir les échanges et rencontres avec le public, celles-ci ont été adaptées pour respecter les distanciations physiques et les dispositifs numériques ont été particulièrement mis à contribution pour permettre de maintenir la participation citoyenne : plateforme de participation en ligne et jauges réduites pour les ateliers à destination des aidant-es des personnes en situation de handicap, retransmission en direct des réunions publiques et stands mobiles à l'extérieur pour la concertation sur l'axe routier Nantes-Pornic. Le cap des 20 000 visiteur-ses et des 1 000 contributeur-rices sur la plateforme a été franchi en octobre 2020.

Des actions en faveur de la démocratie ouverte

L'action de la collectivité sur l'association des habitant-es aux décisions qui les concernent a été reconnue en novembre 2020 par l'attribution des Trophées de la participation et de la concertation (4 étoiles, la plus haute distinction) pour le projet "Mon parcours collège".



Les actions pour l'ouverture des données publiques ont été poursuivies, notamment en soutenant les collectivités de Loire-Atlantique dans le cadre de la 2^e saison du programme national "Open data Locale".

Recueil de paroles du public sur les usages du site de Vioreau



Durant l'été 2020, le Département a réalisé sur le site de Vioreau, différentes actions autour du lac : sensibilisation au tri et à la gestion des déchets auprès des groupes accueillis sur la base afin d'aborder les règles de tri, compostage et zéro

déchet, maraudes sur le site avec échanges avec les promeneur-ses, recueil de parole des usager-ères de Vioreau (base, plage, sentiers) afin d'avoir leur avis sur leur vision (atouts/faiblesses) du site ainsi que sur leurs attentes. Les principales préoccupations exprimées par les différent-es usager-ères ont concerné la reconquête de la qualité de l'eau, le souhait de préserver l'aspect naturel et familial du site et la possibilité de proposer des activités et aménagements en adéquation avec le site.

Cette méthode de recueil de paroles d'habitants est un outil régulièrement proposé par le Département et permet de collecter facilement et de manière ludique l'avis des habitant-es et notamment comme ici dans le cadre des réflexions menées sur les pistes d'amélioration du site de Vioreau. Cette pratique rencontrant un grand succès, un porteur de parole mobile sera prévu en 2021.

Une datavisualisation pour valoriser le mode de garde des assistant-es maternel-les

Le Département s'est appuyé sur les jeux de données, fournis notamment par la Caisse d'allocations familiales, pour construire une datavisualisation. Découpé en 4 chapitres, le minisite "dataviz-assmat.loire-atlantique.fr" illustre de manière chiffrée les atouts de ce mode de garde : proximité, disponibilité, sécurité et accompagnement personnalisé. Cette dataviz se veut une porte d'entrée vers le site assmat.loire-atlantique.fr lequel répertorie les assistant-es maternel-les disponibles par secteur géographique.

LES CHIFFRES

475 données publiques
ouvertes sur le portail départemental
data.loire-atlantique.fr

11 032 visiteur-euses sur le site
participer.loire-atlantique.fr

86 nouvelles cartes
sur l'Observatoire

Renforcer la culture, le sport et les solidarités internationales, comme vecteurs de lien social

CULTURE ET PATRIMOINE

À travers son engagement pour “une culture pour toutes et tous et partout en Loire-Atlantique”, le Département contribue au développement de l’action culturelle et à sa démocratisation, participant à la création d’une vie locale dynamique et solidaire et au rayonnement des territoires. Sensibilisé aux situations d’urgence du secteur culturel, particulièrement touché par la crise sanitaire, il a accompagné les artistes et les structures culturelles grâce au fonds départemental de soutien citoyen. Au travers du Grand T et de Musique et Danse en Loire-Atlantique, le Département impulse une dynamique de réseau d’acteurs et d’actrices pour animer et diffuser des pratiques culturelles sur l’ensemble de son territoire. Il s’attache également à la promotion et à l’accès aux arts dans toute leur diversité. Avec une intervention au plus près des réalités locales, le Département élabore en partenariat des projets culturels de territoire et, dans le même esprit, déploie le plan de développement de la lecture publique. Attentif au parcours éducatif et artistique des jeunes par le plan “Grandir avec la culture” et aux pratiques en amateur, il favorise l’ouverture à l’art et à la culture du plus grand nombre, et notamment vers les publics prioritaires, par des actions innovantes, leviers d’insertion. Pour la préservation et la valorisation des richesses patrimoniales de Loire-Atlantique, le Département s’appuie sur les Archives départementales et “Grand Patrimoine” de Loire-Atlantique pour proposer une offre culturelle mémorielle de qualité et de proximité aux habitant-es, rayonnant même au-delà de ses frontières.

Poursuite du déploiement des projets culturels de territoire

Le Département soutient concrètement et de façon personnalisée les intercommunalités dans la mise en œuvre de leurs projets culturels de territoire. Cette démarche permet de renforcer les politiques culturelles départementales en prenant en compte les enjeux et spécificités de chaque territoire.

En 2020, 10 intercommunalités ont ainsi été accompagnées et 2 postes ont bénéficié d’un soutien financier. L’État est signataire de l’intégralité des conventions territoriales de développement culturel. Pendant la crise sanitaire, le soutien aux collectivités partenaires s’est traduit par la mise en place d’un espace collaboratif spécifique commun aux coordonnateur-rices pour favoriser les échanges notamment sur les cadres règlementaires imposés.

L’accompagnement des équipes artistiques et des structures culturelles

L’activité des professionnel-les de la culture a été profondément marquée en 2020 par la crise sanitaire et les mesures de protection liées à l’épidémie de la Covid-19. L’accompagnement des artistes et des structures a été bouleversé par cette situation : le fonds de soutien citoyen a été voté par la collectivité et mis en œuvre au niveau culturel via un travail partenarial avec les autres collectivités et l’État.

Un formulaire unique a été mis en place pour simplifier les démarches avec un examen collégial des dossiers pour une cohérence de l’accompagnement. Le concours financier a été adapté et soutenu par un fort accompagnement auprès de l’ensemble des acteurs et actrices culturels du territoire avec de nombreuses opportunités de croiser les paroles et les expériences.

Éducation artistique et culturelle



© Christiane Blanchard / Département de L.-A.

Malgré la sidération liée au confinement et à un mode d’enseignement à distance, les actions du plan départemental “Grandir avec la culture” ont continué d’irriguer les collèges. Si certaines propositions ont été annulées, d’autres ont pu être



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Salle de lecture des archives départementales

aménagées ou reportées selon les situations et notamment le projet de classes culturelles numériques en lien avec l'exposition contes et légendes par les archives départementales. Avec l'ouverture de "collège au cinéma", 10 classes de jeunes accueillies en institut médicosocial ont tenté l'aventure en 2019-2020 !

Malgré l'annulation du temps fort annuel, des réussites et réalisations ambitieuses ont été valorisées, restituées et partagées sur le site du Département qui a également fait l'objet d'une importante mise à jour des propositions de l'offre culturelle et artistique du plan.

Le Département a affirmé dès le printemps 2020 sa solidarité avec les artistes et structures artistiques engagé-es dans le plan départemental en posant le principe du maintien de l'intégralité des aides visant à rémunérer en priorité les artistes et les structures artistiques, très impactés par cette crise sans précédent. Les collègues ont été encouragés à honorer les engagements passés. En septembre 2020, un haut niveau d'inscription ou de réinscription a été enregistré dans les dispositifs départementaux.

Plan des enseignements et pratiques artistiques en amateur



En 2020, 21 projets ont bénéficié d'un soutien départemental au titre de l'aide à la qualification de la pratique artistique en amateur. Par ailleurs, Musique et Danse en Loire-Atlantique a fortement accompagné les professionnel·les et bénévoles des écoles de musique et de danse en relayant régulièrement les différentes mesures réglementaires liées à la Covid-19 et en proposant

des temps d'échanges collectifs ou individuels sur les thématiques impactant l'organisation des enseignements et pratiques artistiques. Le Département a soutenu 67 écoles de musique et 21 associations de pratiques artistiques en amateur pour un montant total de 1 099 394 €.

Éclosion de projets "Culture Social"

La création en 2020 d'une nouvelle aide financière dédiée à l'émergence de projets répondant aux enjeux d'inclusion et de citoyenneté a permis l'éclosion de partenariats stimulants grâce à la vitalité des acteurs et actrices culturel·les, sociaux·ales et médico-socials·ales : 23 projets très divers ont été soutenus et ont touché plus particulièrement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Quelques exemples de projets soutenus : "En chemin vert" à Saint-Nazaire avec des personnes en insertion et l'artiste plasticien Paul Camus; "Images en action" proposé par la Galerie Confluence et un collectif d'artistes photographes avec des jeunes du centre Tréméac à Nantes; "Darwin" : atelier de musique avec des artistes de l'atelier sonore et des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée Anaïs à Ancenis; "Suspension, quand la noria s'arrête" : projet photographique autour des rêves de personnes âgées émigrées de Loire-Atlantique.



© Les Abeilles 44 - Projet "En chemin vert"

CULTURE ET PATRIMOINE

Le rôle de conseil de la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (BDLA) conforté



La BDLA s'est mobilisée pour accompagner l'adaptation aux protocoles sanitaires, informer les bibliothèques et soutenir leurs réouvertures, en relayant les informations nationales, en facilitant le partage d'expériences ainsi qu'en rédigeant des guides pratiques. Le rôle de conseil ne s'est pas limité à la crise sanitaire. En ce début de mandat municipal, de nombreuses communes sollicitent un accompagnement technique pour les projets de lecture publique : nouveaux services, constructions, réaménagement, recrutements. De nombreux professionnel·les, bénévoles et élu·es ont été rencontrés pour accompagner la réflexion autour de la structuration des réseaux de lecture publique à l'échelle intercommunale.

Le succès des ressources numériques de la BDLA



Les ressources numériques ont été très utilisées pendant les confinements, avec plus de 86% d'utilisateur·rices supplémentaires. Les conditions d'accès ont été assouplies pour en

faciliter l'usage pendant la crise sanitaire. Ces ressources en ligne (cinéma, presse, logiciels d'apprentissage, soutien scolaire) proposées par le Département ont permis aux bibliothèques municipales de maintenir une offre en direction de leurs usager·ères malgré les fermetures. La formation des équipes des bibliothèques, a pu s'effectuer depuis octobre 2020 en s'adaptant au distanciel.

Projet de valorisation et d'aménagement des Folies-Siffait

Depuis 2019, le site des Folies-Siffait a été intégré au vaste ensemble patrimonial géré par Grand Patrimoine de Loire-Atlantique. Le Département s'est engagé en 2020 dans une procédure de demande de classement du site au titre des

monuments historiques. Fort du succès rencontré par les visites guidées depuis 2018, le Département mène un projet de travaux pluriannuels de sécurisation et de mise en valeur du site, pour permettre une ouverture plus large de cet ensemble mêlant patrimoines naturel et culturel. Une étude de programmation a été confiée au groupement conduit par les Maîtres du Rêve avec l'objectif de définir un programme de restauration des terrasses, de traitement et de mise en valeur de l'espace naturel. Le principe général de mise en valeur du site repose sur un projet de restauration basé sur le principe d'une "cristallisation", consistant à consolider le site dans son état actuel sans restauration de l'état d'origine. La livraison du site aménagé, est planifiée pour 2028. Le chantier, raisonné et progressif, permettra le maintien des visites estivales.



Enrichissement et préservation de la mémoire départementale

En 2020 sont entrés 615 mètres linéaires d'archives. Parmi les fonds privés figurent ceux des associations de lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, du centre de communication de l'ouest (CCO), et d'un particulier qui s'est intéressé aux aéronefs atterris à l'aéroport de Nantes dans les années 1990-2000. Les ensembles documentaires d'origine publique à forte valeur patrimoniale concernent notamment la construction du pont de Chevire et les programmes d'éducation prioritaires, mais également les activités des conseils d'administration de la chambre régionale de commerce et d'industrie, de l'union départementale des associations familiales et de la CARSAT.

Les versements ont aussi été électroniques : fichiers d'immatriculation de navires des affaires maritimes, données sur le revenu minimum d'insertion, enregistrements sonores de sessions de l'assemblée départementale. Quelques 150 000 pages principalement de délibérations municipales et de matrices cadastrales, et aussi de plans ou affiches, ont été numérisées, et 75 000 pages de publications imprimées numérisées, dont les délibérations du Conseil général (1946-1980) et les comptes rendus des travaux de la chambre de commerce de Nantes et de Saint-Nazaire (1841-1950).

Aide et conseil aux producteur·rices d'archives

Sur les 17 formations programmées, seules 8 ont pu avoir lieu et ont touché 115 agent·es principalement des services déconcentrés de l'État. Les Archives ont, par ailleurs, été en contact avec plus de 80 producteur·rices d'archives publiques, auxquels elles ont délivré des visas d'élimination, donnant ainsi des espaces de respiration pour la conservation des archives définitives. Les Archives ont, enfin, apporté leur expertise dans le cadre de trois sinistres ayant touché des archives communales.

Amélioration des outils d'accès aux fonds et collections

Dans le cadre du télétravail induit par la crise sanitaire a été corrigée une partie des applications de recherche, clé d'entrée pour connaître la richesse des fonds. C'est ainsi que 4 500 notices bibliographiques ont été reprises. Cette amélioration du service rendu aux usager·ères a aussi concerné les inventaires : un important travail a porté sur 104 d'entre eux, détaillant le contenu des fonds des conservations des hypothèques et des bureaux de l'enregistrement, et plus de 5 000 affiches. Les rôles de bord des navires des quartiers maritimes de Bourgneuf, Le Croisic et Paimboeuf ont par ailleurs été indexés, et la base nominative des recensements de population des communes du département s'est enrichie de 41 000 noms. Enfin, un projet de refonte des ouvrages en usuels en salle de lecture a été initié pour renouveler une offre remontant à plus de dix ans, tandis que l'arborescence des fonds photographiques du site Internet a été revue et certaines fonctionnalités du portail de consultation de la presse ocrisée développées, notamment la recherche multicritère.

Des services aux usager·ères et des actions en direction des public

La salle de lecture a pu rouvrir après deux périodes de fermeture, avec un maximum de 19 lecteur·rices et sur des horaires restreints. En raison du contexte sanitaire, l'exposition Contes et légendes a été fermée définitivement, le 15 mars et l'ensemble des manifestations culturelles, jusqu'en juin, a été annulé ainsi que les 30 ateliers pédagogiques programmés jusqu'à fin juin. Les journées européennes du patrimoine ont pu se tenir et ont attiré près de 550 personnes. Le prêt d'expositions itinérantes a bien fonctionné. 7 classes ont été accueillies au cours du dernier trimestre 2020 en atelier et l'offre pédagogique s'est enrichie de deux nouveaux dossiers consacrés l'un aux luttes sociales, l'autre à l'immigration.

Chaumes-en-Retz, fouille archéologique préventive

Suite à une prescription du service régional de l'archéologie (SRA), le pôle archéologie du Département a réalisé une fouille archéologique préventive sur l'emplacement du futur collège de Chaumes-en-Retz, du 14 octobre au 13 novembre 2020. Cette opération a permis de mettre au jour l'aqueduc antique, connu depuis le XIX^e siècle, de préciser son emplacement et de vérifier son état de conservation.



Une modélisation 3D de l'ouvrage a été effectuée. Une sépulture double mérovingienne a également été découverte à cette occasion. L'étude des informations récoltées lors de la phase terrain est actuellement en cours. Elle sera enrichie par des analyses complémentaires (datation au Carbone 14, analyses ADN, etc...). Un rapport sera rédigé puis les résultats seront diffusés au public et à la communauté scientifique.

Une nouvelle identité pour les sites patrimoniaux



Depuis le printemps 2020, les différents sites patrimoniaux du Département, le Domaine de la Garenne-Lemot, les châteaux de Châteaubriant et de Clisson, l'Abbaye de Blanche-Couronne, les Jardins des Folies Siffait, le Musée Dobrée et l'église du Vieux-Bourg de Saint-Sulpice-des-Landes bénéficient d'une nouvelle identité graphique après un travail au long cours avec l'agence Chevalvert. Ce nouvel écosystème graphique prend ses marques et se déploie sur l'ensemble des supports de communication des sites (signalétique, supports de visite, outils de communication). La nouvelle identité a également été mise en oeuvre pour le laboratoire Arc'Antique et le pôle archéologie.

Déploiement de la réservation en ligne, une réponse organisationnelle aux contraintes sanitaires

Le Département a mis en oeuvre au printemps 2020, en parallèle de l'adaptation de l'offre culturelle de la saison, une organisation garantissant le respect des contraintes sanitaires (sécurité du public et des agent·es, traçabilité des visiteur·ses) et permettant un accès le plus simple et accessible possible par le public. Celle-ci a reposé sur la

CULTURE ET PATRIMOINE

réalisation d'un système de réservation en ligne, fondé sur la solution de billetterie de la Régie et ouvert le 15 juin, en amont de la reprise de l'accueil des publics le 2 juillet. Une centrale de réservation a été mise en place temporairement au château de Châteaubriant et a permis aux équipes des sites de s'inscrire efficacement dans cette nouvelle organisation. Cette centrale a géré plus de 360 appels et 1 300 emails sur la saison, en complément des réservations directes des publics sur la billetterie en ligne.

Médiations et spectacles dans le contexte sanitaire

La Régie Grand Patrimoine de Loire-Atlantique a adapté et maintenu certaines de ses offres culturelles de la saison 2020 resserrée du 1^{er} juillet aux journées européennes du patrimoine (19 et 20 septembre) : huit spectacles ont été proposés au château de Châteaubriant et au domaine de la Garenne Lemot en juillet 2020 en remplacement des spectacles annulés. Ces rendez-vous musicaux de petit format ont rassemblé 1 285 spectateur-rices et permis à une vingtaine de musicien-nes et technicien-nes de travailler. Au total près de 3 000 personnes ont pu profiter des spectacles programmés cet été. Près de 12 000 visiteur-ses ont suivi une médiation aux châteaux de Châteaubriant et de Clisson, au domaine de la Garenne Lemot et au jardin des Folies Siffait. Il s'agissait de visites extérieures proposant une découverte du patrimoine basée sur l'échange entre le-la médiateur-rice et les visiteur-ses en s'appuyant sur l'observation du monument ou du site. L'ensemble de ces offres culturelles a été proposé gratuitement.



© Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

L'accompagnement des structures ressources Le Grand T et Musique et Danse en Loire-Atlantique

Le Département accompagne fortement le projet de transformation du Grand T dans le cadre d'une importante opération de restructuration/extension du site. Il s'agit de développer un véritable pôle départemental du spectacle vivant en accueillant notamment Musique et Danse en Loire-Atlantique qui a impliqué en 2020 un intense travail de croisement des enjeux et des pratiques entre ces deux structures et le Département. Le cabinet d'architecture Caractère Spécial dirigé par Mathieu Poitevin a été désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet.

LES CHIFFRES

575 subventions accordées en 2020 pour soutenir des projets artistiques et culturels portés par des artistes ou des structures

100 associations ont bénéficié du fonds départemental de soutien citoyenneté à hauteur de 450 000 €

56 500 scolaires, dont 49 000 collégien-nes bénéficiaires d'actions d'Education Artistique et Culturelle

67 écoles de musique soutenues dans le cadre du plan des enseignements artistiques

23 structures culturelles et médico-sociales bénéficiaires d'une aide financière pour développer des projets culture-social

196 bibliothèques accompagnées
8 réseaux intercommunaux de lecture publique
5 EPCL en cours de réflexion de coopération pour la lecture publique

71 197 documents prêtés

171 585 accès aux ressources numériques, pour 6 044 utilisateur-rices
4 015 inventaires dans la base de recherche documentaire des Archives (353 200 unités de description)

898 inscriptions de lecteur-rices,
8 735 communications de documents

14,767 millions d'images d'archives numérisées consultées sur Internet

211 contacts différents avec les services administratifs

9,9 kilomètres linéaires de documents ont été éliminés dans les services,
12 tonnes aux Archives

32 opérations archéologiques (diagnostics sur près de 25 ha et fouilles)

1 737 visiteur-ses pour les journées européennes du patrimoine

SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Département de Loire-Atlantique appréhende le sport comme un enjeu de société et de citoyenneté et il s'appuie, pour définir son action, sur les bienfaits reconnus de la pratique sportive pour le bien-être et la santé tout au long de la vie. Les enjeux de citoyenneté forment le socle de la politique sportive départementale et elle s'appuie sur deux piliers principaux que sont l'inclusion et le sport santé/bien-être.

Depuis la mi-mars 2020, les activités physiques et sportives ont été fortement impactées par la crise sanitaire et les mesures qui en ont découlé. Si une grande partie de la politique sportive départementale s'est poursuivie, avec notamment l'attribution des subventions, l'accompagnement des acteurs, ou encore l'engagement sur des grands projets comme la Solitaire du Figaro ou sur des priorités telles que les violences et incivilités, les protocoles sanitaires et leurs évolutions ont fortement perturbé voire entraîné l'annulation de nombreuses activités sportives portées par le Département durant le deuxième semestre de la saison sportive 2019/2020. Tout comme le mouvement sportif, le Département a ainsi dû adapter les modalités de mise en œuvre de son action pour poursuivre son investissement pour le développement du sport pour tous et toutes à l'échelle départementale.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Démonstration par Mael Baudouin, président de l'association Loire-Atlantique Mountboard à Rouans

L'animation sportive départementale : assurer une éducation sportive pour les jeunes malgré la crise sanitaire

En raison de la crise sanitaire, le Département a dû fortement adapter son offre de l'animation sportive, en proposant de nouvelles actions, tout en poursuivant le montage de projets partenariaux. Dans ce contexte, il a été amené à construire et adapter des protocoles sanitaires pour permettre le maintien d'une offre conforme à la sécurité des pratiquant-es et des professionnel-les. Le 16 mars, l'ensemble de l'offre classique de l'animation sportive a été suspendu. Afin de garder le contact avec les adhérent-es, des exercices physiques leur ont été proposés par mail, puis par tutos filmés. Parallèlement, les éducateur-trices ont créé des fiches pédagogiques, par discipline sportive mais également des fiches spécifiques en tenant compte des conditions sanitaires.



© Valéry Joncheray

À partir du mois de mai 2020 et au fur et à mesure des annonces gouvernementales, des interventions ont été programmées dans les écoles primaires et une offre a été proposée aux adhérent-es en extérieur : "les mercredis dynamiques". Les écoles multisports n'ayant pas pu reprendre, la période a permis d'effectuer un travail de préparation de l'offre estivale en tenant compte des consignes gouvernementales (en extérieur, groupes réduits, port du masque, etc). L'écriture d'un protocole

SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

sanitaire, en tenant compte des consignes des propriétaires d'équipements, a ainsi permis d'ouvrir 713 stages pendant l'été et d'accueillir 4837 enfants. À la rentrée, l'offre d'écoles multisports a été rétablie avec 455 écoles et 7 750 inscrit-es ainsi que les stages pour les vacances d'automne avec 104 stages pour 1 646 inscrit-es.

Soutenir le mouvement sportif impacté par la crise sanitaire : le fonds départemental de soutien citoyenneté

Le Département a créé le 16 avril 2020 le fonds départemental de soutien citoyenneté avec un volet sport. Il a été conçu pour accompagner les associations sportives et les comités sportifs départementaux ainsi que les structures nautiques et équestres, au regard de la crise sanitaire et de ses impacts en termes de pratiques d'activités physiques et sportives. En 2020, 48 associations et clubs sportifs ont bénéficié de ce dispositif de soutien financier pour faire face aux conséquences financières de l'arrêt des activités physiques et sportives.

Veiller au respect des valeurs du sport "sur et autour des terrains"

La fin d'année 2019 a été marquée par l'organisation d'un temps fort sur la thématique sport et citoyenneté "sur et autour du terrain" auquel a participé l'association Colosse aux pieds d'argile. Les violences sexuelles, révélées début 2020 par une patineuse célèbre, ont confirmé toute la nécessité de poursuivre cet engagement en élaborant un partenariat sur trois ans avec cette structure. Cette démarche a permis de sensibiliser et former fin 2020 les agent-es du Département œuvrant dans le champ du sport en amont d'un déploiement d'actions à l'attention des comités sportifs départementaux.



Parallèlement et malgré le contexte sanitaire, des interventions portées par les deux psychologues du sport, ont été maintenues à l'attention de comités sportifs départementaux, clubs, collégien·nes et victimes, menées dans le cadre partenarial de la cellule de veille départementale de prévention contre les violences, les

discriminations, les incivilités et les violences sexuelles dans le sport. La feuille de route de cette cellule a, par ailleurs, été actualisée et un renouvellement d'engagement a été signé en décembre 2020 par l'ensemble des partenaires investi-es (État, association des maires de Loire-Atlantique, Comité départemental olympique et sportif, ville de Nantes et Département).

Un partenariat engageant avec les comités sportifs départementaux

La saison sportive 2020/2021 est à la charnière entre deux olympiades, période de référence des jeux olympiques. Le Département soutient les comités sportifs départementaux dont ceux dédiés au handicap ainsi que les comités du sport scolaire dans le cadre du dispositif "pacte de coopération", en concertation avec le comité départemental olympique et sportif de Loire-Atlantique. Ces structures sont hébergées pour la plupart dans un bâtiment propriété du Département depuis 2008, renommé "Maison des sports Alice Milliat Loire-Atlantique".

Le soutien financier du Département est complété par un accompagnement des projets et un appui en ingénierie proposé aux comités sportifs engagés dans la démarche. Cette collaboration porte sur trois champs d'action : l'organisation et la gestion du comité, l'implantation des clubs et de leurs activités et les publics prioritaires du Département. 49 comités sportifs auront bénéficié d'un soutien départemental.

S'adapter à l'évolution des pratiques : les espaces work out fitness

Pour répondre au développement des pratiques libres dans les milieux naturels et aux attentes de la population qui se sont confirmées durant la crise sanitaire, le Département a complété en 2020 le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Il apporte dorénavant un soutien financier et une ingénierie aux porteurs de projets que sont les communes, intercommunalités et associations gestionnaires de sites, pour la réalisation d'équipements et d'aménagements légers de fitness en plein air de type espaces work out. Pour être éligibles, ces équipements doivent être réalisés dans un site sportif de nature inscrit au plan départemental des espaces, sites et itinéraires ou au PDIPR. Deux aménagements ont été financés en 2020 sur les communes de Basse-Goulaine et de Frossay, sur le site du Quai Vert.



© Anne MAINGUENEAU - Espace work out à Basse-Goulaine

Développement de l'accueil et des activités sur le site d'Abbaretz Pleine Nature

Depuis deux ans l'effort de mobilisation d'un poste de saisonnier d'été sur le site d'Abbaretz a permis de limiter les incivilités et d'augmenter l'accueil et le développement des activités sur le site. Afin de tendre vers un développement durable plus présent sur le site, les stages de l'animation sportive départementale, organisés sur site, ont intégré les enjeux autour du tri des déchets et une demi-douzaine de séances d'initiation nature a été créée pour le grand public, encadrée par l'association Part Nature.



Le club de ski nautique a pu redémarrer ses activités en 2020 grâce au soutien du Département pour la sécurisation de son bateau avec, en perspective, la création d'un nouveau ponton en 2021. Dans le même temps, l'aménagement du site, de la cale de mise à l'eau et des zones de navigation du plan d'eau permettent à de nouvelles activités touristiques de se développer notamment : locations de kayak, de paddle et de visio-rando (itinéraires de randonnées documentées et proposées sur internet). La pratique d'activités terrestres est aussi en développement continu sur ce site : cartographie de course d'orientation, pas de tir à l'arc, parcours de maniabilité VTT...

L'office de tourisme Erdre Canal Forêt organise désormais une permanence d'accueil du public sur le site, ce qui contribue à faire du site de la mine d'Abbaretz un élément central du développement touristique pour la délégation Châteaubriant. Enfin, les aménagements autour de la randonnée, de la pratique du vélo dans le secteur et les événements organisés en commun autour des sites de pleine nature avec la Communauté de communes Nozay s'inscrivent pour le développement du site d'Abbaretz.

LES CHIFFRES

2 équipements sportifs dans les collèges soutenus financièrement par le Département

61 sites inscrits au plan départemental des espaces, sites et itinéraires des sports de nature

463 circuits inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

65 clubs de haut niveau soutenus

21 athlètes en préparation olympique ou para-olympique

Une centaine de manifestations accompagnées, dont

67 subventionnées et 350 accompagnées en logistique et/ou dotations

8 360 inscriptions aux écoles multisports en 2019-2020 et

4 837 inscriptions aux stages d'été 2020

SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

Si la crise sanitaire, en 2020, a conduit le Département à interroger ses différentes modalités et dispositifs d'intervention à l'international, leur adaptation prolonge la volonté ancrée de la collectivité de s'engager pour des actions valorisant la solidarité, le respect, la tolérance, l'ouverture aux autres et l'engagement citoyen. Le Département poursuit ses échanges avec les partenaires associatifs et institutionnels du Maroc, de la Tunisie, de la Palestine et du Bénin, pour le développement de projets de coopération, en lien avec les politiques publiques départementales, autour de priorités affirmées et partagées, comme la lutte contre les violences faites aux femmes, la jeunesse, le sport, le tourisme et la décentralisation. Par ailleurs, il maintient son soutien aux initiatives citoyennes en Europe et à l'international, qu'elles concernent l'acculturation ou la mobilité des collégien·nes pour une première approche des autres cultures ou bien encore la sensibilisation du grand public à l'Europe ainsi que l'appui et la valorisation des projets associatifs d'aide au développement.

© Catherine Bidet Emeriau - Espace enfants dans une médiathèque au Bénin



Des aides maintenues malgré la crise sanitaire

Les aides envisagées avant la pandémie ont été conservées. Le Département entend ainsi favoriser une reprise rapide des projets le moment venu avec la possibilité de réorienter les fonds vers des actions dévolues à la lutte contre la Covid-19 pour les programmes de coopération et pour les associations lauréates de l'appel à projets "Loire-Atlantique solidarité sans frontière".

Soutien des actions dédiées à la lutte contre la Covid-19

Le Département a apporté son soutien à la lutte contre la Covid-19 à travers l'aide d'urgence versée dans son intégralité au fonds "Initiative solidaire Afrique" créé par Cités Unies France, ou bien encore par le biais des aides spécifiques obtenues du ministère de l'Europe et des affaires étrangères par l'appel à projets franco-palestinien 2020/2021 et orientées vers l'équipement des pompiers du gouvernorat de Jénine et de toute la Cisjordanie.

Poursuivre les échanges malgré les annulations d'actions



© Carole MERCIER-JOYEUX - Fresque peinte / Collège d'Al Jalameh (Palestine)

Le Département n'a pas pu maintenir un certain nombre d'actions, dans le contexte de restrictions sanitaires, tels les 10 départs en congé solidaire (reportés à 2021), les interventions des ambassadeur·rices internationaux·ales dans les collèges, les mobilités de collégien·nes en Europe, ou encore tous les accueils de délégations et des missions chez les partenaires de coopération. Les échanges se sont poursuivis de façon innovante grâce aux nouvelles technologies, comme avec le webinaire international sur la lutte contre les violences faites aux femmes (participant·es du Maroc, de Palestine, de Tunisie et de France).

1 nouvelle convention de coopération décentralisée signée entre le Département de Loire-Atlantique, la préfecture du Département de l'Ouémé et la commune d'Adjohoun au Bénin.

1 nouvelle convention de parrainage avec le village Al Zbaidat de la Vallée du Jourdain en Cisjordanie pour lutter contre les annexions israéliennes

Offrir une administration innovante et exemplaire au service de l'usager·ère

Pour apporter et développer des services publics de qualité, pour toutes et tous les habitant·es de Loire-Atlantique, à tous les stades de la vie, en proximité, le Département s'investit au quotidien à travers les trois piliers de son projet stratégique tournés vers une société toujours plus solidaire, le développement d'un territoire équilibré et une citoyenneté active et réelle. Avec l'enjeu de matérialiser, pour tou·tes les usager·ères, une administration accessible et à l'écoute des nouveaux besoins et nouveaux services, numériques, solidaires ou bien encore citoyens, il accompagne à chaque instant les habitant·es de la Loire-Atlantique dans cette transition.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Accueil de l'Hôtel du Département

RESSOURCES HUMAINES, DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

ADMINISTRATION EXEMPLAIRE, QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Une vigilance quotidienne pour la continuité des missions de service public dans la gestion de la crise sanitaire

Le Département a mis en place une organisation très en amont, avec une cellule de crise, pour mobiliser l'ensemble de ces agent·es dans les directions, délégations territoriales et services afin d'assurer la continuité de service de ses missions opérationnelles avec la mise en œuvre rapide des plans de continuité d'activité. Une vigilance toute particulière a été portée sur le suivi des prescriptions gouvernementales afin de les adapter sous forme de précautions sanitaires internes. Cette démarche a abouti à l'élaboration d'un corpus de guides, protocoles et modes opératoires permettant de garantir aux agent·es départementaux·ales une reprise en sécurité dans l'ensemble des secteurs d'activité et dans les missions en prise directe avec les usager·ères, que ce soit dans les collèges, dans les espaces départementaux des solidarités ou sur les routes.

Une mobilisation pour la protection sanitaire de la population



© Paul Pascal / Département de L.A. / Distribution de masques à Oudon

Le Département s'est mobilisé notamment sur le volet de la protection sanitaire des personnes avec l'approvisionnement et la distribution des équipements et produits de protection contre le virus à destination de la population de Loire-Atlantique. Il a mis en place une centrale d'achat de masques pour 16 intercommunalités du territoire départemental en avril et mai 2020. Par ailleurs, il a fourni une dotation de masques à destination de 450 établissements médico-sociaux du territoire par la distribution hebdomadaire d'équipements de mai à août 2020 et fin août 2020, à destination des collégien·nes.

Garantir la protection des données à caractère personnel

Afin de veiller à l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), le Département a accéléré en 2020 la cartographie des traitements de données à caractère personnel, consistant à établir le registre des traitements, et l'élaboration d'un plan d'actions par direction. La quasi totalité des traitements de la collectivité est ainsi identifiée et est majoritairement cartographiée. En parallèle, se poursuit la démarche d'acculturation des services à la protection des données, avec l'appui des correspondants RGPD.

Mise en place du comité d'audit et des risques

Pour maîtriser les risques inhérents à la mise en œuvre de ses politiques publiques, le Département a fait le choix d'organiser et de positionner au plus haut niveau de son administration une instance, le comité d'audit et des risques, qui pilote l'activité d'audit interne, de contrôle interne et de cartographie des risques. Par ailleurs, un plan de prévention et de détection des atteintes à la probité a été lancé.

Optimisation de la gestion du courrier

La stratégie d'optimisation de la gestion du courrier a permis de développer l'offre de services, d'une part, en desservant 17 nouveaux sites de la délégation nantaise et d'autre part, en renforçant l'offre de dématérialisation du courrier entrant, par l'accompagnement des agent-es à l'usage du logiciel courrier et la mise en place de formations en distanciel.

Démarche de double labellisation AFNOR diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



Le Département s'engage depuis de nombreuses années pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations. Sa candidature aux deux labels "Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" et "Diversité" confirme cette démarche d'exemplarité et traduit l'exigence portée à ces enjeux à la fois dans les projets et dans l'organisation même de la collectivité. Dans ce cadre, l'audit réalisé par l'AFNOR, initialement prévu fin mars et reporté en raison

des mesures de confinement, s'est déroulé du 5 au 9 octobre 2020, avec la participation de 140 agent-es de 18 directions. Sur 34 critères évalués, la collectivité est identifiée comme conforme aux attentes du référentiel des labels dans deux tiers des cas, et comme allant au-delà des attentes dans le dernier tiers. Aucune insuffisance n'a été relevée.

La collectivité a été auditionnée par les commissions nationales présidées par l'État qui a décidé de lui attribuer sans réserve les deux labels. Cette étape a été aussi l'occasion d'identifier de nouveaux projets à conduire pour poursuivre les efforts collectifs, l'engagement de la collectivité s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue.

Évaluation de la démarche qualité accueil

La collectivité conduit une démarche qualité pour garantir les conditions d'accueil du public avec son déploiement sur les 87 sites départementaux d'accueil du public (généralistes, sociaux et culturels). Elle a fait l'objet d'une évaluation par un prestataire externe sous forme d'une enquête sur différents sites auprès des usager-ères, d'entretiens et d'ateliers avec des agent-es. 97 % des usager-ères interrogé-es apparaissent satisfait-es de la qualité du service rendu par l'accueil physique et téléphonique du Département particulièrement au regard de l'attention, de la courtoisie et de l'efficacité. Cette évaluation apporte aussi des enseignements pour conforter la démarche, innover et évoluer, notamment en l'élargissant aux besoins plus globaux des usager-ères.

Bilan d'une année de fonctionnement pour le collège référent déontologue

Le collège référent déontologue a été créé par arrêté du président du conseil départemental du 10 octobre 2019. Il a trois missions : informer et répondre aux questionnements des agent-es sur leurs obligations déontologiques, être l'interlocuteur des lanceur-ses d'alerte et référent laïcité. Après une année de fonctionnement, un premier rapport d'activité du collège a dressé un bilan des avis et des préconisations rendus par le collège, exposant ses actions de sensibilisation en matière de déontologie et formulant des perspectives et des recommandations pour l'année à venir. En 2020, 172 nouveaux dossiers ouverts se sont ajoutés aux 150 déjà en cours.

Faciliter les demandes d'accès aux documents administratifs

109 demandes d'accès aux documents administratifs ont été recensées en 2020. Comme les années précédentes, il s'agit, majoritairement, de sollicitations de documents à caractère social et de demandes de pièces de marchés, essentiellement par des entreprises candidates non retenues.

Action sang pour sang : une première pour une délégation

Une collecte de sang a été organisée à la délégation Saint-Nazaire le 13 janvier 2020. 76 personnes, agent-es, publics et partenaires ont donné leur sang. Cette initiative sera renouvelée en 2021.

Mise en place expérimentale du tri 5 flux

Au sein du bâtiment Cabalé, sur la délégation Saint-Nazaire, pilote pour cette expérimentation en 2020, les agent-es ont pu trier eux-mêmes leurs déchets grâce à des bornes de tri mises en place. Cette expérience concluante a permis de déployer ce mode de tri sur d'autres sites et d'autres délégations.

Des collaborations innovantes avec les applications de la réalité virtuelle



Le jumeau numérique offre une nouvelle façon de travailler en créant une représentation numérique immersive et précise du monde réel. Sa constitution, grâce notamment à l'acquisition d'un drone, permet de mener des analyses et des mesures sans être présent-e physiquement sur site, devant le bâtiment. Il offre également la possibilité de co-créer tout objet ou tout équipement, par le biais de la réalité virtuelle. Le travail collectif peut se faire à distance, et dans les mêmes conditions que dans un environnement physique, réel. Cette captation drone a permis de garder la mémoire 3D du bâtiment détruit à l'arrière du nouveau collège de Nort-sur-Erdre. Lors d'une réunion, cette maquette 3D permet de voir à l'identique et de simuler de futurs aménagements.

Sécuriser les usages numériques

En 2020, le Département a mis en œuvre des actions emblématiques de sa politique générale de sécurité numérique, permettant de garantir un niveau de sécurité optimum par rapport aux cybers menaces avec notamment le changement de mot de passe à temps réguliers et le déploiement de disques durs chiffrés dans le cadre du renouvellement du parc.

Loire-atlantique.fr, un site plus proche des habitant-es

La nouvelle version de loire-atlantique.fr mise en ligne courant septembre 2020 a évolué pour une plus grande proximité avec les habitant-es. Elle

propose des contacts et aides par délégation, des actualités locales, un agenda culturel et de loisirs géolocalisé... Parmi les autres points forts de cette version : son ergonomie pensée pour une consultation sur smartphone, son accessibilité avec un taux de 84% de conformité au référentiel d'accessibilité numérique des administrations, ses fonctionnalités permettant de recueillir l'avis et d'échanger avec les internautes pour améliorer les services et contenus proposés. Cette nouvelle version a généré 536 000 visites d'octobre à fin décembre 2020.



© Paul Pascal / Département de L. A.

Développement de la mutualisation des moyens de déplacement

Dans le cadre de la mise en place d'une politique performante des déplacements professionnels, le Département a poursuivi le développement de la mutualisation de ses véhicules de service. Pour faciliter la mise à disposition de ces moyens de déplacement, la collectivité s'est appuyée sur un système permettant la gestion de la réservation des véhicules par les agent-es sur un portail web, et la distribution automatisée des clés sur des armoires électroniques. La collectivité a ainsi complété son parc initial de 36 armoires à clés, par 14 nouvelles en 2020.

Ces armoires électroniques à clés proposent, à l'ensemble des agent-es de la collectivité pouvant y accéder, 583 moyens de déplacements décomposés comme suit : 368 véhicules, 130 vélos et 85 Pass TAN. La part de véhicules mutualisés représente désormais 79 % du parc de véhicules. En 2020, et malgré le contexte sanitaire, ces armoires à clés ont enregistré plus de 30 000 transactions au bénéfice de plus de 1 600 utilisateurs-rices différent-es.

LES CHIFFRES

4

sessions départementales
retransmises en direct

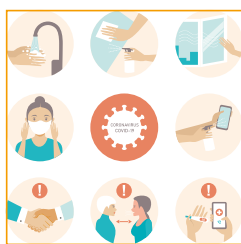
RESSOURCES HUMAINES

Distribution des équipements de protection individuelle dans le cadre de la pandémie de la Covid-19



Dans le cadre de la crise sanitaire, le Département a procédé à l'acheminement et la distribution des équipements de protection individuelle (EPI) (différents types de masques, gel et solution hydroalcoolique, gants, blouses...) visant à protéger de la Covid-19 l'ensemble des professionnel·les et adaptés à chaque métier. Tout au long de l'année 2020, une veille a été réalisée afin de garantir un stock d'EPI suffisant auprès de chaque unité de travail du territoire.

Accompagnement des équipes dans le contexte sanitaire particulier de l'année



Au sein des espaces des solidarités, les assistant·es de prévention ont effectué des visites sur site afin de valider les mesures sanitaires. Ces visites ont permis d'échanger avec les professionnel·les présent·es, d'ajuster leur

application (sens de circulation, gestion des flux, gestion des salles d'attente, mise à disposition des équipements...). La protection sanitaire des personnes s'est déclinée aussi par la mise en œuvre de protocole sanitaire dans le secteur du nettoyage des locaux, la mise en place de dispositifs de distanciation physique dans les salles de réunion, la mise en place de solution hydroalcoolique dans les locaux et les véhicules départementaux.

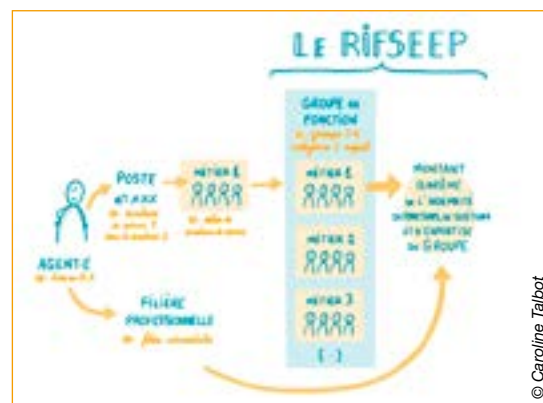
Par ailleurs, les équipes se sont mobilisées fortement pour s'adapter dans le contexte de travail à distance, avec la continuité de l'acheminement du courrier, le développement des usages du courrier dématérialisé et du parapheur électronique, et l'assistance pour la réalisation de réunions institutionnelles et managériales en distanciel.

Actions spécifiques dans le domaine de la prévention des risques

Dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels pour les agent·es des collèges, un travail spécifique a été mené sur les toitures terrasses des collèges de la délégation pays de Retz permettant de sécuriser ces interventions par la rédaction et le partage de fiches techniques d'intervention en sécurité. Dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels pour les agent·es des routes, un travail est en cours pour définir et partager un cadre d'actions sécuritaires sur les différentes tâches à effectuer.

Actions en faveur d'une revalorisation salariale des agent·es

Les engagements pris lors du protocole d'accord portant sur les négociations sociales signé le 5 juillet 2019 se sont traduits par trois évolutions importantes en 2020. Ainsi, le Département a augmenté de 30 % à 40 % le taux de promotion plancher permettant de faire progresser les fonctionnaires dans leur carrière en changeant de grade. Cette disposition contribue à améliorer le niveau de rémunération des agent·es. Une deuxième mesure a permis d'accorder à tou·tes les contractuel·les recruté·es de façon temporaire une prime de 100 € par mois. Cette nouvelle disposition concourt à l'objectif de soutien des personnels les moins bien rémunérés et les plus précaires.



Le nouveau régime indemnitaire de la collectivité (RIFSEEP - régime indemnitaire prenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été voté par l'Assemblée départementale. 2,5 millions d'euros par an sont prévus pour cette revalorisation du régime indemnitaire et sa modernisation. Cet effort financier est consacré à la majoration salariale des agent·es de la catégorie C et à la réduction des écarts de salaire femmes-hommes.

Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap

La 4^e convention du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), établie jusqu'au 30 juin 2023, a été signée pour soutenir l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Le Département a aujourd'hui une politique reconnue en termes d'intégration et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, avec de belles réussites notamment concernant l'insertion de jeunes (accueil d'apprenti-es, recrutement de jeunes en emploi d'avenir). Le partenariat avec le FIPHFP a toujours été un levier précieux pour la réussite de cette politique. Des axes d'action prioritaires ont été identifiés pour 2020-2023 pour poursuivre cet engagement.

Maintenir l'accès à la formation pour les agent-es

Malgré une année 2020 synonyme d'annulation d'une majorité des formations, le Département a réussi le pari de permettre aux agent-es de la collectivité de maintenir un accès à la formation. 9 000 jours de formation ont ainsi été réalisées. Les actions les plus prioritaires comme les habilitations aux engins de chantier ont pu être maintenues pour permettre la poursuite des missions de service public dans ces domaines.

Intégration des parcours emploi compétences dans les collèges

En 2020, la collectivité a réintégré la gestion des salarié-es en parcours emploi compétences (PEC) qui étaient jusqu'à présent gérés par l'Éducation nationale et occupaient des missions d'agent-es de collège. Les parcours emploi compétences sont des contrats aidés, à destination des bénéficiaires du revenu de solidarité active, qui reposent sur 3 objectifs : découvrir et intégrer un emploi pour développer des compétences professionnelles, se former et bénéficier d'un accompagnement tout au long du parcours au sein du collège et par les unités emplois. Le Département s'est mobilisé pour la réussite du recrutement de 40 PEC.

Protocole d'accord national en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'engagement du Département en matière d'égalité des droits se concrétise déjà, et depuis longtemps, tant dans ses politiques publiques qu'à l'interne, dans la gestion de ses ressources humaines. La majorité des actions prévues dans l'accord national relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes du 30 novembre 2018 sont déjà effectives ou planifiées au sein du Département. Ainsi la déclinaison locale du protocole a été adoptée en novembre 2020 de manière unanime par les organisations syndicales.

La prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans le marché des Équipements de Protection Individuelle (EPI) :

En 2020, le Département a renouvelé la procédure pour les EPI, afin d'assurer la dotation des agent-es du Département, dont les personnels des collèges (ATEE) et ainsi que les agent-es du SDIS44 (hors équipements spécifiques opérationnels) pour quatre années supplémentaires. Ce renouvellement a été l'opportunité de prendre en compte les besoins des agent-es des collèges, dans un souci d'homogénéité des vêtements professionnels mis à leur disposition.

Il a également permis de mieux prendre en compte le volet égalité femmes-hommes dans lequel s'est fortement engagé le Département, que ce soit par sa prise en compte dans l'évaluation du critère technique que par l'élargissement de la gamme des équipements proposés avec des modèles féminins. Ce sont ainsi 20 équipements supplémentaires, par rapport à la précédente procédure, qui ont été introduits (vestes et parkas femme, chemises femme, polos femme, pantalons femme).

SIMPLIFIER LES SERVICES AUX USAGER-ÈRES

Simplification des échanges notaires-Département liés aux aides sociales

Afin de faciliter et simplifier les liens entre les études notariales et le Département, un outil extranet, "successions. Loire-atlantique.fr" a été élaboré et testé courant 2019. Il permet aux notaires de savoir rapidement et facilement si les personnes dont elles-ils ont à connaître les successions ont bénéficié ou non d'aides sociales récupérables de la part du Département. Cet outil sera déployé progressivement à l'ensemble des études notariales du département en 2021.

Nouvelle étape vers la simplification et la dématérialisation des aides



Le Département a poursuivi un travail important visant à moderniser les process et à assurer une cohérence globale entre les différents projets en cours et à veiller au développement de la démarche de simplification et de dématérialisation des aides engagées par la collectivité. Plusieurs études ont démarré au cours de l'année concernant les besoins

et les modalités de mise en œuvre de la dématérialisation au niveau des demandes d'aides financières et des informations préoccupantes. Des adaptations de paramétrage ont été faites pour permettre l'instruction et la mise en paiement de nouvelles aides dans le contexte de la pandémie ou bien encore pour avoir une meilleure connaissance de l'accompagnement proposé et des besoins des femmes victimes de violences.

Le Département présent sur les réseaux sociaux

Le Département compte plus de 4 millions de visites sur tous ses sites web en 2020 avec également plus de 100 000 pages web indexées par Google. La fréquentation de tous ses supports de communication continue de progresser avec 72 300 abonné-es au compte Twitter, 12 500 abonné-es au compte Instagram du Département (en progression de 29%), 62 700 abonné-es à la page Facebook du Département et 1 100 abonné-es au groupe Facebook "Parents en Loire-Atlantique".

18 sites et 4 applis mobiles cumulent 125 490 téléchargements.

Accessibilité téléphonique des services départementaux aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques



Depuis novembre 2020, le Département propose un service de traduction/transcription, l'application ACCEO, pour améliorer l'accueil des personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques et faciliter les échanges avec les services départementaux. Utilisable sur tablette, smartphone ou ordinateur, ce dispositif permet d'avoir gratuitement un accès aux services d'opérateurs-trices spécialisés selon trois modes de transcription : Transcription Instantanée de la Parole (TIP), Visio-Interprétation Langue des Signes Française (LSF), Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC). L'opérateur-trice, en temps réel, traduit la demande de l'utilisateur et les propos des agents.

Les usager-ères peuvent accéder au service Accéo depuis le site institutionnel loire-atlantique.fr.

Création d'une plateforme pour la mobilité de toutes et tous

Pour les publics en insertion, le premier frein identifié à un retour à l'emploi est la mobilité. Afin de mieux accompagner les personnes en insertion, il a été procédé, en novembre 2020, à la modernisation du suivi de l'activité pour les conseillères en mobilité. Une plateforme créée à l'échelle départementale, plus ergonomique, permet un meilleur suivi et accompagnement des usager-ères. De surcroît, la valorisation des données qu'elle comporte contribue à faire émerger les problématiques de mobilité des publics fragiles et à constituer une base de discussion avec les autorités organisatrices de la mobilité.

FINANCES, BUDGET ET COMMANDE PUBLIQUE



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Un budget qui a dû s'adapter pour répondre à la crise

Le Département a dû modifier en urgence son budget en mars pour inscrire 2,5 M€ afin d'acheter des masques sans attendre. Les décisions budgétaires suivantes, en juin et octobre ont aussi été marquées par de nombreux ajustements pour répondre à la forte demande d'accompagnement, notamment à travers le revenu de solidarité active (+15 M€) et les différents dispositifs (équipements de protection, aides d'urgence, fonds de soutien aux acteurs du territoire, plan de relance...). Compte tenu des retards de chantiers induits par la crise, un travail important a été mené pour redéployer les budgets disponibles afin de soutenir l'investissement et les entreprises du BTP. Au final, le Département a augmenté de 27 % son investissement en 2020.

Un nouvel outil de financement des investissements

La Loire-Atlantique a adhéré à l'Agence France Locale (AFL), une banque 100% détenue par les collectivités locales. Cette adhésion permet de diversifier les sources de financement, pour ne pas dépendre exclusivement du réseau bancaire traditionnel, de favoriser le financement des petites communes membres par un mécanisme de garantie solidaire, et d'optimiser les intérêts d'emprunt.

Un nouveau fonds de solidarité entre les Départements

En 2020, un fonds globalisé de péréquation a été créé regroupant l'ensemble des dispositifs précédents. Ce fonds permet de redistribuer des ressources, au profit des Départements les moins

favorisés, afin qu'ils puissent répondre à la croissance de leurs dépenses sociales (revenu de solidarité active, prestation de compensation du handicap, allocation personnalisée à l'autonomie). La Loire-Atlantique contribue fortement à ce mécanisme : 32,2 M€ en 2020 (+ 15 % en un an).

Continuité d'activité en télétravail grâce à la dématérialisation de la chaîne comptable

La 1^e phase de dématérialisation de la chaîne comptable, visant à répondre aux obligations réglementaires, s'est achevée au 1^{er} janvier 2020 avec la bascule des aides financières et des recettes.

Cette dématérialisation a permis, durant la crise sanitaire, d'assurer de manière continue le traitement des dépenses et des recettes de la collectivité.

Une 2^e phase est à mener pour améliorer la dématérialisation, dans une logique d'efficacité, de simplification et de modernisation de la fonction comptable.

Réduction du délai global de paiement

Le contrôle allégé partenarial des subventions, mis en place fin 2019 avec le comptable public, a permis de réduire les délais de paiement du Département de 5 jours : en effet, les subventions sont ainsi mises en paiement dès réception à la paierie départementale, avec des contrôles désormais a posteriori. Le délai global de paiement des autres dépenses a lui aussi été amélioré, grâce à la dématérialisation, en passant de 23 à 20 jours.

Près de **213 M€**
d'investissements réalisés en 2020

34 garanties d'emprunts
accordées en faveur du logement social,
d'EHPAD et d'établissements d'accueil
de personnes en situation de handicap

91 000 mandats
et **22 900** titres de recette
contrôlés sur le budget principal
et les budgets annexes

Taux de rejet des écritures
par le comptable :

0,3 % en dépenses

BILAN financier 2020

Ce bilan financier est réalisé à partir du compte administratif 2020, un document comptable obligatoire qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées sur l'exercice 2020.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2020

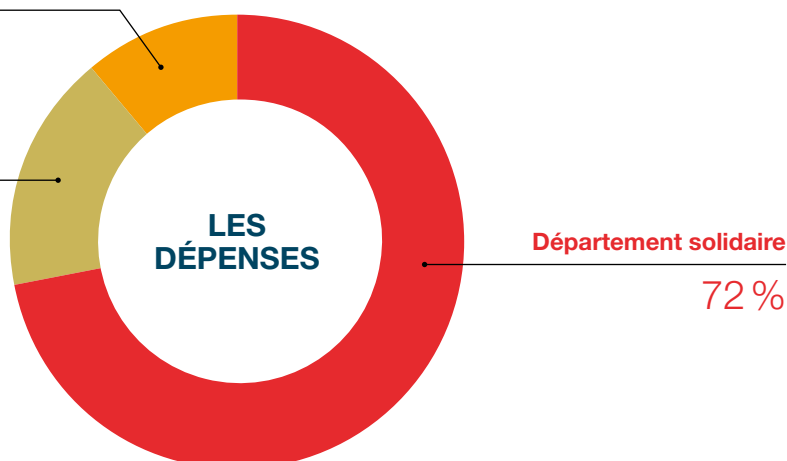
- **Une nouvelle année sans modification de la fiscalité**, qui est restée inchangée, conformément aux engagements de l'exécutif, et ce malgré la perte de dynamisme liée à la crise sanitaire.
- **Des dépenses sociales en nette hausse**, témoignant non seulement de la progression continue des allocations individuelles de solidarité mais également des mesures de soutien mises en place pendant la crise sanitaire en direction des publics les plus fragiles.
- **Des investissements en très nette hausse**, et ce pour la 2ème année consécutive (+27% en 2020, +24% en 2019) ; cette hausse reflète la volonté du Département de maintenir un net volontarisme, malgré la crise, sur les grands projets d'avenir sur les territoires (numérique, mobilités...).
- **Des ratios financiers qui restent satisfaisants mais qui amorcent une inflexion** : la dette augmente légèrement (60 M€ mobilisés en 2021 alors qu'aucun emprunt ne l'avait été en 2019) et l'épargne brute diminue sensiblement, de -15,7%, tout en se maintenant à un niveau maîtrisé (taux d'épargne de 12%). Ces ratios témoignent là encore de l'impact de la pandémie.

Département citoyen

11 %

Territoire équilibré

17 %

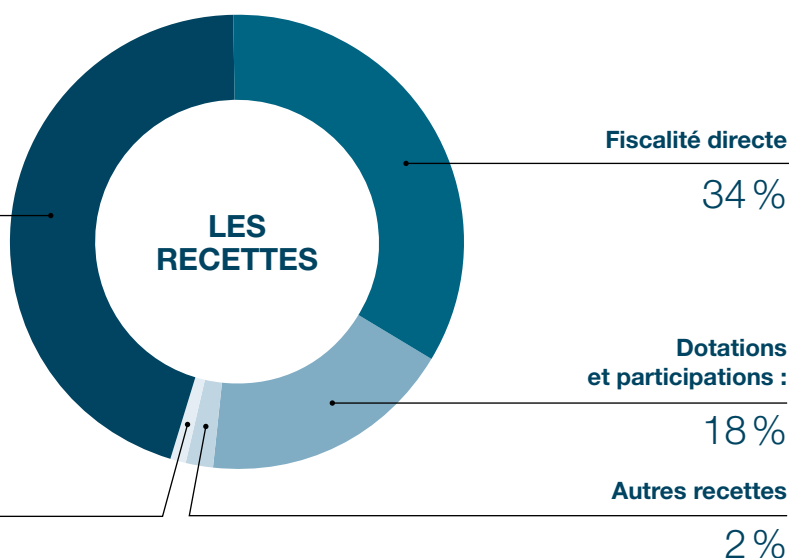


Fiscalité indirecte

45 %

Péréquation

1 %



Fiscalité directe

34 %

Dotations et participations :

18 %

Autres recettes

2 %

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT toujours sous le signe de la solidarité particulièrement en cette année 2020 marquée par la crise sanitaire

Le montant des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 140,2 M€ (1 098,8 M€ en 2019)**. Leur taux d'exécution (par rapport au budget total voté hors dépenses imprévues) est de **97,8 % (98,3% en 2019)** ce qui indique un haut niveau de prévision et de sincérité budgétaires.

Les allocations individuelles de solidarité (allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestation de compensation du handicap (PCH) et allocation du revenu de solidarité active (RSA)), poursuivent leur croissance (**341,0 M€ ; 323,2 M€ en 2019**).

Les frais de séjour en établissement et les autres dépenses d'aide sociale regroupent les moyens affectés à l'aide sociale à l'enfance, les aides et l'hébergement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, ainsi que les allocations et secours aux personnes en difficulté.

Ces dépenses, indispensables auprès des plus fragiles, représentent **290,0 M€ (280,0 M€ en 2019)**.

Le budget du Département comprend également des participations obligatoires telles que celles au service départemental d'incendie et de secours et aux collèges publics et privés ainsi que des engagements volontaires pour financer des structures partenaires telles que la maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH). Des subventions de fonctionnement ont également été versées à des structures publiques et privées. L'ensemble de ces contributions, participations et subventions totalise **146,5 M€ (144,3 M€ en 2019)**.

Le Département contribue également à la péréquation entre les Départements (mécanisme de redistribution des richesses basées sur des indicateurs nationaux) à hauteur de **32,2 M€**, ce qui représente la plus forte contribution enregistrée (**27,9 M€ en 2019**).

UN INVESTISSEMENT extrêmement soutenu en réponse à la crise, et orienté vers les infrastructures de demain

Le Département investit directement, en tant que maître d'ouvrage, ou investit en soutenant des porteurs de projets (les communes ou leurs groupements, la Région et des personnes de droit privé). Les dépenses de la section d'investissement se décomposent ainsi selon trois catégories : les investissements sous maîtrise d'ouvrage départementale (**152,2 M€**), les aides à l'investissement (**64,7 M€**) et l'amortissement du capital des emprunts (**55,3 M€**). Les deux premières catégories sont en très nette hausse depuis 2018 (**216,9 M€ en 2020, 170,5 M€ en 2019 et 137 M€ 2018**).

Le Département investit principalement dans des travaux de voies et réseaux et des travaux de bâtiments, dont les collèges. Le Département s'engage ainsi sur des projets d'avenir, notamment en matière d'éducation, de mobilités, de numérique et d'environnement. Ainsi, les investissements 2020 ont été particulièrement portés par les grands projets d'infrastructure (**+29,5 M€ sur 2020**) et immobiliers dans le secteur social (**+10,5 M€ en 2020**).

LE DYNAMISME DES RECETTES atténué par la crise sanitaire, mais des ratios financiers toujours satisfaisants

Les recettes départementales ont perdu leur dynamisme mais elles se sont maintenues à un niveau élevé. Le Département a ainsi pu compter en 2020 sur des encaissements de recettes de fonctionnement à hauteur de **1 300,3 M€ (1 288,6 M€ en 2019)**. Les principales recettes sont fiscales : droits de mutation, taxe sur l'électricité, taxe sur les conventions d'assurance, taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau.

Les autres recettes remarquables se composent des dotations de l'État (dotations globales forfaitaire et de

décentralisation) et des participations, relativement stables (**235,3 M€**).

Au 31 décembre 2020, la dette départementale s'élève à **603,3 M€ (593,6 M€ en 2019)**. L'intégralité de la dette est toujours classée 1A, niveau de risque le plus faible. Le taux d'intérêt moyen de la dette s'élève à **1,83 %**. L'évolution de la dette reste maîtrisée comme le traduit l'indicateur de la capacité de désendettement du Département qui reste tout à fait satisfaisant : 3,8 ans (largement en dessous des 10 ans recommandés).



Département de Loire-Atlantique
Direction vie citoyenne
3 quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 15 87
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr